



Budget des dépenses 2023-2024

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2023

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue : BT31-2F-PDF
ISBN or ISSN : 1702-5133

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Main Estimates 2023-24

À moins d'indication contraire, l'information que renferme cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le SCT soit mentionné comme l'organisation source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le SCT ou avec son consentement.

Budget des dépenses 2023-2024

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES 2023-2024

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Pour effectuer des dépenses, le gouvernement doit recevoir l'approbation du Parlement, soit par le biais d'une loi adoptée précédemment, soit sur une base annuelle par la présentation et l'adoption de projets de loi de crédits. Avant l'introduction de chaque projet de loi de crédits, la présidente du Conseil du Trésor dépose une publication du budget (principal ou supplémentaire) des dépenses au Parlement afin de fournir des renseignements et des détails sur les autorisations de dépenser demandées.

Le présent Budget principal des dépenses est le premier budget des dépenses de l'exercice 2023-2024. La présidente du Conseil du Trésor présentera deux projets de loi visant à fournir des crédits pour les besoins en matière de dépenses présentés dans ce budget : un projet de loi de crédits provisoires, déposé en mars, qui prévoit des autorisations de dépenser suffisantes pour les trois premiers mois de l'exercice, et un projet de loi sur la totalité des crédits, déposé en juin 2023.

Sommaire du budget des dépenses

Le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2023-2024 présente des dépenses budgétaires totalisant 432,9 milliards de dollars, soit des dépenses à approuver de l'ordre de 198,2 milliards de dollars et des dépenses législatives prévues de l'ordre de 234,8 milliards de dollars. Il présente également des dépenses non budgétaires totalisant 269,4 millions de dollars.

Ces sommes comprennent les dépenses découlant de décisions de financement antérieures, telles que des initiatives annoncées dans de précédents budgets fédéraux. Les plans ministériels, qui seront déposés peu après le présent budget des dépenses, préciseront comment ces ressources financières seront utilisées pour obtenir les résultats prévus. Comme le Budget principal des dépenses doit être déposé au plus tard le 1er mars, les nouvelles priorités et les nouveaux éléments annoncés dans le Budget fédéral de 2023 seront inclus dans de futurs budgets des dépenses.

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés	149,75	190,31	224,59	198,15
Postes législatifs	225,04	207,26	218,70	234,79
Total des dépenses budgétaires	374,78	397,58	443,29	432,94
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés	0,02	0,23	0,23	0,23
Postes législatifs	64,89	0,14	2,09	0,04
Total des dépenses non budgétaires	64,91	0,37	2,31	0,27

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Dans le tableau suivant, vous trouverez une comparaison des composantes budgétaires votées et législatives du budget principal des dépenses sur une période de dix ans.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Dépenses budgétaires	(en milliards de dollars)									
Crédits votés	86,3	88,2	89,8	102,1	112,9	125,6	125,1	141,9	190,3	198,2
Postes législatifs	149,1	153,4	160,3	155,8	163,1	174,0	179,5	200,3	207,3	234,8
Total des dépenses budgétaires	235,3	241,6	250,1	257,9	276,0	299,6	304,6	342,2	397,6	432,9

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Dépenses votées

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

- 198,2 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État;
- 227,7 millions de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances.

Parmi les 129 organisations qui présentent des besoins en matière de financement dans le présent budget, dix d'entre elles demandent plus de 5 milliards de dollars en dépenses budgétaires votées :

- le ministère des Services aux Autochtones (39,5 milliards de dollars);
- le ministère de la Défense nationale (24,8 milliards de dollars);
- le ministère de l'Emploi et du Développement social (11,2 milliards de dollars);
- le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord (9,1 milliards de dollars);
- le Secrétariat du Conseil du Trésor (8,9 milliards de dollars);
- le Bureau de l'Infrastructure du Canada (7,3 milliards de dollars);
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (7,2 milliards de dollars);
- le ministère des Anciens Combattants (5,9 milliards de dollars);
- le ministère de l'Industrie (5,7 milliards de dollars);
- la Société canadienne d'hypothèques et de logement (5,1 milliards de dollars).

Dépenses législatives

Les dépenses législatives prévues par ministère sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de fournir des renseignements supplémentaires sur l'estimation des dépenses totales. De la somme des dépenses législatives prévues, 234,8 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. Cette somme ne comprend pas les prestations versées à même le Compte des opérations de l'assurance-emploi ni les dépenses prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (notamment l'Allocation canadienne pour enfants).

Le Budget principal des dépenses de 2023-2024 indique les prévisions à jour publiées dans l'Énoncé économique de l'automne 2022. Parmi les changements importants concernant les dépenses budgétaires législatives qui figurent dans le Budget principal des dépenses de 2022-2023, mentionnons :

- des augmentations des principaux paiements de transfert, notamment les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé et la péréquation fiscale;
- une hausse de l'intérêt sur la dette non échue;
- une augmentation des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat;
- une augmentation des paiements versés au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures;
- une diminution des dépenses liées aux tests de dépistage de la COVID-19;
- une diminution des paiements versés à la Banque de l'infrastructure du Canada;
- une diminution du montant des bourses accordées par le Programme canadien de bourses aux étudiants.

On prévoit des dépenses législatives nettes de 41,7 millions de dollars pour les prêts, les placements et les avances.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
(en milliards de dollars)				
Dépenses budgétaires				
Paiements de transfert	242,70	243,09	263,68	261,42
Dépenses de fonctionnement et en capital	109,10	130,88	148,25	133,74
Frais de la dette publique	22,99	23,60	31,36	37,78
Total des dépenses budgétaire	374,78	397,58	443,29	432,94
Dépenses non budgétaires				
Activités liées aux prêts, placements et avances	64,91	0,37	2,31	0,27
Total des dépenses non budgétaire	64,91	0,37	2,31	0,27

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition du budget des dépenses

La majorité des dépenses pour le Budget principal des dépenses 2023-2024 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 60,4 % des dépenses budgétaires, ou 261,4 milliards de dollars. Les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 30,9 % des dépenses budgétaires ou 133,7 milliards de dollars, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 8,7 % des dépenses, ou 37,8 milliards de dollars.

Comparaison de l'Énoncé économique de l'automne de 2022 et des budgets des dépenses

Le rapprochement présenté ci-dessous a pour but de donner des précisions sur le lien entre les chiffres indiqués dans l'Énoncé économique de l'automne de 2022 et les budgets des dépenses de 2023-2024. Ce rapprochement permet une comparaison et une étude plus efficaces de la manière dont les besoins de trésorerie figurant aux budgets des dépenses sont calculés à partir du plan budgétaire établi selon la comptabilité d'exercice.

Comparaison de l'Énoncé économique de l'automne de 2022 et du Budget principal des dépenses de 2023-2024

	2023-2024 (milliards de dollars)
Budget principal des dépenses de 2023-2024	
Plus : Postes non compris dans les budgets des dépenses	
Notamment :	
Prestations d'assurance-emploi	24,3
Allocation canadienne pour enfants	26,3
Autres crédits d'impôt et remboursements	7,4
Plus : Recettes nettes	■■■■■■■■■■
Moins : Rajustements comptables et autres	■■■■■■■■■■
Énoncé économique de l'automne de 2022 (Total – Dépenses projetées pour 2023-2024)	■■■■■■■■■■

Postes non compris dans les budgets des dépenses

Dans l'Énoncé économique de l'automne, les prévisions englobent toute la portée du cadre financier du gouvernement, y compris les recettes, les dépenses liées aux programmes et à l'impôt, les dépenses législatives comme les prestations d'assurance-emploi et les dispositions pour les obligations futures telles que les régimes de pensions de la fonction publique. La portée des budgets des dépenses est plus limitée que celle des prévisions dans l'Énoncé économique de l'automne. Les budgets des dépenses visent principalement à appuyer l'examen par le Parlement des projets de loi de crédits, lesquels sont des instruments juridiques permettant d'autoriser certains paiements.

Les budgets des dépenses sont donc axés sur les besoins de trésorerie du gouvernement nécessitant des crédits du Parlement et excluent certains postes compris dans l'Énoncé économique de l'automne. Les coûts liés aux prestations d'assurance-emploi et aux prestations pour enfants sont les principales composantes des postes non compris dans les budgets des dépenses.

L'Allocation canadienne pour enfants est constituée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et est considérée comme une dépense aux fins de la publication de l'information financière du gouvernement. Le Parlement n'autorise pas de dépense annuelle pour ce poste ni pour tout autre crédit d'impôt remboursable ou dépense fiscale.

La majorité des coûts de l'assurance-emploi sont payés directement à même le compte des opérations de l'assurance-emploi plutôt qu'au moyen de crédits ministériels et ne sont donc pas inclus dans les budgets des dépenses.

Recettes nettes

Certaines dépenses sont financées par les recettes ministérielles. Les dépenses d'exercice indiquées dans l'Énoncé économique de l'automne sont présentées de façon « brute », donc les recettes sont incluses dans les prévisions de recettes établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice, alors qu'elles sont affectées aux dépenses dans les budgets des dépenses.

Rajustements comptables et autres

Les budgets fédéraux, ainsi que les énoncés ou les mises à jour économiques, sont présentés selon la comptabilité d'exercice intégrale, tandis que les budgets des dépenses sont présentés selon la comptabilité de caisse modifiée. La comptabilité d'exercice reconnaît les recettes une fois générées et les dépenses une fois engagées, alors que la comptabilité de caisse reconnaît les espèces ou leur équivalent une fois qu'ils sont versés. Par conséquent, certains postes seront déclarés différemment dans les deux types de publication, par exemple les règlements judiciaires et les projets d'immobilisations. Cette catégorie comprend aussi les coûts liés aux sociétés d'État consolidées qui sont financées par leurs propres revenus, ainsi que des rajustements pour des postes qui ont été approuvés et réservés dans le cadre financier (au moment de l'Énoncé économique de l'automne et depuis ce temps).

Renseignements supplémentaires et techniques

Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024

Les autorisations nouvelles ou modifiées qui suivent sont demandées au moyen de la loi de crédits pour le présent budget des dépenses :

- le ministère des Finances modifie le libellé du crédit 5 pour limiter le montant maximal de l'aide financière accordée à l'Association internationale de développement pour l'exercice 2023-2024;
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie le libellé du crédit 20 afin de limiter le montant maximal de l'aide financière accordée aux institutions financières internationales pour l'exercice 2023-2024;
- le ministère de la Défense nationale modifie le libellé du crédit 1 afin de limiter le montant maximal des engagements à l'égard des crédits 1, 5 et 10;
- la Commission des libérations conditionnelles du Canada modifie le crédit 1 pour permettre la réaffectation des recettes liées à la prestation de services internes.
- VIA HFR - VIA TGF INC. ajoute le crédit 1 pour les paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.

Renseignements déposés et en ligne

Pour cet exercice, la présidente du Conseil du Trésor dépose un document au Parlement qui comprend ce qui suit :

- un résumé des exigences financières;
- une comparaison de l'Énoncé économique de l'automne et des dépenses prévues dans les budgets des dépenses de 2023-2024;
- un aperçu des modifications apportées à la structure gouvernementale et des nouvelles autorisations nécessaires;
- les détails du financement par organisation;
- une annexe proposée au projet de loi de crédits que le Parlement doit approuver.

En plus du document déposé, les renseignements supplémentaires suivants se trouvent également en ligne :

- une liste détaillée des dépenses législatives déclarées dans les budgets des dépenses;
- une ventilation exhaustive des dépenses prévues par article courant, comme le personnel, les services professionnels et les paiements de transfert;
- les dépenses prévues selon l'objet, conformément au cadre de rapports ministériels de chaque organisation;
- les soldes d'ouverture des crédits centraux du Conseil du Trésor.

Budget des dépenses par organisation

Au total, 129 organisations présentent des besoins en matière de financement dans le budget des dépenses 2023-2024. Plus d'information sur chaque organisation peut être trouvée dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	686 115 078	567 485 819	922 689 126	561 429 271
Administration du pipe-line du Nord	255 692	572 250	572 250	572 629
Agence canadienne d'évaluation d'impact	72 000 736	80 070 117	75 515 117	99 343 247
Agence canadienne d'inspection des aliments	824 448 834	837 816 689	889 227 807	842 083 472
Agence canadienne de développement économique du Nord	88 371 514	92 835 216	107 617 728	81 432 862
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	443 837 730	586 171 596	712 654 187	484 669 640
Agence de développement économique du Pacifique Canada	168 705 786	255 011 262	362 507 408	176 074 190
Agence de la santé publique du Canada	8 705 432 498	8 494 971 038	11 411 949 483	4 216 773 473
Agence de promotion économique du Canada atlantique	443 490 213	436 503 645	461 303 645	390 229 212
Agence des services frontaliers du Canada	2 478 717 991	2 344 085 908	2 637 385 771	2 717 868 397
Agence du revenu du Canada	9 489 294 614	12 508 854 851	12 649 488 553	14 874 529 632
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario	89 220 951	123 822 898	135 788 850	71 032 933
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	400 115 480	700 586 596	702 781 464	431 503 486
Agence Parcs Canada	1 163 958 695	988 583 305	1 107 173 445	1 294 013 131
Agence spatiale canadienne	368 108 149	388 278 379	584 880 167	537 402 237
Autorité du pont Windsor-Détroit	481 287 738	961 830 406	1 106 494 000	885 179 373
Bibliothèque du Parlement	50 190 946	55 835 039	55 835 039	57 871 678
Bibliothèque et Archives du Canada	131 803 272	222 323 024	240 130 568	203 834 973
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	35 936 917	35 761 282	35 761 282	35 383 654
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	5 152 994	5 478 282	5 478 282	5 574 605
Bureau de l'infrastructure du Canada	8 962 080 971	9 349 873 712	9 363 149 423	9 644 338 192
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	670 782 934	711 054 715	711 054 715	733 463 219
Bureau du commissaire au renseignement	2 051 885	2 535 599	2 535 599	2 555 387
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	7 338 204	8 143 039	8 143 039	8 333 174
Bureau du Conseil privé	203 615 363	192 418 323	235 598 621	210 937 439
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	898 155	1 408 848	1 408 848	1 464 676
Bureau du directeur des poursuites pénales	201 380 233	212 377 778	219 496 984	214 685 083
Bureau du directeur général des élections	627 287 848	203 509 925	203 509 925	204 854 210
Bureau du directeur parlementaire du budget	6 090 218	7 401 122	7 401 122	7 640 981
Bureau du secrétaire du gouverneur général	23 853 829	23 988 252	23 988 252	24 254 893
Bureau du surintendant des institutions financières	207 628 416	220 521 651	220 521 651	294 725 987
Bureau du vérificateur général	111 370 972	119 881 702	119 881 702	122 550 450
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	13 093 032	11 540 881	11 540 881	10 423 848
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	77 028 275	74 987 529	95 044 328	112 040 905

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Centre de la sécurité des télécommunications	800 990 706	798 506 472	913 422 354	965 909 359
Centre de recherches pour le développement international	155 251 325	153 701 325	158 930 728	152 798 272
Chambre des communes	510 094 929	562 974 268	581 381 455	597 133 733
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	3 874 704	6 442 098	6 442 098	6 465 921
Comité externe d'examen des griefs militaires	7 025 061	7 014 392	7 014 392	7 084 643
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 446 639	5 676 571	5 676 571	5 738 885
Commissariat au lobbying	4 653 563	5 289 196	5 464 196	5 355 002
Commissariat aux langues officielles	23 114 306	22 239 511	22 239 511	22 570 548
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	48 642 435	45 129 660	45 407 279	45 493 794
Commission canadienne de sûreté nucléaire	143 540 298	143 682 153	152 216 791	158 587 849
Commission canadienne des droits de la personne	35 786 850	39 741 221	40 639 507	37 755 613
Commission canadienne des grains	16 046 114	13 209 950	13 209 950	8 823 443
Commission canadienne du lait	4 291 407	4 153 333	4 153 333	4 222 621
Commission canadienne du tourisme	121 159 703	156 159 703	156 130 263	111 152 829
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	10 530 635	10 476 649	12 814 397	15 707 053
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 774 817	4 884 675	4 884 675	4 855 731
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	264 252 059	282 477 747	284 507 098	331 702 024
Commission de la capitale nationale	191 713 677	154 216 469	191 146 129	94 765 205
Commission de la fonction publique	86 049 789	92 800 729	94 571 374	94 296 333
Commission des champs de bataille nationaux	13 201 531	11 861 086	15 768 386	14 083 050
Commission des débats des chefs	3 206 396	454 187	454 187	3 453 736
Commission des libérations conditionnelles du Canada	58 752 818	65 495 927	69 470 927	70 318 191
Commission du droit d'auteur	3 650 672	4 292 538	4 292 538	4 352 213
Commission du droit du Canada	4 675 069	4 293 988
Commission mixte internationale (section canadienne)	8 318 598	8 840 939	9 601 062	9 271 693
Conseil canadien des normes	19 271 621	15 647 708	17 702 499	17 805 586
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	12 339 409	17 003 213	17 003 213	17 093 674
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	13 979 081	17 135 250	21 076 498	19 830 099
Conseil de recherches en sciences humaines	1 016 390 638	1 073 452 726	1 115 008 926	1 155 330 288
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 413 274 920	1 356 077 377	1 382 679 762	1 318 066 612
Conseil des Arts du Canada	510 389 080	414 189 080	423 322 380	364 238 813
Conseil national de recherches du Canada	1 436 309 315	1 437 388 224	1 555 527 140	1 548 430 200
Corporation commerciale canadienne	13 000 000	13 000 000	13 000 000
École de la fonction publique du Canada	81 336 421	78 712 431	78 859 576	79 414 547
Énergie atomique du Canada limitée	1 008 769 322	1 174 652 615	1 326 573 883	1 541 555 307
Fondation canadienne des relations raciales	6 180 001	5 000 000	5 115 542	9 000 000
Gendarmerie royale du Canada	5 326 425 666	4 234 203 823	4 795 647 766	4 166 619 561
Instituts de recherche en santé du Canada	1 384 299 264	1 242 484 652	1 359 172 027	1 351 640 781
Investir au Canada	34 487 041	33 611 556	33 595 456	33 986 146
La Société des ponts fédéraux Limitée	9 123 879	5 303 000	7 381 000

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	235 144 062	280 004 519	280 514 520	144 126 071
Marine Atlantique S.C.C.	130 809 588	40 755 438	158 520 769	189 617 507
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	3 461 924 485	3 253 366 478	3 570 941 925	1 827 072 539
Ministère de l'Emploi et du Développement social	95 784 864 315	87 404 374 565	89 067 954 494	94 152 310 938
Ministère de l'Environnement	1 712 888 665	1 968 217 071	2 173 728 859	2 446 077 674
Ministère de l'Industrie	3 094 863 744	5 784 515 013	5 869 594 580	5 851 775 190
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	3 451 273 280	3 907 736 600	5 881 400 989	4 488 692 672
Ministère de la Défense nationale	24 126 144 961	25 950 347 556	27 580 610 515	26 489 124 243
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	431 853 920	423 468 683	583 406 790	370 739 679
Ministère de la Justice	907 417 603	921 757 075	974 536 252	987 552 756
Ministère de la Santé	6 044 784 701	3 878 001 891	6 342 381 946	4 100 226 285
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	1 067 659 811	883 472 475	3 452 111 427	2 646 842 235
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	8 074 210 761	7 469 059 606	9 363 648 460	7 576 637 073
Ministère des Anciens Combattants	5 406 391 796	5 507 460 465	5 682 993 282	5 984 416 671
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	230 653 872	310 313 352	325 260 225	290 948 513
Ministère des Finances	106 388 052 369	110 665 743 181	118 160 064 625	128 937 079 682
Ministère des Pêches et des Océans	3 758 867 521	3 986 868 384	4 544 384 481	4 111 350 346
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	4 832 142 977	5 807 583 250	13 761 666 183	9 133 113 298
Ministère des Ressources naturelles	2 121 211 426	3 609 353 137	3 942 548 267	5 096 780 229
Ministère des Services aux Autochtones	18 351 809 592	39 601 620 243	44 799 119 017	39 607 476 486
Ministère des Transports	2 183 206 682	2 851 853 197	3 417 426 596	3 612 937 010
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	4 172 352 231	4 639 613 147	4 843 318 156	4 335 605 691
Ministère du Patrimoine canadien	2 006 534 179	2 184 364 789	2 390 698 014	1 940 102 509
Musée canadien de l'histoire	84 700 406	73 223 111	77 279 111	73 251 251
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	9 546 694	8 111 694	8 956 694	8 111 694
Musée canadien de la nature	35 681 183	27 655 236	32 797 236	27 718 568
Musée canadien des droits de la personne	29 336 716	25 436 716	30 736 716	25 458 013
Musée des beaux-arts du Canada	52 002 341	45 756 671	50 256 671	45 778 278
Musée national des sciences et de la technologie	43 173 183	31 514 196	39 514 631	29 933 096
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	1
Office des transports du Canada	42 887 887	31 029 291	41 496 728	31 387 804
Office national du film	69 336 699	65 648 446	70 946 446	66 490 205
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	16 500 614	20 877 446	20 877 446	21 215 912
Régie canadienne de l'énergie	109 369 353	100 267 059	114 852 416	113 422 544
Registraire de la Cour suprême du Canada	39 393 726	39 663 895	43 544 045	45 543 633
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	17 289 754	28 250 676	28 237 776	23 009 225
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	4 893 775	6 056 666	6 056 666	6 091 191
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	2 698 002	3 651 256	3 651 256	3 653 892

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Secrétariat du Conseil du Trésor	11 067 930 305	7 853 655 706	9 377 699 874	8 930 862 997
Sénat	96 362 294	121 821 702	121 821 702	126 694 386
Service administratif des tribunaux judiciaires	100 372 516	99 306 992	106 376 866	101 376 811
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	72 270 690	72 377 590	76 472 108	80 358 058
Service canadien du renseignement de sécurité	642 172 827	648 157 585	656 618 835	662 784 872
Service correctionnel du Canada	2 909 923 253	3 050 727 462	3 164 665 598	3 053 055 968
Service de protection parlementaire	86 622 316	100 749 866	106 398 325	103 713 748
Services partagés Canada	2 162 154 180	2 618 895 615	2 698 270 614	2 591 969 423
Société canadienne d'hypothèques et de logement	4 042 530 388	3 548 649 641	5 406 597 674	5 105 138 048
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société du Centre national des Arts	59 920 409	44 294 459	66 111 319	46 416 148
Société Radio-Canada	1 250 423 241	1 266 123 241	1 287 123 241	1 287 169 435
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	27 335 298	32 366 139	35 366 139	32 475 427
Statistique Canada	883 383 175	576 694 249	619 176 703	532 095 259
Téléfilm Canada	151 228 599	151 908 479	311 108 479	151 908 479
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	11 103 961	11 256 654	14 229 724	15 770 433
VIA HFR - VIA TGF Inc.	43 670 000
VIA Rail Canada Inc.	628 856 038	980 546 235	1 096 370 797	1 233 649 830
Total des dépenses budgétaires	374 784 563 217	397 575 534 221	443 285 263 409	432 941 644 807
Dépenses non budgétaires				
Commission canadienne du lait	(48 153 504)
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	(2 336 283)
Ministère de l'Emploi et du Développement social	236 547 330	(205 643 530)	(208 594 735)	161 519 650
Ministère de l'Industrie	435 000 000	800 000	800 000	800 000
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	5 086 214
Ministère de la Défense nationale	(1 248 045)
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	154 955 338	348 321 231	348 321 231	201 000 000
Ministère des Finances	64 296 624 704	361 709 001	2 311 709 001
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	12 510 719	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	(6 177 491)	1	1
Service correctionnel du Canada	(32)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(168 383 473)	(164 412 879)	(164 412 879)	(119 838 866)
Total des dépenses non budgétaires	64 914 425 477	366 676 824	2 313 725 619	269 383 784

BUDGET DES DÉPENSES 2023-2024

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	1
Administration du pipe-line du Nord	2
Agence canadienne d'évaluation d'impact	3
Agence canadienne d'inspection des aliments	5
Agence canadienne de développement économique du Nord	7
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	9
Agence de développement économique du Pacifique Canada	11
Agence de la santé publique du Canada	13
Agence de promotion économique du Canada atlantique	16
Agence des services frontaliers du Canada	18
Agence du revenu du Canada	19
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario	21
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	23
Agence Parcs Canada	25
Agence spatiale canadienne	27
Autorité du pont Windsor-Détroit	29
Bibliothèque du Parlement	30
Bibliothèque et Archives du Canada	31
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	33
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	34
Bureau de l'infrastructure du Canada	35
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	38
Bureau du commissaire au renseignement	39
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	40
Bureau du Conseil privé	41
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	42
Bureau du directeur des poursuites pénales	43
Bureau du directeur général des élections	44
Bureau du directeur parlementaire du budget	45
Bureau du secrétaire du gouverneur général	46
Bureau du surintendant des institutions financières	47
Bureau du vérificateur général	48
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	49
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	50
Centre de la sécurité des télécommunications	51
Centre de recherches pour le développement international	52
Chambre des communes	53
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	54
Comité externe d'examen des griefs militaires	55
Commissariat à l'intégrité du secteur public	56
Commissariat au lobbying	58
Commissariat aux langues officielles	59
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	61
Commission canadienne de sûreté nucléaire	63
Commission canadienne des droits de la personne	65
Commission canadienne des grains	66
Commission canadienne du lait	67
Commission canadienne du tourisme	68
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	69

Partie II – Budget principal des dépenses

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	70
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	71
Commission de la capitale nationale	72
Commission de la fonction publique	73
Commission des champs de bataille nationaux	74
Commission des débats des chefs	75
Commission des libérations conditionnelles du Canada	76
Commission du droit d'auteur	78
Commission du droit du Canada	79
Commission mixte internationale (section canadienne)	80
Conseil canadien des normes	81
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	82
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	83
Conseil de recherches en sciences humaines	84
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	86
Conseil des Arts du Canada	88
Conseil national de recherches du Canada	89
Corporation commerciale canadienne	91
École de la fonction publique du Canada	92
Énergie atomique du Canada limitée	93
Fondation canadienne des relations raciales	94
Gendarmerie royale du Canada	95
Instituts de recherche en santé du Canada	97
Investir au Canada	99
La Société des ponts fédéraux Limitée	100
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	101
Marine Atlantique S.C.C.	102
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	103
Ministère de l'Emploi et du Développement social	106
Ministère de l'Environnement	112
Ministère de l'Industrie	115
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	119
Ministère de la Défense nationale	121
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	125
Ministère de la Justice	127
Ministère de la Santé	130
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	132
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	135
Ministère des Anciens Combattants	140
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	143
Ministère des Finances	145
Ministère des Pêches et des Océans	147
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	149
Ministère des Ressources naturelles	152
Ministère des Services aux Autochtones	155
Ministère des Transports	158
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	161
Ministère du Patrimoine canadien	163
Musée canadien de l'histoire	166
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	167
Musée canadien de la nature	168
Musée canadien des droits de la personne	169
Musée des beaux-arts du Canada	170
Musée national des sciences et de la technologie	171
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	172
Office des transports du Canada	173
Office national du film	175
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	176
Régie canadienne de l'énergie	178

Registraire de la Cour suprême du Canada	180
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	181
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	182
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	183
Secrétariat du Conseil du Trésor	184
Sénat	186
Service administratif des tribunaux judiciaires	188
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	189
Service canadien du renseignement de sécurité	190
Service correctionnel du Canada	191
Service de protection parlementaire	193
Services partagés Canada	194
Société canadienne d'hypothèques et de logement	195
Société canadienne des postes	197
Société du Centre national des Arts	198
Société Radio-Canada	199
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	200
Statistique Canada	202
Téléfilm Canada	203
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	204
VIA HFR - VIA TGF Inc.	205
VIA Rail Canada Inc.	206

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de contrôle de sûreté efficace, uniforme et professionnel au Canada, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. La vision de l'ACSTA est d'être un chef de file mondial reconnu en matière de contrôle de sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son personnel et de ses partenariats.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	686 115 078	567 485 819	922 689 126	561 429 271
Total des crédits votés	686 115 078	567 485 819	922 689 126	561 429 271
Total des dépenses budgétaires	686 115 078	567 485 819	922 689 126	561 429 271

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	467 429 271	94 000 000	561 429 271
Total	467 429 271	94 000 000	561 429 271

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

L'Administration du pipe-line du Nord (l'Administration) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord (1977). L'Administration a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'Administration joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan socioéconomique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	248 085	540 000	540 000	539 949
Total des crédits votés	248 085	540 000	540 000	539 949
Total des postes législatifs	7 607	32 250	32 250	32 680
Total des dépenses budgétaires	255 692	572 250	572 250	572 629

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	572 629	572 629
Total	572 629	572 629

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 607	32 250	32 680

Agence canadienne d'évaluation d'impact

Raison d'être

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada, anciennement l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, réalise des évaluations environnementales et des évaluations d'impact de grande qualité qui contribuent à une prise de décisions éclairées sur les grands projets, à l'appui du développement durable. Les évaluations d'impact et les évaluations environnementales sont des outils de planification et de prise de décision qui facilitent la conception des projets ainsi que la participation des Autochtones, du public et des différents intervenants; ces outils permettent également de veiller à ce que des mesures adéquates soient définies et mises en œuvre pour atténuer les effets négatifs des projets désignés.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	48 831 292	52 587 500	53 182 500	70 317 336
5 Subventions et contributions	17 015 295	21 453 903	16 303 903	21 453 903
Total des crédits votés	65 846 587	74 041 403	69 486 403	91 771 239
Total des postes législatifs	6 154 149	6 028 714	6 028 714	7 572 008
Total des dépenses budgétaires	72 000 736	80 070 117	75 515 117	99 343 247

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Évaluation d'impact	66 021 695	21 453 903	(8 001 000)	79 474 598
Services internes	19 868 649	19 868 649
Total	85 890 344	21 453 903	(8 001 000)	99 343 247

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour appuyer la participation du public et des groupes autochtones aux évaluations d'impact, régionales ou stratégiques, et aux recherches liées aux évaluations	1 882 774	4 000 000	4 000 000
Contributions			
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations et aux activités connexes – composante de l'aide financière aux participants, composante du dialogue sur les politiques et composante soutien des capacités autochtones	14 787 021	17 088 903	17 088 903
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	345 500	365 000	365 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 154 149	6 028 714	7 572 008

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est un grand organisme de réglementation à vocation scientifique dont les employés travaillent à l'échelle du Canada, soit dans la région de la capitale nationale et dans quatre centres opérationnels : la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien.

L'ACIA se consacre à la salubrité des aliments, à la santé des animaux et à la protection des végétaux afin de contribuer à la protection de l'environnement, à la santé de l'économie et à la santé et au bien-être de la population du Canada. De plus, pour favoriser l'accès aux marchés, l'ACIA travaille avec les partenaires commerciaux du Canada pour s'assurer que les produits canadiens répondent aux exigences techniques des pays importateurs de sorte à permettre l'expansion, l'obtention, le rétablissement ou le maintien de l'accès aux marchés.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ACIA.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	672 493 842	644 613 251	688 315 879	643 834 807
5 Dépenses en capital	23 874 546	43 425 832	43 483 832	47 529 437
Total des crédits votés	696 368 388	688 039 083	731 799 711	691 364 244
Total des postes législatifs	128 080 446	149 777 606	157 428 096	150 719 228
Total des dépenses budgétaires	824 448 834	837 816 689	889 227 807	842 083 472

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Salubrité des aliments et végétaux et animaux sains	617 016 635	39 251 364	13 500 000	669 767 999
Services internes	164 037 400	8 278 073	172 315 473
Total	781 054 035	47 529 437	13 500 000	842 083 472

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions au programme Solutions innovatrices Canada	300 000	613 779	400 000
Contributions			
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	820 653	600 000	600 000
Total des postes législatifs	3 816 364	12 500 000	12 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 876 542	91 928 096	85 219 228
Dépense des recettes conformément à l'article 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	44 186 355	53 000 000	53 000 000
Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. 1997, ch. 6)	3 816 364	12 500 000	12 500 000

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) est l'organisme de développement régional du gouvernement du Canada responsable de faciliter le développement économique dans les territoires.

L'Agence travaille dans les trois territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les collectivités nordiques et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Le ministre des Affaires du Nord est également le ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	20 018 430	21 046 520	21 609 533	21 196 977
5 Subventions et contributions	66 516 573	69 683 760	83 751 245	58 060 500
Total des crédits votés	86 535 003	90 730 280	105 360 778	79 257 477
Total des postes législatifs	1 836 511	2 104 936	2 256 950	2 175 385
Total des dépenses budgétaires	88 371 514	92 835 216	107 617 728	81 432 862

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les territoires	15 697 732	58 060 500	73 758 232
Services internes	7 674 630	7 674 630
Total	23 372 362	58 060 500	81 432 862

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions pour l’initiative inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord	56 825	1 000 000	2 000 000
Subventions pour des investissements effectués dans le cadre du Fonds pour les initiatives communautaires dans les collectivités du Nord	500 000	500 000
<u>Contributions</u>			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	40 204 220	35 237 000	34 237 000
Contributions à l’appui de la participation des Autochtones à l’économie du Nord	10 728 988	10 800 000	10 800 000
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l’innovation	4 555 243	19 978 592	8 123 500
Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord	2 400 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	1 836 511	2 256 950	2 175 385

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

Conformément à sa loi constitutive, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

La responsabilité essentielle de DEC est de « développer l'économie du Québec ». Pour ce faire, l'organisation appuie les entreprises et les collectivités québécoises par des investissements stratégiques en subventions et contributions. Que ce soit par l'entremise des projets qu'il finance ou de par son rôle de maillage et d'intégrateur, DEC est un acteur fédéral clé du réseau entrepreneurial québécois.

La ministre des Sports est également la ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	47 490 086	45 631 276	45 693 756	45 282 675
5 Subventions et contributions	391 136 515	534 878 113	661 298 224	433 653 184
Total des crédits votés	438 626 601	580 509 389	706 991 980	478 935 859
Total des postes législatifs	5 211 129	5 662 207	5 662 207	5 733 781
Total des dépenses budgétaires	443 837 730	586 171 596	712 654 187	484 669 640

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développer l'économie du Québec	27 780 350	433 653 184	461 433 534
Services internes	23 236 106	23 236 106
Total	51 016 456	433 653 184	484 669 640

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	3 716 000	2 018 500
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	73 489	4 040 768	1 500 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	250 967 431	256 033 055	265 764 476
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	100 625 256	237 661 115	130 943 033
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	39 470 339	33 427 175	33 427 175

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 211 129	5 662 207	5 733 781

Agence de développement économique du Pacifique Canada

Raison d'être

L'Agence de développement économique du Pacifique Canada (PacifiCan) a été établie par décret le 6 août 2021, pour promouvoir la croissance économique et la diversification de l'économie de la Colombie-Britannique et pour faire valoir les intérêts de cette province dans le processus décisionnel concernant les politiques, les programmes et les projets économiques nationaux.

Le ministre du Développement international est responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	10 767 219	26 202 522	28 383 856	30 346 092
5 Subventions et contributions	156 737 177	226 052 644	330 893 750	143 003 919
Total des crédits votés	167 504 396	252 255 166	359 277 606	173 350 011
Total des postes législatifs	1 201 390	2 756 096	3 229 802	2 724 179
Total des dépenses budgétaires	168 705 786	255 011 262	362 507 408	176 074 190

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique en Colombie-Britannique	24 141 298	143 003 919	167 145 217
Services internes	8 928 973	8 928 973
Total	33 070 271	143 003 919	176 074 190

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions pour le Programme de reconstruction durable des habitations de Lytton	2 443 364
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	2 990 452	640 584
Contributions			
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	66 308 834	160 955 314	76 579 182
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	83 726 319	50 643 424	48 936 376
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités	6 133 274	10 488 454	10 488 454
Contributions destinées au Programme de relance des entreprises de Lytton	2 940 959
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	568 750	975 000	975 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 201 390	3 229 802	2 724 179

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique sous-tend les efforts organisés de la société qui visent à maintenir les personnes en santé et à éviter les blessures, les maladies et les décès prématurés. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a instauré des programmes, des services et des politiques dans le but de protéger et de promouvoir la santé de tous les Canadiens et les Canadiennes ainsi que les résidents du Canada. Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent les trois ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public.

L'ASPC a été créée au sein du portefeuille fédéral de la Santé pour respecter une promesse du gouvernement du Canada, soit de mettre davantage l'accent sur la santé publique afin de protéger et d'améliorer la santé et la sécurité de tous les Canadiens et les Canadiennes, et de favoriser le renforcement des capacités en santé publique dans l'ensemble du pays.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ASPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	8 093 113 853	7 853 559 297	10 591 164 135	3 654 335 640
5 Dépenses en capital	17 377 726	23 300 000	51 861 000	41 347 000
10 Subventions et contributions	529 172 022	538 766 436	685 432 861	461 905 392
Total des crédits votés	8 639 663 601	8 415 625 733	11 328 457 996	4 157 588 032
Total des postes législatifs	65 768 897	79 345 305	83 491 487	59 185 441
Total des dépenses budgétaires	8 705 432 498	8 494 971 038	11 411 949 483	4 216 773 473

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	3 199 261 241	38 097 000	142 443 709	3 379 801 950
Promotion de la santé et prévention de maladies chroniques	97 263 424	318 413 017	415 676 441
Sécurité sanitaire	304 530 184	3 250 000	1 048 666	(650 000)	308 178 850
Services internes	113 116 232	113 116 232
Total	3 714 171 081	41 347 000	461 905 392	(650 000)	4 216 773 473

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	110 406 202	54 100 000	63 588 000
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	28 043 418	67 953 882	62 475 520
Subvention aux personnes et aux organismes à l'appui de la surveillance d'immunisation	12 435 000
Défi prévention du diabète	633 179	4 935 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	2 262 852	2 347 119	2 347 119
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	460 000	460 000
Contributions			
Contributions à des personnes et à des organisations pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielles	115 078 446	158 361 497	133 609 521
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	83 363 320	83 978 000	83 978 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	33 636 492	58 221 001	60 887 232
Programme pancanadien de soutien aux victimes d'une vaccination	9 380 844	19 000 000	19 000 000
Centre pour le vieillissement et l'innovation en santé du cerveau	11 000 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	122 339 276	75 500 000	5 000 000
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 792 157	2 150 000	2 190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 616 969	70 078 745	45 772 699
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	10 125 387	13 412 742	13 412 742

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. [1985], ch. 41 [4e suppl.], aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les gens du Canada atlantique, l'APECA renforce l'économie.

La ministre des Langues officielles est également la ministre responsable de l'APECA.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	70 687 244	70 011 300	70 011 300	68 404 079
5 Subventions et contributions	363 964 211	357 461 284	382 261 284	312 855 591
Total des crédits votés	434 651 455	427 472 584	452 272 584	381 259 670
Total des postes législatifs	8 838 758	9 031 061	9 031 061	8 969 542
Total des dépenses budgétaires	443 490 213	436 503 645	461 303 645	390 229 212

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique au Canada atlantique	49 939 191	312 855 591	362 794 782
Services internes	27 434 430	27 434 430
Total	77 373 621	312 855 591	390 229 212

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
<u>Subventions</u>			
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	240 189	1 500 000	1 500 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	178 012	1 000 000	500 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	254 487 286	142 103 086	151 624 146
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	39 842 568	86 438 555	60 742 762
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	27 146 061	73 177 643	45 246 683
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	14 446 516	40 000 000	40 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	27 058 199	12 642 000	12 642 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	565 380	600 000	600 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 838 758	9 029 061	8 967 542
Ministre d'État (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	2 000

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de repérer, de détenir et de renvoyer les personnes qui sont interdites au Canada;
- d'empêcher les marchandises illégales de traverser les frontières du Canada;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des végétaux et des animaux, et la protection des ressources de base du Canada;
- d'appliquer les lois et ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux visant à protéger l'industrie canadienne;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes sur les marchandises importées.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 107 469 835	1 958 648 984	2 177 971 324	2 307 628 892
5 Dépenses en capital	143 527 489	173 061 244	223 174 621	182 507 859
Total des crédits votés	2 250 997 324	2 131 710 228	2 401 145 945	2 490 136 751
Total des postes législatifs	227 720 667	212 375 680	236 239 826	227 731 646
Total des dépenses budgétaires	2 478 717 991	2 344 085 908	2 637 385 771	2 717 868 397

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion de la frontière	1 630 399 963	158 879 508	(24 030 000)	1 765 249 471
Exécution de la loi frontalière	445 422 012	109 232	445 531 244
Services internes	483 568 563	23 519 119	507 087 682
Total	2 559 390 538	182 507 859	(24 030 000)	2 717 868 397

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	226 975 525	236 239 826	227 731 646

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

La ministre du Revenu national est responsable de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC administre les programmes d'impôts, de prestations et d'autres programmes connexes pour les gouvernements de partout au Canada. L'ARC contribue au bien-être économique et social des Canadiens en s'assurant que :

- les clients reçoivent les renseignements et les services dont ils ont besoin pour se conformer à leurs obligations fiscales;
- les clients reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit;
- les cas d'observation sont traités;
- les clients ont accès à des mécanismes appropriés pour le règlement des différends.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ARC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	4 038 060 959	4 054 307 311	4 579 858 835	4 393 470 330
5 Dépenses en capital	70 185 516	65 471 318	70 929 454	121 472 814
Total des crédits votés	4 108 246 475	4 119 778 629	4 650 788 289	4 514 943 144
Total des postes législatifs	5 381 048 139	8 389 076 222	7 998 700 264	10 359 586 488
Total des dépenses budgétaires	9 489 294 614	12 508 854 851	12 649 488 553	14 874 529 632

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prestations	268 447 376	3 000	9 416 000 000	(923 735)	9 683 526 641
Impôt	4 400 069 426	85 371 343	3 501 135	(352 394 888)	4 136 547 016
Ombudsman des contribuables	4 403 913	4 403 913
Services internes	1 101 202 341	36 098 471	(87 248 750)	1 050 052 062
Total	5 774 123 056	121 472 814	9 419 501 135	(440 567 373)	14 874 529 632

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subvention du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt	936 610	3 097 158	3 501 135
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	4 186 780 489	7 472 000 000	9 416 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Distribution des redevances sur les combustibles (paiement de l'incitatif à agir pour le climat) en vertu de l'article 165 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	3 761 940 968	6 568 000 000	8 999 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	597 673 249	639 609 440	585 812 975
Versements d'allocations spéciales pour enfants (<i>Loi sur les allocations spéciales pour enfants</i>)	372 417 276	365 000 000	368 000 000
Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	584 204 517	384 998 324	357 678 813
Distribution des redevances sur les combustibles et pour émissions excédentaires (aux provinces et territoires) en vertu des articles 165 et 188 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	52 422 245	41 000 000	49 000 000
Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Raison d'être

D'abord créée en 1987 sous forme d'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie afin de contribuer à la croissance et à la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) est devenue une agence de développement régional autonome le 12 août 2021, aux termes d'un décret pris en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*.

La ministre des Services aux Autochtones est la ministre responsable de FedNor. Ses attributions à l'égard de FedNor sont énoncées dans la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

FedNor s'emploie à créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, innovatrices et productives, en travaillant avec différentes collectivités à développer et à diversifier leur économie et en faisant la promotion des atouts de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	8 071 688	12 580 878	14 230 275	16 267 547
5 Subventions et contributions	80 300 881	109 618 074	119 218 074	52 733 192
Total des crédits votés	88 372 569	122 198 952	133 448 349	69 000 739
Total des postes législatifs	848 382	1 623 946	2 340 501	2 032 194
Total des dépenses budgétaires	89 220 951	123 822 898	135 788 850	71 032 933

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Développement économique pour le Nord de l'Ontario	13 222 077	52 733 192	65 955 269
Services internes	5 077 664	5 077 664
Total	18 299 741	52 733 192	71 032 933

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du programme de développement du Nord de l'Ontario	1 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme de développement du Nord de l'Ontario	44 574 607	57 475 827	24 440 000
Contributions au titre du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	27 535 673	42 982 239	18 133 184
Contributions au titre du programme de développement des collectivités	7 585 849	8 360 008	8 360 008
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique – Langues officielles	604 752	800 000	800 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	848 382	2 340 501	2 032 194

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) travaille avec les collectivités, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les autres ordres de gouvernement du Sud de l'Ontario afin de renforcer la capacité d'innovation, de développement économique et de croissance de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

FedDev Ontario relève de la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	38 868 660	40 681 594	42 709 487	36 459 899
5 Subventions et contributions	356 644 871	655 183 426	655 183 426	390 892 092
Total des crédits votés	395 513 531	695 865 020	697 892 913	427 351 991
Total des postes législatifs	4 601 949	4 721 576	4 888 551	4 151 495
Total des dépenses budgétaires	400 115 480	700 586 596	702 781 464	431 503 486

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans le Sud de l'Ontario	25 899 649	390 892 092	416 791 741
Services internes	14 711 745	14 711 745
Total	40 611 394	390 892 092	431 503 486

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Contributions			
Contributions en vertu du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	211 624 932	323 491 789	299 104 450
Contributions pour le Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario	133 733 947	315 770 106	80 501 650
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	11 285 992	11 285 992	11 285 992

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 601 083	4 886 551	4 149 495
Ministre d'État (Ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile	866	2 000	2 000

Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont l'Agence Parcs Canada est la fière intendante, offrent aux Canadiens plusieurs occasions d'en profiter : ils peuvent visiter et découvrir ces lieux patrimoniaux ainsi que développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces endroits, de manière à ce qu'ils revêtent une signification particulière pour eux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	667 379 805	622 094 141	670 091 565	663 382 945
5 Dépenses en capital	299 214 456	138 130 184	166 134 625	331 076 015
10 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	50 988 628	21 258 071	55 336 398	81 304 508
Total des crédits votés	1 017 582 889	781 482 396	891 562 588	1 075 763 468
Total des postes législatifs	146 375 806	207 100 909	215 610 857	218 249 663
Total des dépenses budgétaires	1 163 958 695	988 583 305	1 107 173 445	1 294 013 131

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	715 646 538	363 886 421	88 777 204	1 168 310 163
Services internes	117 557 454	8 145 514	125 702 968
Total	833 203 992	372 031 935	88 777 204	1 294 013 131

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Subventions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	196 000	5 550 000	10 416 554
Subvention pour la mise en œuvre des accords de réconciliation des droits au Canada atlantique	10 899 300	8 573 644
Fonds de démarrage du programme d'intendance des Inuits de Tallurutiup Imanga	3 100 000	3 600 000	2 100 000
Fonds de recherche pour les Inuits	1 000 000	1 657 500
Subvention pour la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages concernant la Réserve du parc national Nahanni	7 500 000	500 000
Subventions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	300 000
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
Contributions			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	44 311 650	70 118 370	60 736 806
Placements en emploi dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	19 394 986	3 770 000
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	954 105	1 000 000	700 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses correspondant aux recettes d'exploitation en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	80 818 318	150 000 000	155 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 257 188	65 610 857	63 249 663

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec l'industrie canadienne, le milieu universitaire, des organisations du gouvernement du Canada ainsi que d'autres agences spatiales et organisations internationales.

La loi habilitante, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'ASC :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et des travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des technologies spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne;
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	225 675 396	217 471 684	217 391 684	221 481 683
5 Dépenses en capital	44 745 858	73 949 013	269 636 812	225 847 556
10 Subventions et contributions	86 833 743	85 580 950	85 580 950	77 912 538
Total des crédits votés	357 254 997	377 001 647	572 609 446	525 241 777
Total des postes législatifs	10 853 152	11 276 732	12 270 721	12 160 460
Total des dépenses budgétaires	368 108 149	388 278 379	584 880 167	537 402 237

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La présence du Canada dans l'espace	177 603 599	220 826 556	77 912 538	476 342 693
Services internes	56 038 544	5 021 000	61 059 544
Total	233 642 143	225 847 556	77 912 538	537 402 237

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	10 961 530	14 975 000	15 831 000
<u>Contributions</u>			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	50 152 192	37 672 000	36 436 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	25 720 021	32 933 950	25 645 538

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 851 896	12 270 721	12 160 460

Autorité du pont Windsor-Détoit

Raison d'être

L'Autorité du pont Windsor-Détoit (APWD) a été créée en octobre 2012, conformément à la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*.

L'APWD est responsable de remplir les obligations dévolues de l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage et d'assurer l'approvisionnement, la construction et l'exploitation du pont international Gordie-Howe.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le résumé du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Autorité	481 287 738	961 830 406	1 106 494 000	885 179 373
Total des crédits votés	481 287 738	961 830 406	1 106 494 000	885 179 373
Total des dépenses budgétaires	481 287 738	961 830 406	1 106 494 000	885 179 373

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Autorité du pont Windsor-Détoit	199 784 281	685 395 092	885 179 373
Total	199 784 281	685 395 092	885 179 373

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque) a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	45 069 415	49 778 944	49 778 944	51 510 148
Total des crédits votés	45 069 415	49 778 944	49 778 944	51 510 148
Total des postes législatifs	5 121 531	6 056 095	6 056 095	6 361 530
Total des dépenses budgétaires	50 190 946	55 835 039	55 835 039	57 871 678

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services d'information aux parlementaires	44 982 475	(1 000 000)	43 982 475
Services internes	13 889 203	13 889 203
Total	58 871 678	(1 000 000)	57 871 678

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 121 531	6 056 095	6 361 530

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de Bibliothèque et Archives du Canada consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanente accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	106 306 184	116 664 333	125 575 589	147 786 024
5 Dépenses en capital	14 773 239	93 384 668	99 784 668	40 537 795
Total des crédits votés	121 079 423	210 049 001	225 360 257	188 323 819
Total des postes législatifs	10 723 849	12 274 023	14 770 311	15 511 154
Total des dépenses budgétaires	131 803 272	222 323 024	240 130 568	203 834 973

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	71 450 228	8 953 316	80 403 544
Donner accès au patrimoine documentaire	47 140 182	31 584 479	3 305 000	(5 200 000)	76 829 661
Services internes	46 601 768	46 601 768
Total	165 192 178	40 537 795	3 305 000	(5 200 000)	203 834 973

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions			
Patrimoine documentaire autochtone – l'initiative Écoutez pour entendre nos voix	719 565	2 020 500	1 805 000
Programme d'appui aux collectivités du patrimoine documentaire	1 495 883	1 500 000	1 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 721 911	14 770 311	15 511 154

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, couramment appelé le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes, est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, ferroviaire, maritime et pipelinier.

Le président du Conseil privé du Roi pour le Canada est le ministre désigné aux fins du dépôt des rapports administratifs du BST au Parlement, tels que le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels. Le BST fait partie du portefeuille des ministères et des organismes du Conseil privé.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	32 156 495	31 924 200	31 924 200	31 469 976
Total des crédits votés	32 156 495	31 924 200	31 924 200	31 469 976
Total des postes législatifs	3 780 422	3 837 082	3 837 082	3 913 678
Total des dépenses budgétaires	35 936 917	35 761 282	35 761 282	35 383 654

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Enquêtes indépendantes de sécurité et communication des risques dans le réseau de transport	28 306 923	28 306 923
Services internes	7 076 731	7 076 731
Total	35 383 654	35 383 654

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 740 537	3 837 082	3 913 678

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux par l'entremise de sa responsabilité principale, soit la surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux. Cette surveillance inclut notamment l'examen accessible et impartial en temps opportun des préoccupations individuelles et généralisées des délinquants.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 614 535	4 880 918	4 880 918	4 957 474
Total des crédits votés	4 614 535	4 880 918	4 880 918	4 957 474
Total des postes législatifs	538 459	597 364	597 364	617 131
Total des dépenses budgétaires	5 152 994	5 478 282	5 478 282	5 574 605

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux	4 516 164	4 516 164
Services internes	1 058 441	1 058 441
Total	5 574 605	5 574 605

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	538 459	597 364

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Infrastructure Canada est un ministère du gouvernement du Canada qui collabore avec tous les ordres de gouvernement, les collectivités autochtones et d'autres partenaires pour faire en sorte que le Canada redevienne plus vert, plus prospère et plus résilient. Le Ministère aide à effectuer d'importants investissements dans des infrastructures publiques modernes, établit des partenariats public-privé, élabore des politiques et met en œuvre des programmes. Il fait également avancer les travaux en vue d'une Évaluation nationale des infrastructures, qui donnera, à partir de données probantes, une idée des besoins et des priorités à long terme du Canada en matière d'infrastructure.

Infrastructure Canada contribue aux grands projets de ponts, aux solutions de transport en commun à zéro émission, au logement abordable, ainsi qu'à la prévention et à la réduction de l'itinérance. Le Ministère améliore la ventilation dans les bâtiments publics et investit dans des bâtiments communautaires verts et inclusifs. Il contribue aux investissements dans des infrastructures plus résistantes au climat, de même que dans des infrastructures naturelles et des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées durables. Notre objectif est d'obtenir des résultats concrets qui permettront d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et d'aider les collectivités à devenir plus saines, plus inclusives, accessibles et durables, en plus de soutenir l'économie et de créer des emplois.

Le Ministère est au service du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités et appuie le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	204 692 792	242 734 990	248 731 348	247 556 443
5 Dépenses en capital	15 623 031	13 804 540	13 804 540	93 866 503
10 Subventions et contributions	4 237 527 265	6 805 353 663	6 812 633 016	6 916 338 456
Total des crédits votés	4 457 843 088	7 061 893 193	7 075 168 904	7 257 761 402
Total des postes législatifs	4 504 237 883	2 287 980 519	2 287 980 519	2 386 576 790
Total des dépenses budgétaires	8 962 080 971	9 349 873 712	9 363 149 423	9 644 338 192

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	117 672 805	93 159 003	9 283 955 787	9 494 787 595
Politique sur les infrastructures publiques, les collectivités, le logement abordable et la lutte contre l'itinérance	60 412 477	60 412 477
Investissements dans les infrastructures publiques, et les collectivités, et la lutte contre l'itinérance	32 681 459	32 681 459
Services internes	55 749 161	707 500	56 456 661
Total	266 515 902	93 866 503	9 283 955 787	9 644 338 192

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
<u>Subventions</u>			
Subvention pour la construction de communautés vertes et inclusives	50 979 826	135 656 646
Subventions fonds d'infrastructure naturelle	15 000 000	15 000 000
Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	3 092 335	12 436 763	11 115 295
Subventions pour le transport actif	4 000 000	3 000 000
Subventions pour des solutions de transport en commun en milieu rural	2 500 000	2 000 000
<u>Contributions</u>			
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	1 543 486 307	2 453 518 524	3 547 403 491
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	1 192 693 013	1 497 444 332	972 025 351
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abris au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abris afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abris	206 024 649	486 475 236	486 101 501
Programme permanent pour le transport en commun	79 573 000	475 333 152
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	43 340 988	336 430 545	295 350 211
Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs	384 579 107	288 470 283
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	228 924 894	224 622 460	177 936 156
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	151 774 468	154 059 658	125 069 843
Fonds pour les infrastructures du transport en commun	303 994 202	468 815 032	92 604 902
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivités	161 828 287	150 239 018	61 792 792
Fonds pour l'infrastructure naturelle	53 700 992	53 780 839
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	50 439 840	115 148 216	35 792 061
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	24 334 000	60 585 149	33 116 561
Fonds de gestion des actifs	25 405 256
Fonds pour l'eau potable et les eaux usées	69 865 354	159 459 744	21 690 249
Contributions en vertu du Défi des villes intelligentes	18 829 143	54 544 472	15 677 135
Paiements pour les engagements du Fonds PPP Canada au titre de PPP Canada	89 548 188	12 987 430
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	5 593 403	10 754 154
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	1 161 072	22 398 186	10 553 956
Initiative de recherche et de connaissances	718 997	2 800 000	3 881 187
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	5 657 410	4 200 000	2 520 005
Initiative canadienne pour des collectivités en santé	11 555 750	1 320 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Total des postes législatifs	4 490 082 497	2 268 966 610	2 367 617 331

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions relatives au Fonds pour le développement des collectivités du Canada (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	4 490 082 497	2 268 966 610	2 367 617 331
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 065 905	18 828 909	18 770 059
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 481	92 500	94 700
Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	92 500	94 700

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CMF.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Bureau du commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	10 499 476	11 384 358	11 384 358	10 442 577
5 Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	2 820 453	4 617 449	4 617 449	2 641 758
Total des crédits votés	13 319 929	16 001 807	16 001 807	13 084 335
Total des postes législatifs	657 463 005	695 052 908	695 052 908	720 378 884
Total des dépenses budgétaires	670 782 934	711 054 715	711 054 715	733 463 219

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien administratif aux juges de nomination fédérale	733 011 419	(275 000)	732 736 419
Services internes	726 800	726 800
Total	733 738 219	(275 000)	733 463 219

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	656 497 928	694 015 808	719 315 411
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	965 077	1 037 100	1 063 473

Bureau du commissaire au renseignement

Raison d'être

Le mandat du Commissaire au renseignement consiste à réaliser un examen indépendant, quasi judiciaire, des conclusions tirées par les ministres responsables du Centre de la sécurité des télécommunications et du Service canadien du renseignement de sécurité concernant certaines autorisations et déterminations liées à des activités du renseignement. Le résultat de l'examen du commissaire doit être positif avant que ces activités puissent être réalisées.

Le premier ministre est responsable du Bureau du commissaire au renseignement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 913 744	2 368 788	2 368 788	2 384 034
Total des crédits votés	1 913 744	2 368 788	2 368 788	2 384 034
Total des postes législatifs	138 141	166 811	166 811	171 353
Total des dépenses budgétaires	2 051 885	2 535 599	2 535 599	2 555 387

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen quasi judiciaire de certaines conclusions ministérielles	1 920 922	1 920 922
Services internes	634 465	634 465
Total	2 555 387	2 555 387

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138 141	166 811	171 353

Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargé d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires d'une charge publique ou députées, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. Le commissaire a également pour mandat de donner des conseils au premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 567 669	7 276 995	7 276 995	7 421 554
Total des crédits votés	6 567 669	7 276 995	7 276 995	7 421 554
Total des postes législatifs	770 535	866 044	866 044	911 620
Total des dépenses budgétaires	7 338 204	8 143 039	8 143 039	8 333 174

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Application et interprétation de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du <i>Code régissant les conflits d'intérêts des députés</i>	5 871 534	5 871 534
Services internes	2 461 640	2 461 640
Total	8 333 174	8 333 174

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	770 535	866 044	911 620

Bureau du Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en appuyant le premier ministre, les ministres titulaires de portefeuille et le Cabinet.

Le BCP appuie l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégiques et législatifs du gouvernement du Canada, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels le gouvernement et le pays font face, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par la greffière du Conseil privé, qui est également secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	184 049 746	171 938 081	212 172 658	188 647 735
Total des crédits votés	184 049 746	171 938 081	212 172 658	188 647 735
Total des postes législatifs	19 565 617	20 480 242	23 425 963	22 289 704
Total des dépenses budgétaires	203 615 363	192 418 323	235 598 621	210 937 439

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Servir le premier ministre et son Cabinet	108 305 297	(759 496)	107 545 801
Services internes	111 134 331	(7 742 693)	103 391 638
Total	219 439 628	(8 502 189)	210 937 439

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 063 377	23 051 463	21 906 104
Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	187 800	189 500	194 200
Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	39 255	92 500	94 700
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	37 792	92 500	94 700

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

- conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et les aider à s'y conformer en tout temps;
- superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
- mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
- tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
- présenter un rapport annuel des activités du Bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	802 217	1 278 498	1 278 498	1 325 451
Total des crédits votés	802 217	1 278 498	1 278 498	1 325 451
Total des postes législatifs	95 938	130 350	130 350	139 225
Total des dépenses budgétaires	898 155	1 408 848	1 408 848	1 464 676

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et interprétation du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts	1 464 676	1 464 676
Total	1 464 676	1 464 676

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	95 938	130 350	139 225

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) a été créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*. Le BDPP est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites qui relèvent de la compétence du procureur général du Canada.

Le cadre ministériel des résultats (CMR) du BDPP comporte un programme, soit le Programme de poursuites fédérales. Aux termes de son mandat, le BDPP intente des poursuites relatives aux infractions pénales et réglementaires en vertu des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste. À ce titre, il :

- fournit des conseils juridiques aux services de police ainsi qu'aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
- engage et mène les poursuites fédérales;
- intervient dans les affaires qui soulèvent des questions d'intérêt public susceptibles d'affecter le bon déroulement des poursuites ainsi que des enquêtes qui s'y rattachent.

Des renseignements supplémentaires sur le BDPP sont fournis dans le plan ministériel du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	182 504 427	191 959 680	198 687 708	192 631 768
Total des crédits votés	182 504 427	191 959 680	198 687 708	192 631 768
Total des postes législatifs	18 875 806	20 418 098	20 809 276	22 053 315
Total des dépenses budgétaires	201 380 233	212 377 778	219 496 984	214 685 083

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de poursuite	207 026 198	(22 542 000)	184 484 198
Services internes	30 400 885	(200 000)	30 200 885
Total	237 427 083	(22 742 000)	214 685 083

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 875 806	20 809 276	22 053 315

Bureau du directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à tenir une élection, partielle ou générale, ou un référendum fédéral; à appliquer les dispositions relatives au financement politique de la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale; à mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat; à mener des programmes d'éducation pour les étudiants sur le processus électoral; à appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, à mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs; à fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités est la personne désignée pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	51 176 989	49 335 030	49 335 030	49 722 365
Total des crédits votés	51 176 989	49 335 030	49 335 030	49 722 365
Total des postes législatifs	576 110 859	154 174 895	154 174 895	155 131 845
Total des dépenses budgétaires	627 287 848	203 509 925	203 509 925	204 854 210

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration électorale	115 109 165	115 109 165
Surveillance réglementaire	25 563 202	1 620 000	27 183 202
Révision des limites des circonscriptions électorales	1 037 393	1 037 393
Services internes	61 524 450	61 524 450
Total	203 234 210	1 620 000	204 854 210

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Dépenses électorales (<i>Loi électorale du Canada</i> et <i>Loi référendaire</i>)	557 874 140	133 675 262	140 136 372
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 586 796	13 592 033	13 668 683
Dépenses en vertu de la <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	3 287 562	6 546 500	954 590
Traitement du directeur général des élections (<i>Loi électorale du Canada</i>)	361 266	361 100	372 200

Bureau du directeur parlementaire du budget

Raison d'être

Le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit de façon indépendante, pertinente, opportune et impartiale des analyses afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement.

Le DPB présente au Parlement une analyse indépendante de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et de l'économie canadienne et, à la demande de tout comité ou parlementaire, il évalue le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement.

De plus, le DPB est responsable de la préparation de l'estimation des coûts des engagements énoncés dans les plateformes des divers partis politiques durant les élections. Des renseignements sur le Bureau du directeur parlementaire du budget sont fournis dans les rapports annuels, que l'on peut consulter sur le site Web de l'organisation.

Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes sont les ministres compétents pour cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 494 267	6 650 891	6 650 891	6 850 418
Total des crédits votés	5 494 267	6 650 891	6 650 891	6 850 418
Total des postes législatifs	595 951	750 231	750 231	790 563
Total des dépenses budgétaires	6 090 218	7 401 122	7 401 122	7 640 981

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Analyse financière et économique	7 640 981	7 640 981
Total	7 640 981	7 640 981

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	595 951	750 231	790 563

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un appui et des conseils à la gouverneure générale du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant du Roi pour le Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide la gouverneure générale à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également la gouverneure générale à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles de la gouverneure générale et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 578 952	20 510 231	20 510 231	20 677 200
Total des crédits votés	20 578 952	20 510 231	20 510 231	20 677 200
Total des postes législatifs	3 274 877	3 478 021	3 478 021	3 577 693
Total des dépenses budgétaires	23 853 829	23 988 252	23 988 252	24 254 893

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien du gouverneur général	15 939 281	969 785	16 909 066
Services internes	7 345 827	7 345 827
Total	23 285 108	969 785	24 254 893

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 122 183	2 201 856	2 257 553
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. (1985), ch. G-9)	924 909	934 389	969 785
Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	227 785	341 776	350 355

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 en vertu d'une loi du Parlement, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*. Organisme indépendant du gouvernement du Canada, il rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre des Finances.

Le BSIF réglemente et surveille toutes les banques et coopératives de crédit fédérales au Canada, de même que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurances, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite privés constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales. Aux termes de la Loi sur le BSIF, le surintendant est la seule personne investie des pouvoirs conférés au BSIF, et il lui incombe de faire rapport périodiquement à la ministre des Finances de l'application des lois régissant les institutions financières.

Le Bureau de l'actuaire en chef, qui est une entité indépendante au sein du BSIF, offre des services d'évaluation et de consultation actuarielles à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien d'aide financière aux étudiants, des programmes d'assurance-emploi et d'autres régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 244 352	1 244 352	1 244 352	1 244 352
Total des crédits votés	1 244 352	1 244 352	1 244 352	1 244 352
Total des postes législatifs	206 384 064	219 277 299	219 277 299	293 481 635
Total des dépenses budgétaires	207 628 416	220 521 651	220 521 651	294 725 987

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation et surveillance – institutions financières et régimes de retraite	141 364 356	810 000	142 174 356
Services actuariels aux organismes fédéraux	11 891 119	11 891 119
Services internes	114 660 512	26 000 000	140 660 512
Total	267 915 987	26 810 000	294 725 987

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	206 383 753	219 277 299	293 481 635

Bureau du vérificateur général

Raison d'être

La vérificatrice générale est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires du Nord. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de performance, les examens spéciaux, les activités de surveillance liées au développement durable et les pétitions en matière d'environnement. Les audits et les études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à ses rapports et témoignages, le Bureau du vérificateur général aide les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. La ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	99 759 594	107 012 784	107 012 784	109 132 300
Total des crédits votés	99 759 594	107 012 784	107 012 784	109 132 300
Total des postes législatifs	11 611 378	12 868 918	12 868 918	13 418 150
Total des dépenses budgétaires	111 370 972	119 881 702	119 881 702	122 550 450

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Audit législatif	125 210 450	(2 660 000)	122 550 450
Total	125 210 450	(2 660 000)	122 550 450

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 610 933	12 868 918	13 418 150

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. [1977-1978], ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada en 1978. Le CCHST a pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs au Canada. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CCHST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 223 821	5 234 213	5 234 213	5 234 213
Total des crédits votés	6 223 821	5 234 213	5 234 213	5 234 213
Total des postes législatifs	6 869 211	6 306 668	6 306 668	5 189 635
Total des dépenses budgétaires	13 093 032	11 540 881	11 540 881	10 423 848

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	7 390 508	7 390 508
Services internes	3 033 340	3 033 340
Total	10 423 848	10 423 848

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Dépenses des recettes conformément à l'alinéa 6(1)g) de la <i>Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	5 478 720	5 626 107	4 500 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 390 491	680 561	689 635

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada et l'organisme de réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il a été créé afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les produits de renseignements financiers exploitables et les fonctions de conformité de CANAFE représentent une contribution unique à la sécurité des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE agit de façon autonome et indépendante des services de police, des organismes d'application de la loi et des autres organisations auxquelles il est autorisé à communiquer des renseignements financiers.

La ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de CANAFE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	70 289 694	68 293 703	85 991 410	103 642 303
Total des crédits votés	70 289 694	68 293 703	85 991 410	103 642 303
Total des postes législatifs	6 738 581	6 693 826	9 052 918	8 398 602
Total des dépenses budgétaires	77 028 275	74 987 529	95 044 328	112 040 905

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	28 661 048	28 661 048
Production et communication de renseignements financiers	23 755 210	23 755 210
Services internes	59 624 647	59 624 647
Total	112 040 905	112 040 905

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 738 581	9 052 918	8 398 602

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) est l'organisme national de renseignement étranger (renseignement électromagnétique) ainsi que l'autorité technique nationale en matière de cybersécurité et d'assurance de l'information au Canada.

Le CST fournit des renseignements étrangers indispensables pour informer les décisions du gouvernement du Canada sur une vaste gamme de questions, y compris la sécurité nationale.

L'expertise technique dans le domaine de la cybersécurité du CST lui permet de détecter les menaces, de s'y préparer et de se défendre contre les menaces visant les plus importants réseaux et systèmes du Canada. Le CST est autorisé à prendre des mesures proactives visant à bloquer ou à entraver les cybermenaces étrangères avant qu'elles ne causent des dommages aux systèmes du Canada. Le CST peut également mener des opérations visant à favoriser l'atteinte des objectifs nationaux.

De plus, le CST fournit une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, c'est-à-dire le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

La ministre de la Défense nationale est responsable du CST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles		Budget principal des dépenses à ce jour (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
	2021-2022	2022-2023		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	747 691 004	745 978 292	856 737 786	906 759 081
Total des crédits votés	747 691 004	745 978 292	856 737 786	906 759 081
Total des postes législatifs	53 299 702	52 528 180	56 684 568	59 150 278
Total des dépenses budgétaires	800 990 706	798 506 472	913 422 354	965 909 359

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Défendre et avancer les intérêts et les valeurs du Canada dans l'ensemble du cyberspace et grâce à ce dernier ainsi qu'au renseignement étranger	982 049 055	(16 139 696)	965 909 359
Total	982 049 055	(16 139 696)	965 909 359

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 292 334	56 684 568

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

Dans le cadre des activités du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans des activités de recherche et d'innovation de grande qualité, partage des connaissances avec des chercheurs et des décideurs pour orienter les actions aux échelles locale et mondiale, et mobilise des alliances à l'échelle mondiale pour avoir une plus grande incidence sur la concrétisation de la vision d'un monde plus durable et inclusif.

Le CRDI a été créé en 1970 en vertu d'une loi adoptée par le Parlement du Canada. Il a pour mission « de lancer, d'encourager, mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ».

Le CRDI est dirigé par un conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs et dont le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre du Développement international.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel du CRDI.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Centre	155 251 325	153 701 325	158 930 728	152 798 272
Total des crédits votés	155 251 325	153 701 325	158 930 728	152 798 272
Total des dépenses budgétaires	155 251 325	153 701 325	158 930 728	152 798 272

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Centre de recherches pour le développement international	152 798 272	152 798 272
Total	152 798 272	152 798 272

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 338 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité (la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions) et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le Président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	363 734 409	395 255 315	413 662 502	423 319 199
Total des crédits votés	363 734 409	395 255 315	413 662 502	423 319 199
Total des postes législatifs	146 360 520	167 718 953	167 718 953	173 814 534
Total des dépenses budgétaires	510 094 929	562 974 268	581 381 455	597 133 733

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Députés et agents supérieurs de la Chambre	362 871 370	954 555	(1 823 020)	362 002 905
Administration de la Chambre	258 853 681	234 664	(23 957 517)	235 130 828
Total	621 725 051	1 189 219	(25 780 537)	597 133 733

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	1 069 257	1 283 627	1 189 219

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	102 222 243	105 776 343
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 719 541	45 696 710	47 838 191
Députés – Contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>	19 800 000	20 200 000

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) favorise des relations de travail justes et équitables ainsi que la responsabilisation au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et ce, en procédant à l'examen de dossiers d'appels en toute impartialité et indépendance. Le CEE présente des conclusions et des recommandations à la commissaire de la GRC pour qu'elle rende des décisions définitives sur des appels concernant d'importantes questions d'emploi (par exemple des appels de décisions sur des plaintes de harcèlement, des appels de décisions de licencier ou de rétrograder un membre de la GRC ayant contrevenu au code de déontologie de la GRC, de cesser le versement de la solde et des indemnités d'un membre suspendu de ses fonctions ou de licencier un membre pour cause d'invalidité ou de rendement insatisfaisant). En vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC est tenue de renvoyer les dossiers d'appels devant le CEE, qui les examine et présente ses conclusions et ses recommandations à leur égard.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 493 016	5 801 194	5 801 194	5 814 400
Total des crédits votés	3 493 016	5 801 194	5 801 194	5 814 400
Total des postes législatifs	381 688	640 904	640 904	651 521
Total des dépenses budgétaires	3 874 704	6 442 098	6 442 098	6 465 921

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	6 465 921	6 465 921
Total	6 465 921	6 465 921

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	381 688	640 904	651 521

Comité externe d'examen des griefs militaires

Raison d'être

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité) effectue un examen indépendant et externe des griefs militaires qui lui sont renvoyés par les Forces armées canadiennes. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure officielle de plainte accessible aux membres des Forces armées canadiennes. La ministre de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission du Comité sont fournis sur le site Web du Comité, et dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 282 615	6 377 030	6 377 030	6 430 370
Total des crédits votés	6 282 615	6 377 030	6 377 030	6 430 370
Total des postes législatifs	742 446	637 362	637 362	654 273
Total des dépenses budgétaires	7 025 061	7 014 392	7 014 392	7 084 643

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant des griefs militaires	4 989 206	4 989 206
Services internes	2 095 437	2 095 437
Total	7 084 643	7 084 643

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	742 446	637 362	654 273

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été créé afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui est entrée en vigueur en avril 2007.

Le commissaire relève directement du Parlement. La présidente du Conseil du Trésor est responsable de déposer au Parlement le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du Commissariat.

Le Commissariat contribue à renforcer la reddition de comptes et à accroître la surveillance des activités du gouvernement :

- en fournissant un processus indépendant et confidentiel pour recevoir les divulgations d'actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral, ou concernant ce dernier, reçues des fonctionnaires et du grand public, et pour faire enquête sur celles-ci;
- en déposant au Parlement des rapports sur les cas d'actes répréhensibles avérés et en formulant des recommandations de mesures correctives aux administrateurs généraux;
- en offrant un mécanisme qui vise à traiter les plaintes de représailles reçues des fonctionnaires et des anciens fonctionnaires dans le but de résoudre la situation, y compris par l'entremise de la conciliation et des renvois de cas au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 927 403	5 121 624	5 121 624	5 169 293
Total des crédits votés	4 927 403	5 121 624	5 121 624	5 169 293
Total des postes législatifs	519 236	554 947	554 947	569 592
Total des dépenses budgétaires	5 446 639	5 676 571	5 676 571	5 738 885

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles du secteur public	3 706 672	50 000	3 756 672
Services internes	1 982 213	1 982 213
Total	5 688 885	50 000	5 738 885

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions			
Contribution qui permet d'obtenir des services de consultation juridique en vertu de la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i>	29 649	50 000	50 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	519 126	554 947	569 592

Commissariat au lobbying

Raison d'être

Le régime fédéral de lobbying établit des exigences et des normes pour le lobbying transparent et éthique auprès des fonctionnaires fédéraux.

La commissaire au lobbying du Canada, avec l'appui du Commissariat, administre la *Loi sur le lobbying* et le *Code de déontologie des lobbyistes*.

Les principales responsabilités du Commissariat au lobbying sont les suivantes :

- tenir à jour et améliorer le Registre des lobbyistes;
- accroître, par l'éducation, la sensibilisation au régime de lobbying et aux obligations en matière de conformité ainsi que leur compréhension;
- effectuer du travail dans le domaine de la conformité qui est favorable au respect des exigences fédérales en matière de lobbying.

La commissaire est indépendante du gouvernement et relève directement du Parlement. La présidente du Conseil du Trésor dépose au Parlement les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 273 500	4 767 252	4 942 252	4 843 470
Total des crédits votés	4 273 500	4 767 252	4 942 252	4 843 470
Total des postes législatifs	380 063	521 944	521 944	511 532
Total des dépenses budgétaires	4 653 563	5 289 196	5 464 196	5 355 002

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation du lobbying	4 098 600	4 098 600
Services internes	1 256 402	1 256 402
Total	5 355 002	5 355 002

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	380 063	521 944	511 532

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le commissaire aux langues officielles veille à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, à protéger les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes et à promouvoir la dualité linguistique.

L'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit : « Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Ainsi, en vertu de la Loi, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
- l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Le commissaire relève directement du Parlement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 748 567	19 904 554	19 904 554	20 199 364
Total des crédits votés	20 748 567	19 904 554	19 904 554	20 199 364
Total des postes législatifs	2 365 739	2 334 957	2 334 957	2 371 184
Total des dépenses budgétaires	23 114 306	22 239 511	22 239 511	22 570 548

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection des droits liés aux langues officielles	7 899 692	7 899 692
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne	7 448 281	7 448 281
Services internes	7 222 575	7 222 575
Total	22 570 548	22 570 548

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 365 739	2 334 957	2 371 184

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agent du Parlement, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la loi canadienne anti-pourriel. Le Commissariat a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Commissariat à l'information du Canada

La commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada s'assure que les droits conférés par la *Loi sur l'accès à l'information* sont respectés, ce qui, ultimement, contribue à accroître la transparence et le caractère responsable des institutions fédérales.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de chaque organisation. Sur le plan administratif, le ministre de la Justice a la responsabilité de soumettre les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels pour ces organisations.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme – Commissariat à l'information du Canada	16 150 614	14 125 695	14 278 325	14 212 216
5 Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	27 581 381	26 077 995	26 202 984	26 250 549
Total des crédits votés	43 731 995	40 203 690	40 481 309	40 462 765
Total des postes législatifs	4 910 440	4 925 970	4 925 970	5 031 029
Total des dépenses budgétaires	48 642 435	45 129 660	45 407 279	45 493 794

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection du droit à la vie privée	21 199 392	500 000	21 699 392
Transparence gouvernementale	11 223 587	11 223 587
Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	7 960 707	(200 000)	7 760 707
Services internes - Commissariat à l'information du Canada	4 810 108	4 810 108
Total	45 193 794	500 000	(200 000)	45 493 794

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions			
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	493 251	500 000	500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 902 242	4 925 970	5 031 029

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sécurité et la réglementation nucléaires* entrait en vigueur et créait la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	35 111 799	40 818 583	48 510 830	51 986 215
Total des crédits votés	35 111 799	40 818 583	48 510 830	51 986 215
Total des postes législatifs	108 428 499	102 863 570	103 705 961	106 601 634
Total des dépenses budgétaires	143 540 298	143 682 153	152 216 791	158 587 849

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation nucléaire	102 987 235	5 630 000	108 617 235
Services internes	49 970 614	49 970 614
Total	152 957 849	5 630 000	158 587 849

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions pour soutenir les capacités des autochtones et des parties prenantes dans les activités d'engagement et de consultation	300 000
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	63 000	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	1 042 518	925 000	2 265 000
Contributions pour soutenir les capacités des autochtones et des parties prenantes dans les activités d'engagement et de consultation	2 020 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien à l'appui des garanties	1 809 949	770 000	970 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i>	94 980 845	98 382 602	101 056 223
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 379 324	5 323 359	5 545 411

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

La Commission canadienne des droits de la personne a été mise sur pied en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission dirige l'application de la LCDP et travaille avec les employeurs pour veiller à la conformité à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination, et la LEE fait la promotion de l'égalité en milieu de travail. Sous la direction du commissaire à l'équité salariale et du commissaire à l'accessibilité, la Commission est également responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur l'équité salariale* (LES) et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). Ces lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale. Enfin, la Commission met à la disposition du Défenseur fédéral du logement des services administratifs et des installations pour soutenir ses tâches et ses fonctions.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	31 955 241	35 524 427	36 422 713	33 522 865
Total des crédits votés	31 955 241	35 524 427	36 422 713	33 522 865
Total des postes législatifs	3 831 609	4 216 794	4 216 794	4 232 748
Total des dépenses budgétaires	35 786 850	39 741 221	40 639 507	37 755 613

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Conformité proactive	11 327 423	11 327 423
Plaintes	11 072 266	11 072 266
Mobilisation et promotion des intérêts	5 655 587	5 655 587
Services internes	11 780 337	(2 080 000)	9 700 337
Total	39 835 613	(2 080 000)	37 755 613

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2023-2024
			(dollars)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 831 609	4 216 794	4 232 748

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un ministère du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers.

La vision de la CCG est d'être un « fournisseur de classe mondiale en matière de services d'assurance de la qualité fondés sur la science ». La CCG rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCG.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 775 465	5 299 399	5 299 399	5 467 952
Total des crédits votés	5 775 465	5 299 399	5 299 399	5 467 952
Total des postes législatifs	10 270 649	7 910 551	7 910 551	3 355 491
Total des dépenses budgétaires	16 046 114	13 209 950	13 209 950	8 823 443

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation des grains	47 877 399	(39 349 312)	8 528 087
Services internes	26 577 257	(26 281 901)	295 356
Total	74 454 656	(65 631 213)	8 823 443

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (<i>Loi de crédits no 4 pour 1994-1995</i>)	9 554 400	7 215 143	2 624 231
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	664 770	695 408	731 260

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée en 1966 aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Les objectifs de la CCL selon sa loi comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les consommateurs et les gouvernements.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de la CCL.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 291 407	4 153 333	4 153 333	4 222 621
Total des crédits votés	4 291 407	4 153 333	4 153 333	4 222 621
Total des dépenses budgétaires	4 291 407	4 153 333	4 153 333	4 222 621
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(48 153 504)
Total des dépenses non budgétaires	(48 153 504)

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du lait	4 222 621	4 222 621
Total	4 222 621	4 222 621

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme exerce ses activités sous le nom de Destination Canada (DC) et a été créée en 1995 en tant qu'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada, puis est devenue une société d'État en 2001 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

DC est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, DC a le mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix concurrentiel internationalement où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. En partenariat avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, DC collabore avec le secteur du tourisme pour conserver le caractère concurrentiel du Canada et créer de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation.

Le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission	121 159 703	156 159 703	156 130 263	111 152 829
Total des crédits votés	121 159 703	156 159 703	156 130 263	111 152 829
Total des dépenses budgétaires	121 159 703	156 159 703	156 130 263	111 152 829

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du tourisme	111 152 829	111 152 829
Total	111 152 829	111 152 829

Commission civile d’examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Raison d’être

La Commission civile d’examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (la Commission) est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l’exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s’assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l’ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. De plus, la Commission examine certaines activités de la GRC, rend compte aux provinces qui utilisent les services contractuels de la GRC, mène des projets de recherche, organise des activités de sensibilisation et d’éducation du public et fait appel aux services d’observateurs indépendants dans le cadre d’enquêtes sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l’organisation.

Budget des dépenses de l’organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 395 423	9 376 774	11 510 199	14 133 193
Total des crédits votés	9 395 423	9 376 774	11 510 199	14 133 193
Total des postes législatifs	1 135 212	1 099 875	1 304 198	1 573 860
Total des dépenses budgétaires	10 530 635	10 476 649	12 814 397	15 707 053

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de la GRC	10 045 719	10 045 719
Services internes	5 661 334	5 661 334
Total	15 707 053	15 707 053

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	1 135 212	1 304 198	1 573 860

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada fait en sorte que la police militaire et la chaîne de commandement fassent preuve d'une plus grande responsabilisation en ce qui a trait aux activités de la police militaire. Le mandat de l'organisation a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*.

Bien qu'elle relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, la Commission jouit d'une indépendance administrative et légale par rapport au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes.

Des renseignements supplémentaires sur la gestion des finances et des dépenses de l'organisation sont fournis dans les plans ministériels, les rapports annuels, les rapports sur les résultats ministériels, les états financiers prospectifs, les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 336 250	4 438 872	4 438 872	4 408 587
Total des crédits votés	4 336 250	4 438 872	4 438 872	4 408 587
Total des postes législatifs	438 567	445 803	445 803	447 144
Total des dépenses budgétaires	4 774 817	4 884 675	4 884 675	4 855 731

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante de la Police militaire	2 875 178	2 875 178
Services internes	1 980 553	1 980 553
Total	4 855 731	4 855 731

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	438 567	445 803	447 144

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités du Canada en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit, qui importent aux Canadiens.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	238 296 893	254 883 504	256 786 645	300 084 683
Total des crédits votés	238 296 893	254 883 504	256 786 645	300 084 683
Total des postes législatifs	25 955 166	27 594 243	27 720 453	31 617 341
Total des dépenses budgétaires	264 252 059	282 477 747	284 507 098	331 702 024

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Règlement des cas d'immigration et de statut de réfugié	266 092 619	266 092 619
Services internes	65 609 405	65 609 405
Total	331 702 024	331 702 024

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 954 140	27 720 453	31 617 341

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, exerce le mandat suivant :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	74 768 128	75 875 420	79 805 080	69 725 156
5 Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	116 945 549	78 341 049	111 341 049	25 040 049
Total des crédits votés	191 713 677	154 216 469	191 146 129	94 765 205
Total des dépenses budgétaires	191 713 677	154 216 469	191 146 129	94 765 205

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission de la capitale nationale	69 725 156	25 040 049	94 765 205
Total	69 725 156	25 040 049	94 765 205

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le président du Conseil privé du Roi pour le Canada est responsable de la Commission de la fonction publique du Canada (l'organisme) conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et du dépôt de son rapport annuel en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. L'organisme rend compte indépendamment de l'exercice de son mandat au Parlement.

En collaboration avec les ministères et organismes, il s'emploie à bâtir une fonction publique de demain vouée à l'excellence et représentative de la diversité canadienne. Il sauvegarde l'impartialité politique, protège et promeut le principe du mérite ainsi que l'utilisation des deux langues officielles en matière de recrutement et de dotation. Il appuie les ministères et organismes dans le recrutement de personnes de talent d'un océan à l'autre, grâce à des pratiques, des services et des outils novateurs.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	75 717 706	80 875 554	82 297 812	82 040 443
Total des crédits votés	75 717 706	80 875 554	82 297 812	82 040 443
Total des postes législatifs	10 332 083	11 925 175	12 273 562	12 255 890
Total des dépenses budgétaires	86 049 789	92 800 729	94 571 374	94 296 333

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Impartialité et embauche dans la fonction publique	68 385 449	(14 252 000)	54 133 449
Services internes	40 162 884	40 162 884
Total	108 548 333	(14 252 000)	94 296 333

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 331 198	12 273 562	12 255 890

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, ch. 57, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCBN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	10 852 211	9 127 247	13 034 547	11 337 820
Total des crédits votés	10 852 211	9 127 247	13 034 547	11 337 820
Total des postes législatifs	2 349 320	2 733 839	2 733 839	2 745 230
Total des dépenses budgétaires	13 201 531	11 861 086	15 768 386	14 083 050

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conservation	6 958 940	6 958 940
Promotion du patrimoine	4 234 979	4 234 979
Services internes	2 889 131	2 889 131
Total	14 083 050	14 083 050

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 723 071	2 000 000	2 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	626 249	733 839	745 230

Commission des débats des chefs

Raison d'être

Le gouvernement a confié à la Commission des débats des chefs le mandat :

- d'exercer ses fonctions de façon impartiale, indépendante et rentable;
- d'organiser deux débats dans le cadre de l'élection générale fédérale, soit un dans chaque langue officielle;
- de présenter un rapport au Parlement (constatations, leçons apprises et recommandations) afin d'orienter la possible création, au moyen d'un texte de loi, d'une Commission des débats des chefs « durable ».

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 141 253	421 549	421 549	3 363 347
Total des crédits votés	3 141 253	421 549	421 549	3 363 347
Total des postes législatifs	65 143	32 638	32 638	90 389
Total des dépenses budgétaires	3 206 396	454 187	454 187	3 453 736

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Organiser les débats des chefs pour les élections générales fédérales	3 453 736	3 453 736
Total	3 453 736	3 453 736

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 143	32 638	90 389

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, de refuser, d'annuler, de faire cesser ou de révoquer une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale. La CLCC peut aussi ordonner que certains détenus purgent leur peine jusqu'à la fin de leur peine. La CLCC rend également des décisions en matière de libération conditionnelle à l'égard des délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles.

Il appartient à la CLCC de prendre la décision d'ordonner, de refuser d'ordonner ou de révoquer des suspensions du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* et du *Code criminel du Canada*. De plus, la CLCC fait des recommandations en matière de clémence en vertu de la Prérogative royale de clémence. La CLCC a également la responsabilité législative d'ordonner ou de refuser d'ordonner la radiation des dossiers judiciaires relatifs aux condamnations pour des infractions admissibles qui seraient aujourd'hui légales en vertu de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	52 272 398	58 591 187	61 891 187	62 909 681
Total des crédits votés	52 272 398	58 591 187	61 891 187	62 909 681
Total des postes législatifs	6 480 420	6 904 740	7 579 740	7 408 510
Total des dépenses budgétaires	58 752 818	65 495 927	69 470 927	70 318 191

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	40 543 422	40 543 422
Décisions relatives à la suspension du casier/au pardon et à la radiation et recommandations concernant la clémence	10 153 712	2 285 836	12 439 548
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	4 666 637	4 666 637
Services internes	12 998 584	(330 000)	12 668 584
Total	68 362 355	2 285 836	(330 000)	70 318 191

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 446 644	7 579 740	7 408 510

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

Le mandat de la Commission du droit d'auteur (la Commission) est défini dans la partie VII de la *Loi sur le droit d'auteur*. La loi prévoit que, en tant qu'organisme de régulation économique, la Commission intervient dans trois domaines, soit l'approbation des tarifs pour les œuvres dont les droits sont gérés collectivement, l'octroi de licences pour l'utilisation d'œuvres dont les titulaires sont introuvables et l'arbitrage, advenant qu'une société de gestion collective et un utilisateur ne peuvent s'entendre sur les redevances à être versées.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Commission.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 297 681	3 888 058	3 888 058	3 918 577
Total des crédits votés	3 297 681	3 888 058	3 888 058	3 918 577
Total des postes législatifs	352 991	404 480	404 480	433 636
Total des dépenses budgétaires	3 650 672	4 292 538	4 292 538	4 352 213

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Tarifs et licences liés au droit d'auteur	3 481 770	3 481 770
Services internes	870 443	870 443
Total	4 352 213	4 352 213

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	352 991	404 480	433 636

Commission du droit du Canada

Raison d'être

La Commission du droit du Canada fournit des conseils indépendants sur les améliorations, la modernisation et la réforme en vue d'un système juridique juste qui répond aux besoins changeants de la société canadienne.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 370 781	4 106 946
Total des crédits votés	4 370 781	4 106 946
Total des postes législatifs	304 288	187 042
Total des dépenses budgétaires	4 675 069	4 293 988

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen du droit	2 658 288	2 658 288
Services internes	1 635 700	1 635 700
Total	4 293 988	4 293 988

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	304 288	187 042

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le Traité des eaux limitrophes a créé la Commission afin qu'elle agisse en tant que conseiller impartial auprès des gouvernements du Canada et des États-Unis. Au Canada, c'est la ministre des Affaires étrangères qui est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel d'activités.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	7 723 488	8 243 811	9 003 934	8 659 481
Total des crédits votés	7 723 488	8 243 811	9 003 934	8 659 481
Total des postes législatifs	595 110	597 128	597 128	612 212
Total des dépenses budgétaires	8 318 598	8 840 939	9 601 062	9 271 693

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des ressources communes en eau	7 525 093	7 525 093
Gestion de la qualité de l'eau des Grands Lacs	1 746 600	1 746 600
Total	9 271 693	9 271 693

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	595 110	597 128	612 212

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficace et efficiente au Canada.

Le CCN coordonne et encadre le système national de normalisation, qui est formé d'organismes canadiens et de Canadiens et de Canadiennes participant à des activités d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité volontaires. Des milliers de Canadiens et de Canadiennes contribuent aux travaux du réseau canadien de normalisation, dont quelque 3 000 bénévoles au sein de comités qui élaborent des normes. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité sont essentielles au bien-être économique et collectif de la population canadienne. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle nationale et internationale.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	19 271 621	15 647 708	17 702 499	17 805 586
Total des crédits votés	19 271 621	15 647 708	17 702 499	17 805 586
Total des dépenses budgétaires	19 271 621	15 647 708	17 702 499	17 805 586

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
	(dollars)				
Conseil canadien des normes	17 805 586	17 805 586
Total	17 805 586	17 805 586

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Créé par le Parlement en 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires.

Il est investi d'un double mandat :

- réglementation – veiller à ce que les prix demandés par les brevetés pour les médicaments brevetés vendus au Canada ne soient pas excessifs;
- établissement de rapports – faire rapport des tendances pharmaceutiques de tous les médicaments ainsi que des dépenses des brevetés dans la recherche et le développement.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB veille à la protection des Canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

Le ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEPMB.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	11 180 049	15 677 393	15 677 393	15 740 193
Total des crédits votés	11 180 049	15 677 393	15 677 393	15 740 193
Total des postes législatifs	1 159 360	1 325 820	1 325 820	1 353 481
Total des dépenses budgétaires	12 339 409	17 003 213	17 003 213	17 093 674

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer les prix des médicaments brevetés	13 927 400	13 927 400
Services internes	3 166 274	3 166 274
Total	17 093 674	17 093 674

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 159 360	1 325 820	1 353 481

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif chargé de réglementer et de surveiller les systèmes de radiodiffusion et de télécommunications canadiens dans l'intérêt du public, en plus de protéger la vie privée et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRTC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 142 914	8 779 059	12 151 090	9 896 828
Total des crédits votés	6 142 914	8 779 059	12 151 090	9 896 828
Total des postes législatifs	7 836 167	8 356 191	8 925 408	9 933 271
Total des dépenses budgétaires	13 979 081	17 135 250	21 076 498	19 830 099

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer et surveiller le système de communication	71 374 256	(55 849 685)	15 524 571
Services internes	21 276 827	(16 971 299)	4 305 528
Total	92 651 083	(72 820 984)	19 830 099

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 836 167	8 925 408	9 933 271

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, notamment leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en petits groupes ou en partenariat afin de cultiver le talent, de susciter de nouvelles idées et d'établir des liens qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRSH.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	40 972 861	39 803 046	41 834 265	43 157 521
5 Subventions	970 617 959	1 029 372 709	1 068 572 730	1 107 095 776
Total des crédits votés	1 011 590 820	1 069 175 755	1 110 406 995	1 150 253 297
Total des postes législatifs	4 799 818	4 276 971	4 601 931	5 076 991
Total des dépenses budgétaires	1 016 390 638	1 073 452 726	1 115 008 926	1 155 330 288

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	29 750 714	654 737 686	684 488 400
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	860 788	452 358 090	453 218 878
Services internes	17 623 010	17 623 010
Total	48 234 512	1 107 095 776	1 155 330 288

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Fonds de soutien à la recherche	426 827 871	427 638 090	452 358 090
Subventions et bourses	340 797 085	340 729 851	347 361 838
Fonds Nouvelles frontières en recherche	72 999 184	107 647 780	123 562 580
Bourses d'études supérieures du Canada	80 007 539	74 566 000	72 711 000
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	18 455 544	16 975 702	53 130 526
Fonds de recherche biomédicale du Canada	39 000 000	37 500 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 295 830	8 300 000	8 300 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	7 248 587	4 950 270	7 850 742
Chaires de recherche Canada 150	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	2 800 000	2 800 000	1 750 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	977 000	600 000	250 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	597 500	602 000	221 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 680 149	4 493 969	4 969 029
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	102 766	107 962	107 962

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un acteur clé pour ce qui est de faire du Canada un chef de file en matière de découverte et d'innovation. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Compte tenu de l'économie mondiale hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé de soutien quant au réseau d'innovation du Canada. Le CRSNG appuie la recherche qui bénéficie à tous les Canadiens. En rapprochant cette recherche innovatrice avec l'industrie par l'entremise d'initiatives de partenariats, le CRSNG facilite la collaboration entre le secteur privé et le milieu universitaire ainsi que l'accès à la richesse qu'offre le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	63 610 425	54 351 176	58 073 620	52 005 336
5 Subventions	1 341 785 484	1 295 368 765	1 318 123 827	1 259 424 499
Total des crédits votés	1 405 395 909	1 349 719 941	1 376 197 447	1 311 429 835
Total des postes législatifs	7 879 011	6 357 436	6 482 315	6 636 777
Total des dépenses budgétaires	1 413 274 920	1 356 077 377	1 382 679 762	1 318 066 612

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	37 121 665	1 259 424 499	1 296 546 164
Services internes	21 520 448	21 520 448
Total	58 642 113	1 259 424 499	1 318 066 612

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Subventions et bourses	996 521 377	999 759 837	1 010 464 100
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	137 135 497	108 439 290	96 422 066
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	94 727 325	97 019 294	72 798 333
Bourses d'études supérieures du Canada	50 413 322	48 985 000	50 490 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	11 549 999	11 200 000	10 150 000
Chaires de recherche Canada 150	9 275 000	9 450 000	9 450 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 320 836	8 350 000	8 350 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	2 727 000	1 650 000	1 300 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 670 298	6 279 092	6 433 554
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	174 979	203 223	203 223

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste « à favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	510 389 080	414 189 080	423 322 380	364 238 813
Total des crédits votés	510 389 080	414 189 080	423 322 380	364 238 813
Total des dépenses budgétaires	510 389 080	414 189 080	423 322 380	364 238 813

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil des Arts du Canada	364 238 813	364 238 813
Total	364 238 813	364 238 813

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

En tant que principal acteur fédéral de la recherche et du développement technologique au Canada, le CNRC fait progresser les connaissances scientifiques, soutient l'innovation en entreprise et fournit des solutions technologiques aux défis les plus urgents en matière de politiques publiques. En collaboration avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire, les experts scientifiques et les conseillers en technologie industrielle du CNRC soutiennent une vaste gamme d'activités scientifiques et d'innovation, notamment en aidant les petites et moyennes entreprises technologiques à intensifier leurs activités, à accéder aux chaînes de valeur mondiales et à devenir compétitives à l'échelle internationale. En conciliant l'avancement des sciences et des technologies émergentes nécessaires à l'économie de demain et le soutien à l'innovation dont les entreprises canadiennes ont besoin pour croître et réussir, le CNRC traduit l'excellence scientifique en innovations qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et des peuples du monde. En combinant son solide fondement national et son réseau régional d'infrastructures scientifiques spécialisées à des partenariats internationaux élargis, le CNRC est devenu une plateforme habilitante qui permet de relier diverses expertises au sein du système d'innovation du Canada, concentrant ses efforts sur les objectifs les plus précieux du pays.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	506 241 585	494 507 445	543 917 685	537 914 382
5 Dépenses en capital	110 269 115	51 085 000	78 214 134	105 785 000
10 Subventions et contributions	590 805 854	641 080 184	680 914 885	651 151 632
Total des crédits votés	1 207 316 554	1 186 672 629	1 303 046 704	1 294 851 014
Total des postes législatifs	228 992 761	250 715 595	252 480 436	253 579 186
Total des dépenses budgétaires	1 436 309 315	1 437 388 224	1 555 527 140	1 548 430 200

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et innovation	636 982 572	100 785 000	651 151 632	1 388 919 204
Services internes	154 510 996	5 000 000	159 510 996
Total	791 493 568	105 785 000	651 151 632	1 548 430 200

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subvention au titre du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	24 159 401	28 600 000	34 010 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	9 697 295	5 500 000	8 500 000
Affiliations internationales	564 958	560 000	560 000
Contributions			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	370 211 099	438 473 050	433 803 684
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	27 537 242	64 704 472	75 272 512
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	62 225 000	63 925 183	60 646 436
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi et compétences jeunesse	63 419 443	14 254 000	21 100 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organisations	24 651 202	16 365 000	13 800 000
Contribution en vertu du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	7 731 419	8 039 479	2 800 000
Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	608 795	659 000	659 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	163 061 922	182 000 000	182 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 844 964	70 480 436	71 579 186

Corporation commerciale canadienne

Raison d'être

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est régie par la loi qui l'a créée, soit la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* de 1946. La Loi énonce le mandat général de la CCC, c'est-à-dire contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la CCC un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC facilite les transactions d'exportation à partir du Canada en négociant et en exécutant des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement et en faisant appel à des entreprises canadiennes pour répondre aux besoins d'approvisionnement.

Le financement de la CCC provient principalement de deux sources : un crédit destiné spécifiquement à financer l'exécution par la CCC de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) entre les États-Unis et le Canada et le recouvrement des coûts de toutes les autres activités internationales payantes.

La CCC rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Corporation	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Total des crédits votés	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Total des dépenses budgétaires	13 000 000	13 000 000	13 000 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Corporation commerciale canadienne	13 000 000	13 000 000
Total	13 000 000	13 000 000

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada (l'École) est le fournisseur de services d'apprentissage communs de la fonction publique du Canada. L'École a pour mandat législatif de fournir une gamme d'activités d'apprentissage qui renforcent les capacités des employés et des organisations de la fonction publique, et qui favorisent l'excellence de la gestion au sein de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'École.

La présidente du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	64 740 705	62 991 464	63 138 609	63 502 781
Total des crédits votés	64 740 705	62 991 464	63 138 609	63 502 781
Total des postes législatifs	16 595 716	15 720 967	15 720 967	15 911 766
Total des dépenses budgétaires	81 336 421	78 712 431	78 859 576	79 414 547

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Apprentissage commun dans la fonction publique	59 560 910	59 560 910
Services internes	19 853 637	19 853 637
Total	79 414 547	79 414 547

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 978 196	8 997 635	9 188 434
Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	7 617 327	6 723 332	6 723 332

Énergie atomique du Canada limitée

Raison d'être

Le mandat d'Énergie atomique du Canada limitée consiste à faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclassement.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	1 008 769 322	1 174 652 615	1 326 573 883	1 541 555 307
Total des crédits votés	1 008 769 322	1 174 652 615	1 326 573 883	1 541 555 307
Total des dépenses budgétaires	1 008 769 322	1 174 652 615	1 326 573 883	1 541 555 307

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Déclassement nucléaire et gestion des déchets radioactifs	1 140 509 721	1 140 509 721
Laboratoires nucléaires	230 045 586	171 000 000	401 045 586
Total	1 370 555 307	171 000 000	1 541 555 307

Fondation canadienne des relations raciales

Raison d'être

La Fondation canadienne des relations raciales est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, qui est entrée en vigueur le 28 octobre 1996. Selon la loi, la société d'État a pour mission « de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale » en entreprenant diverses activités qui y sont énoncées en détail.

À titre de ministre responsable de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiement à la Fondation	6 180 001	5 000 000	5 115 542	9 000 000
Total des crédits votés	6 180 001	5 000 000	5 115 542	9 000 000
Total des dépenses budgétaires	6 180 001	5 000 000	5 115 542	9 000 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Fondation canadienne des relations raciales	9 000 000	9 000 000
Total	9 000 000	9 000 000

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	3 955 115 401	3 016 856 037	3 273 863 254	3 109 941 360
5 Dépenses en capital	235 865 869	262 730 335	311 078 277	284 004 352
10 Subventions et contributions	482 559 706	428 273 483	668 925 484	201 445 483
Total des crédits votés	4 673 540 976	3 707 859 855	4 253 867 015	3 595 391 195
Total des postes législatifs	652 884 690	526 343 968	541 780 751	571 228 366
Total des dépenses budgétaires	5 326 425 666	4 234 203 823	4 795 647 766	4 166 619 561

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de police contractuels et autochtones	3 529 248 794	153 578 003	142 359 114	(1 986 276 784)	1 838 909 127
Services de police fédérale	983 081 297	13 794 848	34 640 577	(2 000 000)	1 029 516 722
Services de police spécialisés	570 285 639	33 017 776	29 445 792	(22 749 000)	610 000 207
Services internes	620 491 342	83 613 725	(15 911 562)	688 193 505
Total	5 703 107 072	284 004 352	206 445 483	(2 026 937 346)	4 166 619 561

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	470 629 568	407 200 000	176 900 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 929 123	2 586 483	2 586 483
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	642 015	1 000 000	1 375 000
Total des postes législatifs	4 326 758	5 000 000	5 000 000
Contributions			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	8 359 000	17 487 000	20 584 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	545 556 213	467 685 292	482 695 485
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 677 002	69 095 459	83 532 881
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	4 326 758	5 000 000	5 000 000

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme du gouvernement du Canada chargé d'investir dans la recherche en santé. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada, conformément à l'éthique :

- en finançant la recherche libre et la recherche priorisée;
- en renforçant la capacité de recherche dans des secteurs peu explorés et en formant la prochaine génération de chercheurs en santé;
- en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de la recherche et la transformation de ces résultats en nouvelles politiques, pratiques, procédures, produits et services.

Les IRSC investissent dans l'excellence en recherche dans le cadre de leur responsabilité essentielle, le financement de la recherche et la formation en santé, et de leurs trois programmes :

- recherche libre : fonds de recherche dans tout domaine lié à la santé visant la découverte et l'application de connaissances;
- formation et soutien professionnel : bourses offertes directement à la génération actuelle et à la prochaine génération de chercheurs prometteurs pour soutenir la formation ou le perfectionnement professionnel;
- recherche priorisée : subventions et bourses ciblées dans les domaines prioritaires.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	61 439 597	64 900 611	70 381 154	72 521 635
5 Subventions	1 315 234 184	1 169 850 525	1 279 597 196	1 270 253 442
Total des crédits votés	1 376 673 781	1 234 751 136	1 349 978 350	1 342 775 077
Total des postes législatifs	7 625 483	7 733 516	9 193 677	8 865 704
Total des dépenses budgétaires	1 384 299 264	1 242 484 652	1 359 172 027	1 351 640 781

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en santé	39 610 978	1 270 253 442	1 309 864 420
Services internes	41 776 361	41 776 361
Total	81 387 339	1 270 253 442	1 351 640 781

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel	1 182 821 346	1 061 973 057	1 149 345 057
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	43 803 272	28 117 817	47 227 134
Bourses d'études supérieures du Canada	28 582 495	35 547 500	39 047 500
Subventions d'appui aux instituts	15 216 400	14 722 450	15 781 200
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 291 667	8 350 000	8 350 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	5 250 000	5 600 000	5 800 000
Chaires de recherche Canada 150	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	1 228 579	1 634 927	1 555 416
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	2 432 376	1 496 334	447 135

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 625 483	9 193 677	8 865 704

Investir au Canada

Raison d'être

Investir au Canada a été constitué comme établissement public en 2018, après l'entrée en vigueur de la *Loi sur Investir au Canada*. En vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation, Investir au Canada a pour mission de :

- promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

La ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Investir au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	34 487 041	33 611 556	33 595 456	33 986 146
Total des crédits votés	34 487 041	33 611 556	33 595 456	33 986 146
Total des dépenses budgétaires	34 487 041	33 611 556	33 595 456	33 986 146

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Attirer de l'investissement direct étranger	26 521 214	26 521 214
Services internes	7 464 932	7 464 932
Total	33 986 146	33 986 146

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est une société d'État mère, initialement créée en 1998. Elle a été ensuite fusionnée avec la Société du pont de la rivière Sainte-Marie, une filiale en propriété exclusive, le 27 janvier 2015, et l'Administration du pont Blue Water, une société d'État mère, le 1er février 2015. La SPFL fournit une fonction de surveillance et de responsabilité au gouvernement du Canada pour des ponts internationaux particuliers et des structures connexes en Ontario, incluant les parties canadiennes des ponts internationaux à Cornwall, à Lansdowne, à Sault Ste. Marie et à Point Edward.

La SPFL rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société	9 123 879	5 303 000	7 381 000
Total des crédits votés	9 123 879	5 303 000	7 381 000
Total des dépenses budgétaires	9 123 879	5 303 000	7 381 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La Société des ponts fédéraux Limitée	1 427 000	5 954 000	7 381 000
Total	1 427 000	5 954 000	7 381 000

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain d'origine (dont la déconstruction est en cours) et son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de contournement de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure, ainsi qu'à fournir au public un système de transport sûr et efficace.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le résumé du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	235 144 062	280 004 519	280 514 520	144 126 071
Total des crédits votés	235 144 062	280 004 519	280 514 520	144 126 071
Total des dépenses budgétaires	235 144 062	280 004 519	280 514 520	144 126 071

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	113 171 461	30 954 610	144 126 071
Total	113 171 461	30 954 610	144 126 071

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.-N.-L. Marine Atlantique assure le transport d'environ 25 % de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L. ainsi que le transport de 66 % des marchandises et de 90 % des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme vital pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et pour la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	130 809 588	40 755 438	158 520 769	189 617 507
Total des crédits votés	130 809 588	40 755 438	158 520 769	189 617 507
Total des dépenses budgétaires	130 809 588	40 755 438	158 520 769	189 617 507

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Marine Atlantique S.C.C.	135 530 818	54 086 689	189 617 507
Total	135 530 818	54 086 689	189 617 507

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868, un an après la Confédération, en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	629 882 264	608 022 545	635 826 686	463 606 864
5 Dépenses en capital	49 361 746	38 309 523	52 812 523	31 963 435
10 Subventions et contributions	681 734 044	582 506 527	748 050 579	513 062 360
Total des crédits votés	1 360 978 054	1 228 838 595	1 436 689 788	1 008 632 659
Total des postes législatifs	2 100 946 431	2 024 527 883	2 134 252 137	818 439 880
Total des dépenses budgétaires	3 461 924 485	3 253 366 478	3 570 941 925	1 827 072 539
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(2 336 283)
Total des dépenses non budgétaires	(2 336 283)

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Risques du secteur	20 864 889	415 000	773 921 393	(1 000 000)	794 201 282
Science et innovation	329 519 376	26 873 935	240 450 796	(25 000 000)	571 844 107
Marchés nationaux et internationaux	71 328 684	62 500	256 211 564	(8 418 454)	319 184 294
Services internes	162 730 856	4 612 000	(25 500 000)	141 842 856
Total	584 443 805	31 963 435	1 270 583 753	(59 918 454)	1 827 072 539

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions à l'appui de l'industrie vinicole canadienne	78 550 495
Subventions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	10 379 468	8 785 440	8 785 520
Défi de réduction du gaspillage alimentaire	2 200 000	7 400 000	5 100 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	3 484 640	2 730 000	2 730 000
Subventions à l'appui du programme de collaboration internationale	4 549 605	3 143 000	1 433 000
Total des postes législatifs	625 523 316	639 231 419	125 765 919
Contributions			
Contributions à l'appui du programme des technologies propres en agriculture	14 056 191	29 816 071	111 116 071
Contributions à l'appui du volet Mesures à la ferme pour le climat du programme Solutions agricoles pour le climat	69 550	87 390 000	108 600 725
Paiements de contribution à l'appui du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs dans le cadre des initiatives de gestion de l'offre	38 418 573	80 000 000	80 000 000
Paiements de contribution à l'appui du Fonds d'investissement dans la transformation des produits sous gestion de l'offre dans le cadre des initiatives de gestion de l'offre	19 500 000	58 500 000
Paiements de contribution pour le programme de préparation de l'industrie à la peste porcine africaine	16 500 000
Contributions pour soutenir les Solutions agricoles pour le climat	6 250 000	12 500 000
Stratégie emploi et compétences jeunesse	21 288 911	3 324 714	11 752 543
Paiements de contribution à l'appui du Programme de développement des marchés de la volaille et des œufs dans le cadre des initiatives de gestion de l'offre	3 500 000	7 000 000	7 000 000
Contributions à l'appui du programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture	30 283 775	13 331 000	4 831 000
Contributions à l'appui du programme Agri-compétitivité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	3 875 046	6 674 780	3 466 626
Contributions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	140 331 883	1 696 360	2 196 380
Total des postes législatifs	1 404 262 553	1 315 113 309	631 755 474

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Paiements de contribution pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	201 679 478	434 938 961	246 408 961
Paiements de contribution pour le programme Agri-protection (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	719 839 291	623 000 000	243 448 000
Paiements de subvention pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	135 203 070	122 910 000	116 764 500
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. 1997, ch. C-34)	30 726 946	109 000 000	113 300 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 003 385	70 605 491	58 805 665
Paiements de contribution pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	21 223 376	16 550 000	15 487 500
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	113 157	13 111 013	13 111 013
Paiements de subvention pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	30 072 112	48 221 419	8 901 419
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	423 721	1 209 418	2 018 122
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)	100 000	100 000
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère de l'Emploi et du Développement social

Raison d'être

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, le ministre du Travail et la ministre des Aînés sont responsables de cette organisation.

La mission d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), y compris le Programme du travail et Service Canada, est de bâtir un Canada plus fort et plus inclusif, d'aider les Canadiens et les Canadiennes à mener une vie productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie.

EDSC fournit une gamme de programmes et de services qui touchent les Canadiens et les Canadiennes tout au long de leur vie. Le Ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants. Le Programme du travail est responsable des lois et des politiques s'appliquant aux milieux de travail de compétence fédérale. Service Canada aide les citoyens à accéder aux programmes d'EDSC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 232 609 394	1 077 997 107	1 369 532 879	1 273 326 965
5 Subventions et contributions	4 793 596 083	10 319 347 022	10 680 435 886	9 892 285 081
– Radiation des dettes – Prêts canadiens aux étudiants et Prêts canadiens aux apprentis	168 772 499	227 472 139
Total des crédits votés	6 194 977 976	11 397 344 129	12 277 440 904	11 165 612 046
Total des postes législatifs	89 589 886 339	76 007 030 436	76 790 513 590	82 986 698 892
Total des dépenses budgétaires	95 784 864 315	87 404 374 565	89 067 954 494	94 152 310 938
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	236 547 330	(205 643 530)	(208 594 735)	161 519 650
Total des dépenses non budgétaires	236 547 330	(205 643 530)	(208 594 735)	161 519 650

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Régimes de pension et prestations	852 558 059	77 448 406 739	(310 569 907)	77 990 394 891
Apprentissage, développement des compétences et emploi	2 101 912 628	7 562 871 481	(1 391 454 034)	8 273 330 075
Développement social	76 354 960	6 828 750 657	6 905 105 617
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	416 220 770	416 220 770
Conditions et relations de travail	120 391 731	62 558 000	(900 000)	182 049 731
Services internes	1 081 901 580	(696 691 726)	385 209 854
Total	4 649 339 728	91 902 586 877	(2 399 615 667)	94 152 310 938

Non budgétaire

	Total
Apprentissage, développement des compétences et emploi	161 519 650
Total	161 519 650

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Stratégie canadienne en matière d'apprentissage	114 339 322
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	61 317 688	64 340 000	74 340 000
Prestation canadienne d'urgence	52 170 624	130 000 680	43 333 560
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	39 183 400	42 550 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	82 631 012	23 728 540	21 141 707
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	77 796 335	78 015 100	20 650 000
Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes	361 260	10 000 000	10 000 000
Programme de financement du travail	6 803 000	7 303 000	7 303 000
Programme de financement des objectifs de développement durable	280 851	4 600 000	4 600 000
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	47 811 212	6 274 597	2 091 532
Données sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et programme de recherche	272 500	1 250 000	1 375 000
Mesures de soutien pour l'information sur le marché du travail au Canada	1 100 000	1 100 000	1 265 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	1 000 000	1 000 000
Programme stratégique de mobilisation des partenaires et de recherche	538 000	100 000	100 000
Programme de préparation à l'investissement	1 772 888	2 000 000	14 492
Total des postes législatifs	84 729 453 145	74 084 424 355	80 656 420 882
Contributions			
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	552 911 144	907 980 281	972 479 477
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	1 306 568 862	1 158 423 339	915 716 329
Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones	170 270 386	299 362 645	391 369 429
Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale	13 472 696	130 826 508	113 372 736
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	19 882 185	119 786 792	113 084 276

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, à des organismes et instituts de recherche et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience de travail et de vie tout en soutenant le service aux collectivités	39 334 966	81 937 500	92 787 500
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	41 049 723	399 629 207	44 971 707
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	13 100 000	12 372 578	24 965 317
Programme des travailleurs étrangers temporaires – Réseau de soutien des travailleurs migrants	8 556 678	18 578 332	17 584 428
Contributions dans le but de compléter le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) et le Cadre d'AGJE autochtones, pour favoriser des approches novatrices et améliorer les données et la recherche en matière d'AGJE	163 810	11 702 668	16 757 392
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	14 363 610	14 650 000	13 900 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	3 462 339	2 500 000	2 500 000
Programme de financement du travail	1 807 415	2 500 000	2 500 000
Total des postes législatifs	1 134 428 951	1 214 625 604	1 353 880 914
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants	942 685 251	5 013 697 533	6 104 192 877
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	922 000 000	922 000 000	722 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	46 221 407 443	52 975 000 000	58 126 000 000
Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	14 004 834 367	15 484 000 000	17 779 000 000
Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	3 154 531 140	3 414 307 523	1 937 859 143
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 223 515 704	1 293 185 462	1 443 970 740
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	1 089 549 480	1 032 000 000	1 040 000 000
Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	528 908 824	544 000 000	646 000 000
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	469 040 662	576 378 227	631 444 065
Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.2(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social</i>	225 932 000	252 128 822	388 439 850
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	364 367 136	319 965 648	352 942 081
Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	185 520 238	236 225 437	265 962 674
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	142 304 157	151 000 000	180 000 000
Paiements pour la Prestation canadienne de la relance économique en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	13 214 013 128	103 582 000	60 488 723
Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité (<i>Loi sur le programme de protection des salariés</i>)	11 688 465	49 250 000	49 250 000
Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	34 122 519	31 444 511	31 444 511
Paiements pour la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	1 026 424 743	163 514 000	17 821 488
Paiements pour la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	2 341 550 662	141 041 000	15 877 753
Paiements pour la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement en vertu de la <i>Loi sur la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement</i>	946 129 117	15 342 000	15 869 252
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	2 407 688	2 949 927	3 811 610
Prestation universelle pour la garde d'enfants (<i>Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants</i>)	3 699 991	1 600 000	900 000

Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	788 838	4 545 255	347 209
Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique (<i>Loi sur l'assurance du service civil</i>)	145 000	145 000
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Ministre d'État (Ministre des Aînés) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 005	2 000	2 000
Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(1 412 111)	(1 402 577)	(1 161 307)
Non budgétaire			
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	232 762 468	(217 914 739)	150 440 584
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	3 574 862	9 320 004	11 079 066

Ministère de l'Environnement

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Environnement et Changement climatique Canada dirige et soutient un large éventail d'enjeux environnementaux, notamment en prenant des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques, la pollution, la préservation de la nature et les prévisions des conditions météorologiques et environnementales. Le Ministère aborde ces questions par le biais de diverses mesures et initiatives, notamment en dirigeant les efforts du Canada en vue d'une transition vers une économie nette zéro et en renforçant la résilience face aux changements climatiques, en protégeant davantage nos terres et nos eaux, en renforçant la protection et le rétablissement des espèces en péril et de leurs habitats, et en fournissant des renseignements environnementaux et météorologiques aux Canadiens. Pour réaliser son mandat, le Ministère travaille avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones, la société civile, l'industrie et les partenaires internationaux, et entreprend des activités de surveillance, de recherche scientifique, d'élaboration de politiques et de règlements, et d'application des lois et des règlements environnementaux.

L'orientation des programmes du Ministère tient compte de l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Environnement et Changement climatique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	940 437 924	969 250 762	1 030 212 092	998 976 093
5 Dépenses en capital	93 639 294	120 490 444	122 018 103	100 902 516
10 Subventions et contributions	577 281 682	770 281 713	865 561 684	1 234 196 797
Total des crédits votés	1 611 358 900	1 860 022 919	2 017 791 879	2 334 075 406
Total des postes législatifs	101 529 765	108 194 152	155 936 980	112 002 268
Total des dépenses budgétaires	1 712 888 665	1 968 217 071	2 173 728 859	2 446 077 674

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	129 307 090	6 482 006	740 964 156	876 753 252
Préservation de la nature	231 302 488	14 686 016	434 063 028	(2 641 788)	677 409 744
Prévention et gestion de la pollution	361 158 231	23 695 039	53 493 325	(17 910 547)	420 436 048
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	232 510 516	44 499 886	5 676 288	(53 100 230)	229 586 460
Services internes	231 714 409	11 539 569	(1 361 808)	241 892 170
Total	1 185 992 734	100 902 516	1 234 196 797	(75 014 373)	2 446 077 674

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions à l'appui de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques	6 175 000	10 282 500	22 972 500
Subventions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	2 500 000	5 000 000
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	2 970 023	4 210 545	4 378 560
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 849 912	3 517 500	3 517 500
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	400 000	700 000	1 600 000
Subventions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	23 000	44 000	44 000
Contributions			
Contributions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	243 351 621	291 034 709	654 384 738
Contributions à l'appui du Fonds canadien pour la nature	163 288 963	288 720 096	291 119 961
Contributions à l'appui de la préservation de la nature	57 103 485	75 760 916	139 166 527
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	26 521 747	27 518 487	33 107 530
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	23 435 023	21 533 891	25 872 641
Contributions à l'appui de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques	16 000 000	21 750 000
Contributions à l'appui du Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	37 813 500	14 129 000	18 054 021
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	2 411 644	4 945 753	3 464 503
Contribution obligatoire à la Commission de coopération environnementale (CCE)	2 363 342	3 460 777	3 460 777
Contributions à l'appui du Système d'évaluation des impacts et de réglementation	3 127 400	2 970 400	3 350 400
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	5 005 706	2 167 785	2 167 785
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	220 000	220 000
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	200 000	206 140	206 140
Contributions obligatoires du Canada à la Convention de Minamata sur le mercure	100 421	200 000	200 000
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	106 001	121 214	121 214
Contribution obligatoire au Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR)	34 894	38 000	38 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 160 342	114 778 914	111 907 568
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère de l'Industrie

Raison d'être

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

ISDE est l'organisme fédéral qui gère le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est le ministre principal responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de l'Industrie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	564 606 696	573 947 797	608 127 269	613 545 412
5 Dépenses en capital	16 594 785	67 250 100	67 737 883	29 222 750
10 Subventions et contributions	2 321 941 169	4 884 272 981	4 928 632 433	5 025 685 237
Total des crédits votés	2 903 142 650	5 525 470 878	5 604 497 585	5 668 453 399
Total des postes législatifs	191 721 094	259 044 135	265 096 995	183 321 791
Total des dépenses budgétaires	3 094 863 744	5 784 515 013	5 869 594 580	5 851 775 190
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	300 000	300 000
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés	800 000	800 000	800 000
Total des postes législatifs	435 000 000
Total des dépenses non budgétaires	435 000 000	800 000	800 000	800 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Entreprises, investissement et croissance	769 531 354	28 467 750	3 208 254 264	(303 782 517)	3 702 470 851
Personnes, compétences et collectivités	30 657 836	1 068 359 991	1 099 017 827
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	15 805 878	843 811 548	859 617 426
Services internes	219 964 086	755 000	(30 050 000)	190 669 086
Total	1 035 959 154	29 222 750	5 120 425 803	(333 832 517)	5 851 775 190

Non budgétaire

	Total
Entreprises, investissement et croissance	800 000
Total	800 000

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Subventions au Programme canadien d'adoption du numérique : Volet 2	15 000	249 488 612	393 330 131
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	4 808 000	4 808 000	4 808 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	400 000	600 000	1 000 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	375 000	375 000	535 000
Subventions au Programme de cliniques juridiques de la propriété intellectuelle	156 200	200 000	350 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	447 911	632 000	300 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	111 000	140 000	150 000
Subventions au programme de propriété intellectuelle autochtone	116 665	150 000	150 000
Contributions			
Contributions provenant du Fonds stratégique pour l'innovation	625 384 331	1 365 698 198	1 758 919 830
Contributions en vertu du Fonds pour la large bande universelle	302 466 744	921 297 164	784 654 586
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	339 050 000	623 309 615	457 411 833
Contributions au titre des grappes d'innovation mondiales	228 235 499	318 844 198	311 416 314
Contributions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	100 175 408	173 064 265	190 515 306
Contributions à Mitacs Inc.	103 380 038	177 500 000	188 619 962
Contributions au Programme canadien d'adoption du numérique : Volet 1	1 149 364	111 003 433	124 203 433
Contribution sous la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique	25 617 073	226 887 005	117 325 900
Contributions à l'initiative de perfectionnement pour l'industrie	23 879 766	97 984 071
Contributions à Genome Canada	61 410 000	79 300 000	79 400 000
Contributions au Programme canadien d'adoption du numérique : Volet 2	44 234 952	59 289 112
Contribution en vertu du programme Brancher pour innover	140 189 101	132 426 029	49 576 546
Contributions en vertu du programme de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat	61 650 000	48 200 000
Contributions à CANARIE Inc.	28 700 000	47 570 000	40 600 000
Contributions dans le cadre du programme CodeCan	4 119 818	25 856 509	35 634 732
Contributions en vertu du programme ÉleverlaPI	31 027 070
Contributions à adMare BioInnovations	10 300 000	27 700 000	27 000 000
Contribution pour le Réseau d'innovation pour la cyber sécurité	19 118 535	24 221 636
Contributions en vertu du Programme de développement de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat	200 000	24 992 600	22 462 000
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle	13 600 000	21 571 177
Contributions aux instituts nationaux d'intelligence artificielle	5 700 657	11 000 000	15 869 931
Contributions au Réseau de cellules souches	6 000 000	15 000 000	15 000 000
Contributions dans le cadre des capacités informatiques dédiées à l'intelligence artificielle	7 800 000	14 099 924
Contributions au titre du Programme d'économie diversifiée et inclusive	1 181 255	9 494 000	12 075 372
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	8 900 000	10 800 000	11 000 000
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions au Réseau de santé coordonné, accessible, national	9 000 000
Contributions à Futurpreneur Canada	7 675 000	7 675 000	7 675 000
Contributions dans le cadre du programme d'échange en matière de littérature numérique	7 840 799	7 049 784
Contributions à Praxis Institut de la moelle épinière	6 900 000
Contributions au Conseil des académies canadiennes	4 075 000	2 750 000	6 000 000

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme Compétences numériques des jeunes	64 218 441	10 800 000	5 300 000
Contributions à la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur	6 861 558	5 218 448
Contributions à l'Université de Waterloo aux fins de l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions à Parlons sciences	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions dans le cadre du programme des Ordinateurs pour les écoles	4 675 532	4 663 157	4 663 157
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme de stages des Ordinateurs pour les écoles	7 341 932	4 797 085	4 437 085
Contributions pour le programme de développement de la technologie accessible	6 761 117	3 877 729
Contributions en vertu du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires : Le Carrefour du savoir et le Fonds de prêts	20 191 345	11 500 000	1 847 384
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 689 800	1 690 000	1 690 000
Contributions en vertu du programme de soutien aux femmes entrepreneures	2 800 000	2 800 000	1 400 000
Contribution à l'Université de Victoria aux fins d'un centre national pour le droit autochtone	280 216	7 462 900	1 019 784
Contributions dans le cadre du programme d'accès abordable	1 803 397	675 000
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	10 236 218	1 535 145	230 000
Total des postes législatifs	107 995 641	146 708 453	94 740 566

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 36)	82 146 609	134 271 103	79 427 567
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 875 947	77 645 122	77 101 480
ICRA pour la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (<i>Loi no 1 d'exécution du budget de 2017</i>)	25 849 032	12 437 350	15 312 999
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (<i>Loi de crédits no 3 pour 1993-1994</i>)	17 128 598	40 648 920	11 383 045
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Ministre d'État (Développement économique rural) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	39 254	2 000	2 000

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Raison d'être

Le Canada est un pays sur lequel l'immigration a eu une incidence positive. Il a accueilli 19 millions de personnes depuis la Confédération et compte plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, si l'on regarde vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, octroie la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens qui y ont droit.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du Ministère en ce qui a trait aux lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 289 129 883	1 539 424 462	2 390 126 187	1 854 455 344
5 Dépenses en capital	22 662 237	30 355 221	44 754 836	104 704 726
10 Subventions et contributions	1 771 143 168	2 126 826 012	3 184 295 524	2 394 529 894
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	174 303
Total des crédits votés	3 083 109 591	3 696 605 695	5 619 176 547	4 353 689 964
Total des postes législatifs	368 163 689	211 130 905	262 224 442	135 002 708
Total des dépenses budgétaires	3 451 273 280	3 907 736 600	5 881 400 989	4 488 692 672
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	5 086 214
Total des dépenses non budgétaires	5 086 214

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	1 102 874 630	886 145	2 394 529 894	3 498 290 669
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	326 775 239	(14 248 500)	312 526 739
Citoyenneté et passeports	741 948 972	(652 038 766)	89 910 206
Services internes	484 146 477	103 818 581	587 965 058
Total	2 655 745 318	104 704 726	2 394 529 894	(666 287 266)	4 488 692 672

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	697 030 000	697 030 000	726 729 000
Subvention pour le Programme d'aide à la réinstallation des réfugiés	29 000 000	25 433 896	232 315 930
Subvention pour le Programme d'établissement	15 817 311	55 000 000	55 000 000
Subvention pour le Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale	7 999 922	9 650 000	24 950 000
Contributions			
Programme d'établissement	832 413 887	971 022 398	1 048 071 586
Aide à la réinstallation	185 498 417	190 489 718	304 516 275
Organisation internationale pour les migrations	2 109 858	2 200 000	2 947 103

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	100 440 720	152 179 663	128 325 471
Fonds renouvelable de Passeport Canada (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> [L.R.C. (1985), ch. R-8])	251 457 202	109 952 279	6 582 537
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère de la Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à appuyer une vision selon laquelle le Canada assure :

- sa protection au pays, sa souveraineté étant bien défendue par les FAC disposées à prêter assistance lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, ainsi que dans les opérations de recherche et sauvetage;
- sa sécurité en Amérique du Nord, en étant actif au sein d'un partenariat de défense renouvelé dans le cadre du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et avec les États-Unis;
- son engagement dans le monde, les FAC participant aux efforts du Canada en vue d'assurer un monde plus stable et pacifique, notamment grâce aux opérations de soutien et de maintien de la paix.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

La ministre de la Défense nationale est responsable du MDN.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	17 026 335 819	17 574 151 036	18 168 297 605	17 912 761 663
5 Dépenses en capital	4 641 317 354	5 956 536 653	5 943 966 796	6 076 583 477
10 Subventions et contributions	313 285 109	314 401 113	1 326 255 113	319 808 513
15 Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	517 142 045	446 727 532	446 727 532	446 727 532
Total des crédits votés	22 498 080 327	24 291 816 334	25 885 247 046	24 755 881 185
Total des postes législatifs	1 628 064 634	1 658 531 222	1 695 363 469	1 733 243 058
Total des dépenses budgétaires	24 126 144 961	25 950 347 556	27 580 610 515	26 489 124 243
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Compte d'avance du fonds de roulement	(1 248 045)
Total des crédits votés	(1 248 045)
Total des dépenses non budgétaires	(1 248 045)

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Forces prêtes au combat	10 565 305 724	316 872 281	2 450 000	(108 818 582)	10 775 809 423
Acquisition de capacités	499 419 279	4 251 372 989	(9 051)	4 750 783 217
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	3 446 148 771	1 210 367 703	45 367 129	(170 980 190)	4 530 903 413
Équipe de la Défense	3 851 882 074	20 387 769	4 395 000	(61 779 243)	3 814 885 600
Concept de force de l'avenir	634 706 593	223 076 660	29 602 976	(334 443)	887 051 786
Opérations	551 228 545	35 307 098	238 663 408	(219 449)	824 979 602
Services internes	900 012 238	19 198 977	(14 500 013)	904 711 202
Total	20 448 703 224	6 076 583 477	320 478 513	(356 640 971)	26 489 124 243

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	25 023	5 000 000	5 000 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	1 876 427	2 731 911	3 209 005
Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	230 147	2 450 000	2 450 000
Programme des subventions pour le soutien communautaire pour les personnes survivantes d'inconduite sexuelle	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui du Programme sur la réconciliation avec les peuples autochtones	1 050 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	500 000	500 000	500 000
Contributions			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	135 000 528	157 083 876	163 324 729
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	68 461 276	62 890 532	56 649 679
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	31 132 623	35 450 000	35 538 667
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	16 518 711	22 000 000	19 000 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	4 842 409	11 389 000	11 389 000
Contributions à l'assainissement d'anciens sites de radars militaires au Québec	6 970 462
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	5 311 464	4 200 000	4 200 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	3 100 000	3 100 000	3 100 000
Programme de contributions de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	2 250 000	2 250 000	2 250 000
Assainissement du site de l'aéroport Jack Garland de North Bay	237 742	1 488 950	1 358 000
Contributions à l'appui du programme sur la réconciliation avec les peuples autochtones	450 000
Programme de contributions des principes de Vancouver	225 000	225 000	225 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	139 747	141 844	143 971
Total des postes législatifs	762 242	1 000 000	670 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 312 114 523	1 351 417 141	1 402 013 774
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	307 511 604	342 853 828	330 464 584
Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	626 966	800 000	550 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	135 276	200 000	120 000
Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé en 1987 pour promouvoir la croissance et la diversification de l'économie de l'Ouest. En août 2021, le nom commercial de DEO a été changé pour Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan). PrairiesCan favorise la croissance économique et la diversification de l'économie des provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba). PrairiesCan défend également les intérêts des provinces des Prairies dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques nationales, de programmes et de projets.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Le ministre des Affaires du Nord est également le ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	45 963 645	46 629 778	48 437 241	42 305 692
5 Subventions et contributions	380 798 549	371 435 004	529 226 790	323 808 800
Total des crédits votés	426 762 194	418 064 782	577 664 031	366 114 492
Total des postes législatifs	5 091 726	5 403 901	5 742 759	4 625 187
Total des dépenses budgétaires	431 853 920	423 468 683	583 406 790	370 739 679

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les Prairies	33 171 481	323 808 800	356 980 281
Services internes	15 759 398	(2 000 000)	13 759 398
Total	48 930 879	323 808 800	(2 000 000)	370 739 679

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	7 381 281	5 000 000
Le programme Croissance économique régionale par l'innovation	2 458 176	921 816
Contributions			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	220 315 484	176 557 926	198 914 510
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	120 774 875	164 444 753	98 379 606
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités	32 978 791	17 667 868	17 667 868
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	6 729 399	2 925 000	2 925 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 087 300	5 742 759	4 625 187

Ministère de la Justice

Raison d'être

Le ministère de la Justice Canada appuie le double rôle du ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Dans le cadre du système juridique canadien, l'administration de la justice est un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires. Le Ministère appuie le ministre de la Justice dans l'exécution de ses responsabilités liées aux lois et secteurs du droit qui relèvent de la compétence fédérale, en assurant un cadre juridique national bilingue et bijuridique, principalement dans les domaines suivants : la justice pénale (y compris la justice pour les victimes d'actes criminels et la justice pénale pour les jeunes), la justice familiale, l'accès à la justice, le droit applicable aux Autochtones, le droit public et le droit privé international. Cette responsabilité est assurée par l'élaboration de politiques, lois, programmes et services pour les Canadiens et Canadiennes. Le ministre agit à titre de conseiller juridique du Cabinet et veille à ce que l'administration des affaires publiques soit conforme à la loi.

Le Ministère appuie le rôle de procureur général du Canada en tant que conseiller juridique en chef de la Couronne, qui représente la Couronne et non les ministères ou organismes individuels. Par conséquent, le procureur général cherche à protéger les intérêts de l'ensemble du gouvernement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	292 054 845	274 137 786	278 643 058	281 780 119
5 Subventions et contributions	529 544 281	562 235 003	609 385 003	606 730 391
Total des crédits votés	821 599 126	836 372 789	888 028 061	888 510 510
Total des postes législatifs	85 818 477	85 384 286	86 508 191	99 042 246
Total des dépenses budgétaires	907 417 603	921 757 075	974 536 252	987 552 756

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Support au système de justice	61 062 435	606 730 391	667 792 826
Services juridiques	617 151 583	(382 282 000)	234 869 583
Services internes	144 608 347	(59 718 000)	84 890 347
Total	822 822 365	606 730 391	(442 000 000)	987 552 756

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions versées en vertu du Fonds pour les partenariats avec les Autochtones	9 000 000
Subventions versées en vertu du programme de justice autochtone	3 050 000	4 550 000	4 550 000
Subventions à l'appui du programme juridique de partenariats et d'innovation	3 216 943	3 656 943	3 656 943
Subventions versées en vertu du Fonds d'aide aux victimes	3 427 024	3 450 000	3 450 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	596 337	600 000	600 000
Subventions à l'appui du Fonds du système de justice pour les jeunes	40 800	79 655	79 655
Contributions			
Contributions pour l'aide juridique en matière pénale	146 327 507	165 327 507	193 827 507
Contributions versées en vertu du programme de financement des services de justice pour les jeunes	184 972 994	184 972 994	184 972 994
Contributions versées en vertu du programme juridique de partenariats et d'innovation	12 964 672	29 377 850	33 898 574
Contributions versées en vertu du programme de justice autochtone	17 994 583	30 071 829	29 821 829
Contributions au financement du Fonds canadien de justice familiale	17 073 435	25 700 000	23 444 949
Contributions versées en vertu du Fonds d'aide aux victimes	24 935 929	28 453 000	22 660 037
Contributions versées en vertu du programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	10 278 998	13 211 363	13 711 363
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	10 819 391	12 842 845	12 495 523
Contributions pour l'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés	52 156 386	11 500 000	11 500 000
Contributions versées en vertu du programme de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000	11 048 000
Contributions versées en vertu du programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	5 882 900	3 746 000	10 631 276
Contributions pour les services d'accès à la justice dans les territoires (dans les domaines de l'aide juridique, de l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et des services de vulgarisation et de l'information juridique)	8 415 213	9 086 593	10 586 593
Contributions à la mise en application des exigences de la <i>Loi sur les contraventions</i> en matière de langues officielles	4 579 471	8 594 900	8 594 900
Contributions pour les conseils juridiques pour les plaignants de harcèlement sexuel en milieu de travail	5 230 482	5 717 558	5 717 558
Contributions à l'appui du Fonds du système de justice pour les jeunes	4 528 150	4 425 345	4 425 345
Contributions versées en vertu du programme d'avocats payés par l'État	616 027	3 247 621	3 362 345
Contributions versées en vertu du Fonds pour les partenariats avec les Autochtones	2 000 000
Contributions pour les évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle	788 010	1 185 000	1 305 000
Contributions versées en vertu du Fonds de réserve des équipes intégrées de la police des marchés financiers	550 000	550 000
Quotes-parts versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	315 376	315 000	315 000
Contributions versées en vertu du programme des avocats spéciaux	35 259	250 000	250 000
Quotes-parts versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	131 469	190 000	190 000
Quotes-parts versées à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)	118 925	85 000	85 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	85 726 293	86 415 691	98 947 546
Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère de la Santé

Raison d'être

Santé Canada réglemente certains produits et certaines substances contrôlées, et encourage l'innovation et l'échange d'information au sein du système de santé canadien pour aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé.

Le ministre de la Santé et la ministre de la Santé mentale et des Dépendances sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Santé Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 748 040 957	1 215 459 268	1 527 775 095	1 032 415 062
5 Dépenses en capital	16 665 249	17 149 187	19 811 322	27 991 054
10 Subventions et contributions	3 250 849 610	2 481 521 084	2 516 006 924	2 858 624 470
Total des crédits votés	5 015 555 816	3 714 129 539	4 063 593 341	3 919 030 586
Total des postes législatifs	1 029 228 885	163 872 352	2 278 788 605	181 195 699
Total des dépenses budgétaires	6 044 784 701	3 878 001 891	6 342 381 946	4 100 226 285

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Systemes de soins de santé	237 543 857	2 720 633 741	2 958 177 598
Protection et promotion de la santé	894 557 065	7 700 867	137 990 729	(206 131 577)	834 117 084
Services internes	315 978 365	20 290 187	(28 336 949)	307 931 603
Total	1 448 079 287	27 991 054	2 858 624 470	(234 468 526)	4 100 226 285

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
<u>Subventions</u>			
<u>Contributions</u>			
Programme de la stratégie nationale sur les médicaments pour le traitement des maladies rares	468 774 452
Programme sur l'usage et les dépendances aux substances	97 662 938	170 638 118	136 634 149
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	101 373 979	97 324 479	107 724 479
Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	26 787 112	85 875 248	99 445 773
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	52 453 123	47 500 000	47 500 000
Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	29 058 769	31 284 352	37 802 678
Programme pour les langues officielles en santé	38 785 000	37 600 000	37 400 000
Contribution au financement pour améliorer la qualité des soins de santé et la sécurité des patients	28 400 000	24 600 000	24 600 000
Programme du Fonds canadien de recherche sur le cerveau	11 616 271	31 682 739	23 359 164
Programme d'organes, de tissus et de sang	8 780 000	8 580 000	17 763 000
Programme de contribution de la Commission de la santé mentale du Canada	14 250 000	14 250 000	14 250 000
Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide	11 747 776	17 128 148	12 934 195
Programme d'amélioration de l'accès abordable aux médicaments sur ordonnance	2 900 000	10 700 000	10 700 000
Programme de lutte contre le racisme et la discrimination dans les systèmes de santé du Canada	4 300 000	9 300 000
Contribution à Inforoute Santé du Canada	91 242 085	47 580 000	8 770 000
Programme de contributions à la recherche en santé environnementale	538 580
Programme de contribution pour l'engagement et la sensibilisation dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques	418 000	468 000
Programme de contribution à la sensibilisation au radon	243 480	250 000	350 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins des soins à domicile et de la santé mentale	2 552 597 627	1 800 310 000	1 800 310 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	128 043 607	139 610 049	129 543 408
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	189 819 220	51 462 891	51 462 891
Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	128 492	92 500	94 700
Ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associé de la Santé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	94 700

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SP) assume un rôle de premier plan en prenant à son compte la responsabilité fondamentale du gouvernement pour ce qui a trait à la sécurité de ses citoyens. Le ministre de la Sécurité publique ainsi que le président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile sont responsables du Ministère.

La législation régissant le Ministère établit trois rôles essentiels :

- soutenir les ministres dans leurs responsabilités liées aux questions relatives à la sécurité publique et à la gestion des urgences, à l'exception de celles attribuées à un autre organisme fédéral;
- assumer, à l'échelle nationale, un rôle de premier plan en matière de sécurité publique et de protection civile;
- soutenir les ministres dans leurs responsabilités liées à la coordination des entités du portefeuille de la sécurité publique et dans l'établissement de leurs priorités stratégiques.

Le Ministère fournit des conseils et un soutien en matière de politique stratégique aux ministres sur un éventail de questions qui relève de ses trois responsabilités essentielles de SP : la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la gestion des urgences et offre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	174 572 784	201 130 701	256 138 627	204 526 475
5 Subventions et contributions	875 077 570	663 745 982	3 174 191 538	2 421 776 944
Total des crédits votés	1 049 650 354	864 876 683	3 430 330 165	2 626 303 419
Total des postes législatifs	18 009 457	18 595 792	21 781 262	20 538 816
Total des dépenses budgétaires	1 067 659 811	883 472 475	3 452 111 427	2 646 842 235

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des urgences	43 377 822	18 813 844	1 754 124 871	1 816 316 537
Sécurité communautaire	63 978 914	667 652 073	731 630 987
Sécurité nationale	30 125 782	30 125 782
Services internes	71 468 929	(2 700 000)	68 768 929
Total	208 951 447	18 813 844	2 421 776 944	(2 700 000)	2 646 842 235

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants	21 600 000	21 600 000	77 100 000
Fonds pour la résilience communautaire	378 563	3 500 000	3 500 000
Programme de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd	2 314 000	3 100 000	3 100 000
Subventions pour les organismes bénévoles nationaux	1 796 144	1 796 144	1 796 144
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	1 132 137	1 760 000	1 760 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	287 020	1 000 000	1 000 000
Contributions			
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	445 750 181	100 000 000	1 724 947 562
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits	131 371 947	263 864 517	331 566 830
Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires	58 750 000	85 013 827
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	36 613 828	43 582 899	49 582 899
Modalités de financement pour les installations policières des Premières Nations et des Inuits	12 712 840	29 501 577	44 350 000
Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	20 600 437	23 667 222	31 457 697
Contributions pour appuyer les efforts urgents de secours de la Croix-Rouge canadienne liés à la COVID-19, aux inondations et aux feux de forêt	47 229 337	16 287 309
Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	6 900 000	12 145 107
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	1 884 690	2 200 000	8 910 000
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	5 788 254	7 386 000	7 386 000
Fonds pour la résilience communautaire	5 867 222	3 500 000	7 071 969
Contributions pour les organismes bénévoles nationaux	3 000 000	5 000 000
Programme de contribution pour les coûts extraordinaires des services de police de la capitale nationale	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	2 757 000	2 035 600	2 035 600
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	4 249 691	4 612 000	1 362 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	3 032 088	1 000 000	1 000 000
Programme de contribution de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage	692 580	714 000	714 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	272 000	190 000	190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 918 757	21 688 762	20 444 116
Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile <i>(Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)</i>	90 700	92 500	94 700

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Raison d'être

Affaires mondiales Canada, sous la direction de la ministre des Affaires étrangères, de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et du ministre du Développement international, est responsable de promouvoir les relations internationales du Canada, ce qui comprend : élaborer et mettre en œuvre la politique étrangère; favoriser le développement du droit international et le commerce international; fournir une aide internationale (y compris l'aide humanitaire, le développement, la paix et la sécurité); assurer l'engagement solide et soutenu du Canada dans les institutions de la Francophonie; fournir des services consulaires aux Canadiens; et superviser le réseau mondial des missions du gouvernement du Canada à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	1 867 856 410	1 890 294 771	1 982 276 128	1 960 768 061
5	113 303 487	200 867 109	211 169 018	197 425 761
10	5 590 387 304	4 904 813 670	6 608 483 018	4 946 749 600
15	80 197 216	91 817 000	91 817 000	102 536 000
20	1	3	1
–	66 907
Total des crédits votés	7 651 744 417	7 087 792 551	8 893 812 074	7 207 479 423
Total des postes législatifs	422 466 344	381 267 055	469 836 386	369 157 650
Total des dépenses budgétaires	8 074 210 761	7 469 059 606	9 363 648 460	7 576 637 073
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L30	201 000 000	201 000 000	201 000 000
–	10 985 233	1	1
Total des crédits votés	10 985 233	201 000 001	201 000 001	201 000 000
Total des postes législatifs	143 970 105	147 321 230	147 321 230
Total des dépenses non budgétaires	154 955 338	348 321 231	348 321 231	201 000 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité	172 453 086	4 556 146 556	4 728 599 642
Soutien à la présence du Canada à l'étranger	1 118 034 178	191 439 362	(52 925 000)	1 256 548 540
Diplomatie et défense des intérêts à l'échelle internationale	306 554 693	2 182 489	570 916 613	879 653 795
Commerce et investissements	292 797 026	289 800	60 760 999	(2 000 000)	351 847 825
Aide aux Canadiens à l'étranger	67 979 655	1 159 150	(2 400 000)	66 738 805
Services internes	291 173 506	2 354 960	900 000	(1 180 000)	293 248 466
Total	2 248 992 144	197 425 761	5 188 724 168	(58 505 000)	7 576 637 073
Non budgétaire					Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité					201 000 000
Total					201 000 000

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	3 069 395 614	2 592 669 559	2 872 124 512
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	63 152 958	162 815 581	169 359 948
Subventions à l'appui du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix	82 336 166	95 915 738	118 726 040
Subventions à l'appui du Programme CanExport	26 235 654	28 880 181	33 663 448
Subventions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	22 053 021	25 550 000	25 550 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	14 557 693	15 854 000	15 854 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	7 246 786	13 250 000	15 250 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	20 250 934	9 470 000	11 470 000
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou des pays donnés	4 500 000	11 367 760	10 867 760
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 435 218	4 550 000	4 550 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 554 270	1 569 172	1 584 373
Subventions à l'appui du programme de bourses commémoratives PS752	1 000 000
Subventions pour l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique	310 728	700 000	700 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000	30 000
Total des postes législatifs	795 791	900 000	900 000
Contributions			
Paiements de quotes-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (169 581 353 \$US)	204 037 933	217 253 398	216 964 079
Organisation des Nations Unies (81 468 000 \$US)	96 504 786	105 756 890	104 230 975
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (26 525 038 euros)	25 003 801	28 062 563	34 855 228
Organisation mondiale de la santé (7 198 008 francs suisses) (7 544 331 \$US)	16 370 326	44 807 194	19 366 295
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 600 000 \$US) (5 300 000 euros)	16 972 554	17 343 521	16 687 981
Organisation panaméricaine de la santé (12 611 115 \$US)	13 853 165	15 736 277	16 134 788
Organisation internationale de la Francophonie (11 057 658 euros)	17 157 999	16 399 061	14 530 317
Organisation de coopération et de développement économiques (10 926 240 euros)	13 452 051	15 275 416	14 357 627
Organisation internationale du travail (10 516 000 francs suisses)	13 737 438	15 105 558	14 191 765
Agence internationale de l'énergie atomique (9 029 804 euros) (1 475 590 \$US)	14 814 105	15 217 722	13 753 498
Organisation des États américains (10 279 143 \$US)	11 783 161	12 826 417	13 151 238
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (5 376 396 \$US) (4 003 309 euros)	11 355 929	11 772 852	12 139 162
Cour pénale internationale (7 996 784 euros)	10 971 864	11 837 078	10 508 174

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (7 657 532 euros)	16 650 472	18 666 547	10 062 378
Organisation mondiale du commerce (4 909 797 francs suisses)	6 443 296	6 619 393	6 625 968
Secrétariat du Commonwealth (3 330 734 livres sterling)	5 787 182	6 154 853	5 222 957
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 581 569 \$US)	4 154 456	4 469 117	4 582 295
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 032 537 \$US) (1 485 603 euros)	4 469 709	4 739 442	4 552 603
Organisation de l'aviation civile internationale	2 780 004	2 822 746	2 822 746
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 001 481 euros)	2 705 252	2 919 354	2 630 046
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 691 055 \$US)	2 124 545	2 110 115	2 163 552
Agence internationale de l'énergie (930 945 euros)	1 249 790	1 301 506	1 223 307
Centre international de Recherche sur le Cancer (884 194 euros)	1 256 307	1 327 568	1 161 875
Fondation du Commonwealth (730 650 livres sterling)	1 214 302	1 281 248	1 145 739
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (825 463 euros)	1 039 174	1 224 442	1 084 700
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (625 782 livres sterling)	1 087 594	1 156 690	981 294
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (759 903 \$US)	705 555	690 821	972 229
Agence internationale pour l'énergie renouvelable (665 047 \$US)	788 606	855 465	850 867
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (580 640 euros)	787 017	836 428	762 990
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (479 947 francs suisses)	632 213	628 553	647 708
Tribunal international du droit de la mer (430 691 euros)	659 708	720 044	565 950
Convention sur la diversité biologique (429 938 \$US)	482 761	506 684	550 067
Autorité internationale des fonds marins (405 222 \$US)	339 137	449 795	518 445
Organisation mondiale des douanes (350 358 euros)	482 577	474 577	460 389
Organisation maritime internationale (243 750 livres sterling)	342 134	432 841	382 228
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (288 000 \$US)	74 652	359 370	368 471
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (197 171 euros)	319 317	278 714
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (214 530 \$US)	230 041	285 027	274 472
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (184 270 \$US)	116 988	232 043	235 757
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (170 256 \$US)	212 299	221 048	217 829
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (161 427 euros)	250 000	239 403	212 122
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (145 897 euros)	185 975	203 970	191 715
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (142 772 \$US)	136 344	189 467	182 664
Entente de Wassenaar (70 954 euros)	92 815	96 578	93 238
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (21 364 068 CFA) (25 772 euros)	84 890	91 544	76 603
Cour permanente d'arbitrage (55 915 euros)	77 512	80 057	73 475

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Organisations internationales de produits de base (30 738 euros)	39 362	40 985	40 392
Commission internationale d'établissement des faits (11 579 francs suisses)	2 341	15 970	15 625
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou pays donnés	649 133 696	481 183 537	466 658 450
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	215 453 513	246 418 296	258 728 079
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	675 882 545	456 850 000	219 747 392
Fonds canadien d'initiatives locales	24 622 342	46 176 682	46 176 852
Contributions à l'appui du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix	65 306 988	35 900 000	40 100 000
Contributions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	60 272 434	37 940 000	37 940 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 899 867	8 300 000	8 300 000
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	16 639 627	8 996 800	6 996 800
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	6 407 240	6 112 627	6 112 627
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	13 604 975	7 601 782	5 601 782
Contributions pour l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique	3 074 256	5 450 000	5 450 000
Programme canadien de l'innovation à l'international	3 488 990	4 620 000	4 620 000
Contributions volontaires annuelles	3 449 498	3 450 000	3 450 000
Contributions à l'appui du Programme CanExport	7 332 169	2 975 000	2 975 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	257 017 743	257 361 748	241 074 568

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs (Loi d'aide au développement international [institutions financières])	257 017 743	338 181 748	241 074 568
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 639 709	130 477 138	126 898 982
Paiements en vertu de la Loi sur la pension spéciale du service diplomatique (L.R.C. (1985), ch. D-2)	795 791	900 000	900 000
Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile (Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)	89 237	92 500	94 700
Ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique – Traitement et allocation pour automobile (Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)	90 700	92 500	94 700
Ministre du Développement international – Traitement et allocation pour automobile (Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)	90 700	92 500	94 700

Ministère des Anciens Combattants

Raison d'être

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Le ministère des Anciens Combattants a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 169 151 251	1 248 089 396	1 267 678 841	1 338 917 705
5 Subventions et contributions	4 194 785 237	4 220 894 997	4 363 566 997	4 598 995 179
Total des crédits votés	5 363 936 488	5 468 984 393	5 631 245 838	5 937 912 884
Total des postes législatifs	42 455 308	38 476 072	51 747 444	46 503 787
Total des dépenses budgétaires	5 406 391 796	5 507 460 465	5 682 993 282	5 984 416 671

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Avantages, services et soutien	1 251 975 853	4 574 634 179	5 826 610 032
Commémoration	17 296 568	24 558 000	41 854 568
Ombudsman des vétérans	4 465 311	4 465 311
Services internes	111 486 760	111 486 760
Total	1 385 224 492	4 599 192 179	5 984 416 671

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Indemnité pour souffrance et douleur	1 543 024 533	1 313 254 000	1 579 661 000
Prestation de remplacement du revenu	962 850 512	1 123 491 000	1 245 159 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 064 578 587	1 091 706 000	1 022 354 000
Entretien ménager et entretien du terrain	270 659 880	299 656 000	281 454 000
Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur	180 304 714	202 779 000	274 510 000
Allocation pour études et formation	25 783 601	31 412 000	33 226 000
Allocation de reconnaissance pour aidant	13 129 980	17 444 000	22 449 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	11 559 285	11 900 000	11 600 000
Subvention pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	6 045 770	7 000 000	7 000 000
Fonds du Souvenir	5 752 470	6 440 000	6 803 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	7 737 018	5 000 000	5 000 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	3 271 543	3 161 000	2 784 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	2 010 259	2 809 000	2 440 000
Subvention pour le Programme de financement de la recherche	2 000 000	2 300 000
Indemnité pour blessure grave	1 082 191	1 400 000	1 700 000
Indemnités et allocations d'invalidité	1 741 075	888 000	1 457 000
Subvention pour partenariats de commémoration	714 620	1 200 000	1 200 000
Fonds d'urgence pour les vétérans	1 309 524	1 000 000	1 000 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	743 322	978 000	978 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	531 834	975 000	975 000
Allocation de traitement	207 197	625 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	67 632	420 000	420 000
Paiement de prestation de retraite supplémentaire	1 374 892	764 000	230 000
Allocation de sécurité du revenu de retraite	15 768	100 000	100 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	21 195	70 000	70 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	20 141	35 000	25 000
Paiements de prestations pour bravoure	1 710	4 500	4 500
Total des postes législatifs	607	197 000	197 000
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	69 701 335	77 740 000	73 224 000
Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes	8 918 164	9 200 000	9 200 000
Contribution pour le Programme de financement de la recherche	6 806 984	5 028 497	5 161 679
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 865 271	1 410 000	4 885 000
Contributions pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 954 230	1 000 000	1 000 000

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Énumération des autorisations législatives			
	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 316 312	51 457 944	46 212 087
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)	607	10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	2 000

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Raison d'être

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres travaille à faire progresser l'égalité des genres au moyen d'une perspective sur les genres et les recoupements qui y sont associés. En partenariat avec les principales parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, les groupes syndicaux, le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, et les Premières Nations, les Inuits et les peuples métis, le Ministère promulgue activement l'inclusion de toutes les personnes à la vie économique, sociale et politique du Canada. De plus, il s'efforce de remplir son mandat d'avancement de l'égalité des genres en assurant une fonction de coordination centrale au sein du gouvernement du Canada, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, l'octroi de subventions et de contributions, l'exécution de programmes, l'investissement dans la recherche et la formulation d'avis dans le but d'atteindre l'égalité pour les personnes de tous les genres, y compris les femmes.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	48 245 922	58 957 562	58 003 204	59 176 748
5 Subventions et contributions	177 423 093	245 212 502	260 087 038	225 416 914
Total des crédits votés	225 669 015	304 170 064	318 090 242	284 593 662
Total des postes législatifs	4 984 857	6 143 288	7 169 983	6 354 851
Total des dépenses budgétaires	230 653 872	310 313 352	325 260 225	290 948 513

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Faire avancer l'égalité des genres	42 595 540	225 416 914	268 012 454
Services internes	22 936 059	22 936 059
Total	65 531 599	225 416 914	290 948 513

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	6 964 467	58 633 740	77 738 582
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Subventions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	1 836 831	22 319 559	22 539 437
Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Subventions pour appuyer le renforcement des capacités et le travail à l'échelle communautaire des organisations 2ELGBTQI+ canadiennes	110 287	10 866 306	16 708 872
Contributions			
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Contributions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	16 383 750	6 888 145	82 002 277
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	142 230 564	143 049 743	21 314 987
Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Contributions pour appuyer le renforcement des capacités et le travail à l'échelle communautaire des organisations 2ELGBTQI+ canadiennes	9 897 194	3 455 009	5 112 759

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 892 951	7 077 483	6 260 151
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 944	92 500	94 700

Ministère des Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada (le Ministère) aide le gouvernement du Canada à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes solides et durables sur les plans économique, fiscal, social, de même qu'en matière de sécurité et dans les secteurs financier et international. Il joue un rôle important à titre d'organisme central, en collaborant avec d'autres ministères pour veiller à l'exécution du programme du gouvernement et permettre aux ministres de bénéficier d'analyses et de conseils de grande qualité.

La ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du ministère des Finances.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	128 778 407	137 905 840	332 212 339	128 498 703
5 Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	1	1	1
– Autorisation pour le montant de l'aide sous forme d'octroi de fonds au fonds fiduciaire multidonateurs de la Banque mondiale pour l'Ukraine conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	1
Total des crédits votés	128 778 407	137 905 841	332 212 341	128 498 704
Total des postes législatifs	106 259 273 962	110 527 837 340	117 827 852 284	128 808 580 978
Total des dépenses budgétaires	106 388 052 369	110 665 743 181	118 160 064 625	128 937 079 682
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Autorisation d'établir le montant maximal payable à l'Association internationale de développement pour fournir une aide financière (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , article 8)	1	1
Total des crédits votés	1	1
Total des postes législatifs	64 296 624 704	361 709 000	2 311 709 000
Total des dépenses non budgétaires	64 296 624 704	361 709 001	2 311 709 001

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Politiques économique et budgétaire	40 879 638 810	88 010 259 717	128 889 898 527
Services internes	47 331 155	(150 000)	47 181 155
Total	40 926 969 965	88 010 259 717	(150 000)	128 937 079 682

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions			
Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche	35 000	35 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	82 865 116 994	82 298 674 706	88 010 224 717

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Transfert canadien en matière de santé (partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	43 132 954 822	45 207 608 000	49 420 572 000
Intérêt sur la dette non échue (<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>)	17 865 672 922	26 248 000 000	32 939 000 000
Péréquation fiscale (partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	20 910 789 000	21 920 222 000	23 963 000 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	15 473 939 000	15 938 157 000	16 416 302 000
Autres frais d'intérêts	5 122 310 988	5 110 000 000	4 838 000 000
Financement des territoires (partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	4 379 878 578	4 552 785 221	4 834 417 818
Paiements à la Banque d'infrastructures du Canada	210 950 457	2 069 647 000	2 921 312 000
Paiements à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	423 240 000	911 436 000	486 916 000
Achat de la monnaie canadienne (<i>Loi sur la Monnaie royale canadienne</i>)	84 598 337	82 000 000	84 000 000
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	53 132 349	53 424 144	51 823 068
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	42 639 342	42 639 341	42 639 341
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 310 274	14 988 048	15 947 561
Vice-première ministre et ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Ministre d'État (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	2 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(1 699 300 953)	(1 321 547 970)	(1 302 720 510)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(5 132 774 000)	(6 054 373 000)	(5 902 725 000)

Ministère des Pêches et des Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada appuie les pêches durables sur le plan environnemental, économique et social. Il contribue également à une économie prospère en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le Ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs, tels que l'aquaculture et la biotechnologie.

Les activités du Ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes.

La Garde côtière canadienne (GCC) se charge des services et des programmes qui soutiennent la sûreté, la sécurité et l'accessibilité des voies navigables du Canada. La GCC fournit également une flotte civile et une vaste infrastructure côtière.

La ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 059 763 936	1 945 555 178	2 138 417 924	2 010 994 201
5 Dépenses en capital	835 175 814	1 241 313 712	1 247 162 710	1 381 611 297
10 Subventions et contributions	681 289 122	620 111 679	967 404 519	532 401 762
Total des crédits votés	3 576 228 872	3 806 980 569	4 352 985 153	3 925 007 260
Total des postes législatifs	182 638 649	179 887 815	191 399 328	186 343 086
Total des dépenses budgétaires	3 758 867 521	3 986 868 384	4 544 384 481	4 111 350 346

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations maritimes et intervention	650 069 094	1 052 639 128	38 186 369	1 740 894 591
Pêches	609 328 021	114 169 315	373 016 445	1 096 513 781
Écosystèmes aquatiques	247 167 803	6 439 988	120 550 948	374 158 739
Navigation maritime	271 860 540	83 201 438	148 000	(40 011 000)	315 198 978
Services internes	458 922 829	125 161 428	500 000	584 584 257
Total	2 237 348 287	1 381 611 297	532 401 762	(40 011 000)	4 111 350 346

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions à l'appui des espèces et l'habitat aquatiques	4 447 087	4 077 585
Subventions à l'appui de la gestion durable des pêches du Canada	2 000 000
Subventions à l'appui du programme de mise en valeur du saumon	1 550 000	1 550 000
Subventions à l'appui du programme intégrée de la Garde côtière canadienne	1 500 000
Subventions à l'appui de la programmation d'aliénation des actifs	1 500 000	1 000 000
Subventions à l'appui des accords de réconciliation avec les Autochtones	745 860	745 860
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	123 000	270 500	275 500
Contributions			
Contributions à l'appui des espèces et de l'habitat aquatiques	67 971 494	127 812 299	121 754 372
Contributions à l'appui du cadre de gestion intégrée pour les programmes de contributions Autochtones	108 604 815	125 790 712	121 332 212
Contributions à l'appui du cadre de gestion intégrée pour les programmes du secteur des produits de la pêche	63 041 952	116 000 778	100 851 448
Contributions à l'appui des accords de réconciliation avec les Autochtones	302 981 299	142 063 188	53 296 821
Contributions à l'appui de la gestion durable des pêches du Canada	24 034 518	53 394 000	44 769 000
Contributions à l'appui du programme intégrée de la Garde côtière canadienne	18 573 230	21 603 140	36 986 369
Contributions à l'appui de la recherche scientifique sur les écosystèmes et les océans	35 955 892	14 134 398	31 052 478
Contributions à l'appui du programme de mise en valeur du saumon	3 902 715	5 041 000	6 641 000
Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	1 890 415	1 150 000	2 407 200
Contribution à l'appui de la Fondation du saumon du Pacifique	1 195 367	1 590 633	1 590 633
Contribution à l'appui du Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon	291 300	300 500	308 700
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	2 223 371	2 696 217	241 217
Contribution à l'appui de la Fondation environnementale du T. Buck Suzuki	21 024	21 367	21 367

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	179 026 403	191 306 828	186 248 386
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	80 370	92 500	94 700

Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord

Raison d'être

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) continue de renouveler la relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis; de moderniser les structures du gouvernement du Canada en vue de permettre aux Autochtones de renforcer leur capacité et d'appuyer leur vision en matière d'autonomie gouvernementale; et de diriger les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

Le ministre des Relations Couronne-Autochtones et le ministre des Affaires du Nord sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 873 249 356	972 219 379	5 103 145 592	4 246 075 402
5 Dépenses en capital	1 422 055	328 287	4 101 949	140 000
10 Subventions et contributions	2 923 086 145	4 803 938 947	8 617 520 348	4 851 166 848
– Remise de dette	505 411
Total des crédits votés	4 798 262 967	5 776 486 613	13 724 767 889	9 097 382 250
Total des postes législatifs	33 880 010	31 096 637	36 898 294	35 731 048
Total des dépenses budgétaires	4 832 142 977	5 807 583 250	13 761 666 183	9 133 113 298
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	12 510 719	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Total des crédits votés	12 510 719	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Total des dépenses non budgétaires	12 510 719	25 903 000	25 903 000	25 903 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Affaires du Nord	513 105 953	65 000	455 128 151	968 299 104
Services internes	189 569 961	75 000	(38 124 668)	151 520 293
Total	4 315 805 130	140 000	4 855 292 836	(38 124 668)	9 133 113 298

Non budgétaire

	Total
Relations Couronne-Autochtones	25 903 000
Total	25 903 000

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières, et aux groupes autochtones pour le règlement des revendications spéciales	386 908 348	2 327 853 678	1 827 591 890
Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale et autres ententes visant à régler les droits découlant de l'article 35	1 166 299 840	1 282 469 570	1 675 473 145
Subventions pour le remboursement de prêts relatifs aux négociations des traités aux groupes autochtones ayant conclu une entente sur les revendications territoriales globales	94 135 251	98 173 878	98 173 878
Subventions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les habitants du Nord	30 000 000	3 000 000	75 000 000
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	60 025 000	61 226 000	62 451 000
Subventions aux organisations chargées des revendications territoriales, aux signataires d'accords sur l'autonomie gouvernementale et aux organisations des Premières Nations pour soutenir la récolte d'aliments traditionnels et Subventions aux collectivités du Nord à l'appui de l'accès aux aliments offerts sur le marché	8 000 000	8 000 000	40 263 000
Subventions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles ainsi que le développement scientifique dans le Nord	16 940 000	17 040 000
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	71 104 224	8 500 036	8 388 036
Subvention à la Nation Métisse de la Colombie-Britannique provenant du Fonds d'infrastructure aux communautés autochtones	2 693 904	6 905 793	7 679 248
Subvention pour appuyer le Conseil de surveillance de la mine Giant ainsi que la recherche sur le trioxyde d'arsenic	958 771	1 045 819	1 077 193
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière des Premières Nations</i>	500 000	1 000 000	1 000 000
Subventions aux universités et aux établissements autochtones aux fins de la recherche sur la sécurité alimentaire et ses facteurs causaux	800 000
Total des postes législatifs	5 063 955	4 125 988	4 125 988
Contributions			
Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	456 226 546	351 179 519	459 955 578
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	137 127 828	110 342 123	137 909 230
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	61 925 414	132 166 898	117 033 832
Contributions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord, et promouvoir le développement scientifique	125 349 062	61 114 151	84 835 702
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	80 282 517	102 300 883	66 368 566
Contributions servant à la prestation de services publics dans le cadre des programmes de Soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	76 271 532	31 562 954	49 003 612
Contributions visant à aborder l'héritage des pensionnats indiens	39 252 671
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	31 708 875	33 785 531	31 785 531

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
	(dollars)		
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	2 882 306	34 396 644	15 232 736
Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les résidents du Nord	16 285 100	10 101 053	13 719 254
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	11 923 728	11 219 000	11 219 000
Contributions pour appuyer le logement des Métis	51 100 000	7 427 624
Contributions pour le bien-être des familles et des survivantes et survivants des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées	3 587 059	2 486 122	2 486 122

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 505 895	30 706 588	29 534 942
Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	5 063 955	4 125 988	4 125 988
Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 865 718	1 865 718
Ministre des Relations Couronne-Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Ministre des Affaires du Nord – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (<i>Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington [pollution par le mercure]</i>)	15 000	15 000

Ministère des Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Ressources naturelles Canada vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes en veillant à ce que nos ressources naturelles soient exploitées de façon durable, en fournissant une source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives, de même qu'en préservant notre environnement et en respectant nos communautés et les peuples autochtones.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	645 384 245	722 418 907	781 506 212	767 362 423
5 Dépenses en capital	20 564 097	36 640 886	46 779 386	29 227 432
10 Subventions et contributions	848 056 583	2 245 355 494	2 504 027 905	2 517 543 940
Total des crédits votés	1 514 004 925	3 004 415 287	3 332 313 503	3 314 133 795
Total des postes législatifs	607 206 501	604 937 850	610 234 764	1 782 646 434
Total des dépenses budgétaires	2 121 211 426	3 609 353 137	3 942 548 267	5 096 780 229

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	381 669 030	6 013 665	2 085 883 776	(23 910 427)	2 449 656 044
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	57 117 642	50 000	1 793 589 478	(307 200)	1 850 449 920
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	246 467 782	18 878 767	351 704 000	(14 063 153)	602 987 396
Services internes	189 501 869	4 285 000	(100 000)	193 686 869
Total	874 756 323	29 227 432	4 231 177 254	(38 380 780)	5 096 780 229

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions à l'appui de rénovations maisons	53 610 498	531 550 178	804 000 000
Subventions à l'appui du programme de transport écoénergétique de marchandises	34 800 000
Subventions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées	12 166 000	7 500 000	7 934 000
Subventions à l'appui de la sensibilisation et de l'engagement, de l'efficacité énergétique et de l'innovation énergétique	4 124 215	3 390 000	5 030 000
Subventions à l'appui du programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro	5 000 000
Subventions à l'appui de Solutions innovatrices Canada	2 000 000	1 000 001	2 300 000
Subventions pour appuyer les technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures sous le programme intitulé Incitatifs pour le développement de technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures	1 000 000	2 000 000
Subventions pour le renforcement des capacités pour Accroître les forêts canadiennes - 2 milliards d'arbres	312 000	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui de la géoscience	1 200 062	1 245 000	1 245 000
Subventions en soutien au Programme d'innovation énergétique	1 000 000	1 150 000
Subventions à l'appui du Centre Interservices des feux de forêt du Canada	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Subventions à l'appui de l'engagement et de renforcement des capacités, des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification	100 000	200 000	700 000
Contributions			
Contributions à l'appui de projets d'énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification	100 081 596	283 137 475	394 141 202
Contributions en soutien au Programme relatif au Fonds pour les combustibles propres et au Programme de codification et de normalisation des combustibles propres	860 000	348 400 000	380 200 000
Contributions pour Accroître les forêts canadiennes - 2 milliards d'arbres	58 835 415	194 000 000	282 500 000
Contributions à l'appui du programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro	27 470 228	96 433 812	168 116 812
Contributions en soutien au Programme de prédéveloppement en matière d'électricité	75 000 000
Contributions à l'appui du programme d'innovation énergétique	41 332 565	56 302 709	60 662 982
Contributions à l'appui de l'efficacité énergétique	13 167 971	22 974 962	59 073 023
Contributions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées	33 593 405	60 397 864	51 806 077
Contributions à l'appui de l'initiative Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement	41 600 000
Contributions à l'appui des Partenariats pour les ressources naturelles autochtones	4 860 388	16 000 000
Contributions à l'appui de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	41 531 267	8 958 000	14 413 983
Contributions pour appuyer le programme des énergies renouvelables émergentes	21 600 290	14 769 353	13 066 123
Contributions pour appuyer la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette – Phase III	12 500 000
Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	11 170 000	11 170 000
Contributions pour appuyer les comités autochtones de consultation et de surveillance de projets d'infrastructure énergétique	9 204 656	10 500 000

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions à l'appui de la recherche	3 185 544	3 389 893	6 333 449
Contributions à l'appui du programme de transport écoénergétique de marchandises	6 109 223
Contributions à l'appui des mesures d'accommodement pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain	23 676 244	6 000 000	6 000 000
Contributions à l'appui de l'initiative de recherche multipartenaire de RNCan	5 300 000
Contributions à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques	4 984 508	5 000 000
Contributions à l'appui de projets de prédéveloppement d'interconnexions stratégiques	10 000 000	5 000 000
Contributions à l'appui des minéraux critiques	7 000 000	5 000 000
Contributions permettant le déploiement responsable de petits réacteurs modulaires et l'innovation nucléaire	4 229 501
Contributions à l'appui des alertes sismiques précoces	3 210 143	5 000 000	3 500 000
Contributions à l'appui de rénovations maisons	19 866 989	3 500 000	3 375 565
Contributions pour appuyer la participation autochtone aux dialogues	683 895	300 000	3 244 000
Contributions à l'appui de l'initiative des instituts de recherche forestière	2 368 000	2 368 000	2 368 000
Contributions à l'appui de la résilience aux feux de forêt	2 387 421	2 050 000	1 700 000
Contributions à l'appui du développement économique des Autochtones	1 469 732	4 334 000	1 000 000
Contributions pour appuyer les technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures sous le programme intitulé Incitatifs pour le développement de technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures	900 000	900 000
Contributions à l'appui du programme GéoConnexions	500 000	500 000	500 000
Contributions à l'appui de l'engagement des Autochtones sur la cartographie des risques d'incendie de forêt dans la communauté	45 000	75 000
Total des postes législatifs	546 043 357	540 679 970	1 713 633 314

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve</i>)	438 146 366	526 799 780	1 699 445 814
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 726 193	69 462 294	68 918 420
Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve</i>)	148 521	11 187 500	11 805 000
Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i>)	1 289 603	2 692 690	2 382 500
Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère des Services aux Autochtones

Raison d'être

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec ses partenaires en vue d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Notre vision est d'appuyer et d'habiliter les Autochtones afin qu'ils puissent offrir des services de façon indépendante et remédier aux différentes conditions socio-économiques au sein de leurs communautés.

La ministre des Services aux Autochtones est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 408 082 431	24 714 136 043	25 940 361 724	23 462 199 484
5 Dépenses en capital	4 757 983	5 983 854	9 822 210	6 102 934
10 Subventions et contributions	15 786 101 021	14 745 696 586	18 697 342 741	15 990 911 482
Total des crédits votés	18 198 941 435	39 465 816 483	44 647 526 675	39 459 213 900
Total des postes législatifs	152 868 157	135 803 760	151 592 342	148 262 586
Total des dépenses budgétaires	18 351 809 592	39 601 620 243	44 799 119 017	39 607 476 486

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Bien-être et autodétermination des Autochtones	23 353 413 236	5 188 408	16 025 394 150	(5 450 000)	39 378 545 794
Services internes	270 919 058	914 526	(42 902 892)	228 930 692
Total	23 624 332 294	6 102 934	16 025 394 150	(48 352 892)	39 607 476 486

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subvention à l'appui de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations régies par la <i>Loi sur les Indiens</i>	910 624 235	1 582 555 602	1 648 666 867
Subventions pour appuyer les ententes de coordination des services à l'enfance et à la famille et les arrangements fiscaux connexes	431 187 145
Subvention pour le financement du soutien des bandes	163 892 159	168 348 961	187 741 578
Subvention pour la mise en œuvre de l'accord-cadre de la Gestion des terres des Premières Nations	30 172 849	47 647 247	50 642 752
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	8 078 304	17 000 000	20 000 000
Subventions pour les règlements des revendications de l'Opération retour au foyer	13 817 311	13 817 311
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	11 974 828	12 214 325	12 458 612
Subventions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	418 819	977 000	977 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000	300 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	150 000	150 000
Subventions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	30 000	45 000	45 000
Total des postes législatifs	562 255	2 100 000	2 100 000
Contributions			
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	2 643 198 947	2 740 571 983	2 900 715 638
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	2 323 290 064	2 322 352 523	2 465 100 841
Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	2 258 360 449	1 902 928 889	2 111 399 223
Contributions visant à offrir des services de protection et de prévention aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes, aux familles et aux communautés	1 383 476 475	1 662 139 158	1 701 093 623
Contributions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	1 465 463 606	1 186 169 249	1 309 022 967
Contributions au soutien à l'infrastructure de la santé des Premières Nations et des Inuits	1 098 556 197	1 094 445 480	885 750 488
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	357 685 202	449 385 406	384 297 452
Contributions visant à appuyer les Initiatives de bien-être communautaire et en matière de compétence à l'intention des enfants et des familles	384 431 164	256 318 118	370 734 261
Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	387 347 077	278 523 556	309 741 310
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	463 424 320	368 671 304	308 695 447
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	660 201 902	101 401 822	204 157 822
Contributions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	364 709 303	153 300 075	180 689 910
Contributions pour améliorer la sûreté et la sécurité des femmes, des enfants, des familles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones	65 872 100	85 374 489	135 249 859
Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	93 656 686	63 003 605	77 062 000

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions pour appuyer les gouvernements et les institutions autochtones, et pour bâtir une gouvernance solide	194 483 390	81 675 677	76 234 850
Contributions à l'initiative des Voies pour la sécurité des communautés autochtones	1 391 216	14 997 734	50 098 465
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse	43 120 054	47 009 816	39 765 968
Contributions pour appuyer les transferts de services et transformation	33 858 042
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	41 607 508	34 471 716	33 793 404
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	399 491 955	34 698 662	24 698 542
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits	13 466 115	12 274 062	9 825 958
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	9 088 477	7 627 175	7 627 600
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	8 287 620	5 300 641	5 311 547
Total des postes législatifs	60 717 505	31 033 391	32 382 668

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 439 348	116 366 451	111 685 218
Contributions relatives au Fonds pour le développement des collectivités du Canada (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	60 717 505	31 033 391	32 382 668
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités (<i>Loi sur les Indiens</i>)	562 255	2 100 000	2 100 000
Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (<i>Loi sur les Indiens</i>)	2 000 000	2 000 000
Ministre des Services aux Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère des Transports

Raison d'être

Le ministre des Transports est responsable du ministère des Transports.

Transports Canada est responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques et des programmes de transport du gouvernement du Canada, de sorte que les Canadiens aient accès à un réseau de transport :

- sécuritaire et sûr;
- efficace;
- écologique et novateur.

Le Ministère tente d'atteindre ces objectifs :

- en proposant et en mettant à jour des politiques, des lois et des règlements;
- en menant des inspections et des activités d'application de la loi, et en assurant la surveillance du matériel, des opérations et des installations de l'industrie du transport;
- en octroyant des fonds à des organisations pour financer des projets qui renforcent le réseau de transport, comme des projets d'amélioration de la sécurité, des innovations technologiques et des initiatives de transport écologique.

Bien que le Ministère ne soit pas directement responsable de tous les aspects du transport ou de tous les modes de transport, il joue un rôle clé pour s'assurer que toutes les composantes du réseau de transport partout au Canada coordonnent efficacement leurs activités, en collaborant avec divers groupes dont les Autochtones, l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires internationaux.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Transports Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	786 991 132	717 960 052	857 792 291	1 019 788 928
5 Dépenses en capital	104 942 113	86 811 642	122 082 011	165 973 915
10 Subventions et contributions	1 009 359 062	1 823 658 649	2 191 707 562	2 178 360 403
Total des crédits votés	1 901 292 307	2 628 430 343	3 171 581 864	3 364 123 246
Total des postes législatifs	281 914 375	223 422 854	245 844 732	248 813 764
Total des dépenses budgétaires	2 183 206 682	2 851 853 197	3 417 426 596	3 612 937 010

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réseau de transport efficace	450 175 385	108 950 638	1 490 906 489	(18 770 958)	2 031 261 554
Réseau de transport écologique et novateur	195 544 026	42 389 752	722 753 923	(100 000)	960 587 701
Réseau de transport sûr et sécuritaire	417 137 491	8 172 914	43 617 681	(71 867 631)	397 060 455
Services internes	222 935 230	6 460 611	(5 368 541)	224 027 300
Total	1 285 792 132	165 973 915	2 257 278 093	(96 107 130)	3 612 937 010

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Programme d'incitatifs pour l'utilisation de véhicules zéro émission	264 722 488	92 919 522	635 016 170
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	32 182 708	32 658 432	35 478 300
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	331 585	6 600 000	10 259 800
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	1 430 874	1 950 000
Fonds de commémoration pour les victimes de la tragédie d'Ethiopian Airlines	1 000 000
Subvention pour Solutions innovatrices Canada	1 015 329	2 100 000	866 046
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	68 000	800 000	700 000
Subventions à l'appui des transports propres	954 432	600 000	557 300
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	31 625	130 000	130 000
Contributions			
Fonds national des corridors commerciaux	232 955 956	1 101 555 469	1 019 354 853
Programme des infrastructures essentielles des aéroports	26 260 735	269 813 900	191 079 143
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	107 243 487	130 122 700	64 877 822
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	20 772 020	79 102 006	64 130 607
Programme de contributions aux services de traversier	45 940 083	35 587 824	41 755 272
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	13 351 623	20 500 000	39 520 000
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	13 095 587	23 900 000
Programme ferroviaire voyageur dans les collectivités éloignées	23 469 137	14 150 000	18 250 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	4 283 677	8 436 915	8 627 528
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	18 109 467	10 569 431	4 442 681
Importants travaux de réhabilitation du pont Victoria	1 903 051	5 467 850	4 381 571
Contributions à l'appui des transports propres	150 000	150 000	3 650 000
Programme de lutte contre les perturbations causées par le trafic	995 017	3 150 000	3 150 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	1 978 356	1 600 000	1 600 000
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	3 175 621	1 300 000	1 225 000
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	1 360 000	1 000 000	1 000 000
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	553 688	1 900 000	650 000
Association des transports du Canada	203 170	425 310	425 310
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	90 903	259 000	259 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	27 616	100 000	100 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	24 000	24 000	24 000
Total des postes législatifs	72 605 533	74 400 485	78 917 690

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 857 517	109 195 747	95 178 374
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. 1993, ch. 43)	69 305 533	71 100 485	75 617 690
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 10)	77 106 388	62 156 000	74 623 000
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides no 5 de 1963</i> , [L.C. 1963, ch. 42])	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il est un partenaire stratégique des ministères et organismes fédéraux dans l'atteinte de leurs objectifs en tant qu'acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions, et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales. Sa mission est d'offrir des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organisations fédérales, en plus d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 828 024 438	2 866 815 792	3 068 176 860	2 633 766 246
5 Dépenses en capital	1 198 251 199	1 610 416 555	1 610 416 555	1 559 955 319
Total des crédits votés	4 026 275 637	4 477 232 347	4 678 593 415	4 193 721 565
Total des postes législatifs	146 076 594	162 380 800	164 724 741	141 884 126
Total des dépenses budgétaires	4 172 352 231	4 639 613 147	4 843 318 156	4 335 605 691
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 50 000 000 \$ (Net)	1 683 870	1	1
Total des crédits votés	1 683 870	1	1
Total des postes législatifs	(7 861 361)
Total des dépenses non budgétaires	(6 177 491)	1	1

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Biens et infrastructure	5 017 717 570	1 527 742 217	(3 134 937 322)	3 410 522 465
Paiements et comptabilité	492 122 885	3 995 259	(177 417 993)	318 700 151
Achat de biens et de services	322 769 241	(156 911 352)	165 857 889
Soutien à l'échelle du gouvernement	490 373 334	6 791 491	(340 620 446)	156 544 379
Ombudsman de l'approvisionnement	4 249 776	4 249 776
Services internes	343 046 722	21 426 352	(84 742 043)	279 731 031
Total	6 670 279 528	1 559 955 319	(3 894 629 156)	4 335 605 691

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	156 928 543	158 799 914	130 405 815
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (<i>Loi de crédits no 4 pour 1994-1995</i>)	11 135 137	7 352 262	8 068 695
Fonds renouvelable des Services immobiliers (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	(26 816 398)	(1 842 496)	3 500 000
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement) – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 700	92 500	94 700
Fonds renouvelable des Services optionnels (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	2 109 984	322 561	(185 084)

Ministère du Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Ses politiques et ses programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	235 891 268	228 512 005	256 819 965	202 886 911
5 Subventions et contributions	1 741 121 909	1 924 897 220	2 102 056 233	1 707 891 504
Total des crédits votés	1 977 013 177	2 153 409 225	2 358 876 198	1 910 778 415
Total des postes législatifs	29 521 002	30 955 564	31 821 816	29 324 094
Total des dépenses budgétaires	2 006 534 179	2 184 364 789	2 390 698 014	1 940 102 509

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Créativité, arts et culture	49 061 840	537 296 839	(5 000 000)	581 358 679
Langues officielles	18 714 637	534 060 280	552 774 917
Diversité et inclusion	21 282 476	301 421 999	322 704 475
Sport	13 105 893	251 391 429	264 497 322
Patrimoine et célébrations	52 143 349	84 539 957	(1 045 000)	135 638 306
Services internes	85 116 245	(1 987 435)	83 128 810
Total	239 424 440	1 708 710 504	(8 032 435)	1 940 102 509

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	2 035 155	70 950 000	100 200 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	104 126 890	72 775 054	84 814 083
Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	18 074 687	70 595 181	64 817 568
Subventions au Fonds du livre du Canada	34 210 212	44 000 000	41 990 717
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	31 938 847	33 000 000	33 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	58 202 334	44 206 958	26 861 655
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	28 100 590	29 016 137	21 355 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	20 000 000	20 100 000	20 000 000
Subventions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	5 592 946	28 000 000	18 000 000
Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	1 449 535	15 194 842	15 194 842
Subventions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	5 441 564	10 191 277	12 681 588
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	38 338 351	9 563 680	12 563 680
Subvention à TV5 Monde	7 043 225	8 000 000	8 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	13 323 422	12 000 000	7 000 000
Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	1 150 060	1 150 060
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	34 000	100 000	150 000
Subventions à l'appui du programme Échanges Canada	67 510	100 000	100 000
Total des postes législatifs	1 230 192	819 000	819 000
Contributions			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	315 796 990	331 560 986	266 911 215
Contributions au Programme de soutien au sport	212 819 735	236 695 679	192 945 679
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	135 392 752	183 004 133	187 136 655
Contributions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	103 038 153	108 507 346	157 967 971
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	196 650 839	156 553 550	154 146 077
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	68 221 136	51 535 289	49 668 717
Contributions au Fonds de la musique du Canada	101 399 231	43 399 231	33 899 231
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	25 352 350	22 779 440	26 529 440
Contributions au Programme d'accueil	27 726 191	42 995 833	25 445 750
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	25 531 115	18 744 228	19 709 440

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
	(dollars)		
Contributions à l'appui de l'Initiative de journalisme local	15 000 000	15 000 000	19 600 944
Contributions à l'appui du programme Échanges Canada	7 585 187	18 086 359	18 086 359
Contribution pour le Programme du Bureau de l'écran autochtone	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	19 429 383	20 427 300	12 977 742
Contributions au Fonds du livre du Canada	14 170 252	17 042 611	12 675 584
Contributions pour le Programme de contributions à la citoyenneté numérique	2 072 323	2 082 263	10 200 000
Contribution au Harbourfront Centre	18 500 000	11 500 000	6 500 000
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	4 979 734	4 979 734	4 979 734
Contributions à TV5	5 173 616	4 960 900	4 960 900
Contributions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	1 325 140	18 316 316	4 021 316
Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	7 235 904	39 794 367	3 994 367
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	8 726 807	3 300 000	3 300 000
Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	5 581 642	3 387 330	2 812 330
Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	4 270 493	3 564 678	2 499 544
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	4 616 622	4 372 205	1 972 205
Contributions pour le Programme d'action et de lutte contre le racisme	17 028 348	5 130 700	1 887 558
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	3 139 408	1 353 023	1 303 023
Contributions à l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste	43 210	44 450	44 450

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 503 027	29 621 816	27 119 694
Traitements des lieutenants-gouverneurs (<i>Loi sur les salaires</i>)	1 616 001	1 196 000	1 196 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8)	1 010 318	637 000	637 000
Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents (<i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>)	219 874	182 000	182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	92 163	92 500	94 700
Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	866	92 500	94 700

Musée canadien de l'histoire

Raison d'être

La Société du Musée canadien de l'histoire est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada [2013], chapitre 38), qui est entrée en vigueur le 12 décembre 2013. En vertu de la loi, le Musée canadien de l'histoire a pour mission « d'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	84 700 406	73 223 111	77 279 111	73 251 251
Total des crédits votés	84 700 406	73 223 111	77 279 111	73 251 251
Total des dépenses budgétaires	84 700 406	73 223 111	77 279 111	73 251 251

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'histoire	70 751 251	2 500 000	73 251 251
Total	70 751 251	2 500 000	73 251 251

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	9 546 694	8 111 694	8 956 694	8 111 694
Total des crédits votés	9 546 694	8 111 694	8 956 694	8 111 694
Total des dépenses budgétaires	9 546 694	8 111 694	8 956 694	8 111 694

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	8 111 694	8 111 694
Total	8 111 694	8 111 694

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	35 681 183	27 655 236	32 797 236	27 718 568
Total des crédits votés	35 681 183	27 655 236	32 797 236	27 718 568
Total des dépenses budgétaires	35 681 183	27 655 236	32 797 236	27 718 568

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de la nature	27 718 568	27 718 568
Total	27 718 568	27 718 568

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien pour les droits de la personne est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	29 336 716	25 436 716	30 736 716	25 458 013
Total des crédits votés	29 336 716	25 436 716	30 736 716	25 458 013
Total des dépenses budgétaires	29 336 716	25 436 716	30 736 716	25 458 013

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien des droits de la personne	25 458 013	25 458 013
Total	25 458 013	25 458 013

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Créé en 1880, le Musée compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable du Musée.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	44 002 341	37 756 671	42 256 671	37 778 278
5 Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés	52 002 341	45 756 671	50 256 671	45 778 278
Total des dépenses budgétaires	52 002 341	45 756 671	50 256 671	45 778 278

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée des beaux-arts du Canada	44 778 278	1 000 000	45 778 278
Total	44 778 278	1 000 000	45 778 278

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le MNST a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Le MNST exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Il gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise du MNST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée à l'égard des dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	43 173 183	31 514 196	39 514 631	29 933 096
Total des crédits votés	43 173 183	31 514 196	39 514 631	29 933 096
Total des dépenses budgétaires	43 173 183	31 514 196	39 514 631	29 933 096

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée national des sciences et de la technologie	29 133 096	800 000	29 933 096
Total	29 133 096	800 000	29 933 096

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Raison d'être

Créé en vertu de la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce (LCPED), l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED) s'est vu octroyer un droit de monopole exclusif pour acheter, transformer et commercialiser le poisson d'eau douce à l'échelle interprovinciale et internationale.

L'OCPED obtiendra les résultats qu'il prévoit grâce à ses cinq objectifs stratégiques : établir une marque fiable de choix, assurer l'excellence opérationnelle, favoriser une culture de rendement, diversifier les revenus et préserver la valeur de l'OCPED grâce à la transformation.

Le conseil d'administration de l'OCPED assume la responsabilité globale de la surveillance et de la gestion de l'OCPED. Il fait preuve de diligence raisonnable en évaluant les risques et les opportunités, en surveillant les indicateurs financiers et les indicateurs de rendement clés, en assurant l'intégrité des résultats financiers et en fournissant des rapports en temps opportun au gouvernement du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Autorisation à contracter des emprunts auprès d'autres personnes que Sa Majesté	1
Total des crédits votés	1
Total des dépenses budgétaires	1

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada (OTC) est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation qui a, à toute fin liée à l'exercice de sa compétence, toutes les attributions d'une cour supérieure.

L'OTC est responsable de l'encadrement du réseau de transport national très vaste et complexe, pierre angulaire du bien-être économique de la population canadienne.

L'équipe de décideurs de l'OTC est constituée de membres réguliers nommés par le gouverneur en conseil et de membres temporaires nommés par le ministre des Transports et tirés d'un bassin de candidats préapprouvés par le gouverneur en conseil. Les principales fonctions des membres comprennent la prise de décisions quasi judiciaires et de déterminations réglementaires, l'établissement de règlements, ainsi que la désignation d'employés de l'OTC en tant qu'agents verbalisateurs.

Ce que fait l'OTC : ses trois mandats

- L'OTC veille à ce que le réseau national de transport fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens, incluant ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les usagers et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité;
- Il protège le droit fondamental des personnes handicapées à un réseau de transport accessible;
- Il offre aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.

Comment l'OTC s'acquitte de ses mandats : les outils à sa disposition

- **Prise de règlements** : l'OTC élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services et des usagers, et faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous parmi les concurrents. Ces règles se traduisent parfois par des règlements exécutoires, et parfois par des lignes directrices, des codes de pratiques et des notes d'interprétation à caractère moins officiel;
- **Règlement des différends** : l'OTC règle des différends entre d'une part des fournisseurs de services de transport, et d'autre part leurs clients et voisins, grâce à une gamme d'outils, soit la facilitation et la médiation, ainsi que l'arbitrage et le processus décisionnel formel;
- **Information** : l'OTC fournit de l'information concernant le réseau de transport, les droits et responsabilités des fournisseurs de services de transport et des usagers, et la législation et les services de l'OTC.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission de l'OTC sont fournis sur son site Web et dans son plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	38 453 775	27 487 704	35 900 298	27 756 954
Total des crédits votés	38 453 775	27 487 704	35 900 298	27 756 954
Total des postes législatifs	4 434 112	3 541 587	5 596 430	3 630 850
Total des dépenses budgétaires	42 887 887	31 029 291	41 496 728	31 387 804

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Des services indépendants de réglementation et de règlement des différends pour les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport	22 483 668	22 483 668
Services internes	8 904 136	8 904 136
Total	31 387 804	31 387 804

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 434 112	5 596 430	3 630 850

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film du Canada (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et est une agence fédérale qui fait partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadiennes.

C'est grâce à des documentaires d'auteur, des films d'animation et de nouveaux médias que l'ONF explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	69 247 110	65 648 446	70 946 446	66 490 205
Total des crédits votés	69 247 110	65 648 446	70 946 446	66 490 205
Total des postes législatifs	89 589
Total des dépenses budgétaires	69 336 699	65 648 446	70 946 446	66 490 205

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation et production audiovisuelles	39 699 317	(4 226 223)	35 473 094
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	24 200 742	(4 226 223)	19 974 519
Services internes	11 042 592	11 042 592
Total	74 942 651	(8 452 446)	66 490 205

Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité

Raison d'être

L'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité (OCENA) est un établissement public qui élaborera de nouvelles normes d'accessibilité et révisera les normes existantes, en plus de servir de centre pour la promotion et le soutien de la recherche et des pratiques exemplaires en matière de normes d'accessibilité, principalement dans les domaines prioritaires définis dans la loi.

L'OCENA élaborera et examinera les normes d'accessibilité qui établiront la façon dont les organismes fédéraux du secteur privé, les ministères et les organismes du gouvernement du Canada peuvent prévenir, identifier, et éliminer les obstacles à l'accessibilité.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	7 344 635	11 537 567	11 537 567	11 892 041
5 Subventions et contributions	8 499 998	8 500 000	8 500 000	8 500 000
Total des crédits votés	15 844 633	20 037 567	20 037 567	20 392 041
Total des postes législatifs	655 981	839 879	839 879	823 871
Total des dépenses budgétaires	16 500 614	20 877 446	20 877 446	21 215 912

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Normes d'accessibilité	7 030 509	8 500 000	15 530 509
Services internes	5 685 403	5 685 403
Total	12 715 912	8 500 000	21 215 912

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Subventions			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 307 995	4 250 000	4 250 000
Contributions			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	6 192 003	4 250 000	4 250 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	655 981	839 879	823 871

Régie canadienne de l'énergie

Raison d'être

La Régie canadienne de l'énergie réglemente les secteurs suivants : les pipelines et les lignes de transport d'électricité interprovinciaux et internationaux, les projets d'énergie renouvelable extracôtière, les activités pétrolières et gazières dans les terres domaniales et le commerce de l'énergie. Sa mission est de réglementer l'infrastructure afin d'assurer l'acheminement sécuritaire et efficace de l'énergie aux Canadiens et ailleurs dans le monde; de protéger l'environnement; de respecter les droits des peuples autochtones; de fournir des analyses et des informations pertinentes et opportunes sur l'énergie.

La Régie canadienne de l'énergie relève du ministre des Ressources naturelles.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de la Régie canadienne de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	98 366 011	90 160 129	102 286 482	102 009 593
Total des crédits votés	98 366 011	90 160 129	102 286 482	102 009 593
Total des postes législatifs	11 003 342	10 106 930	12 565 934	11 412 951
Total des dépenses budgétaires	109 369 353	100 267 059	114 852 416	113 422 544

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Processus décisionnel	20 316 745	6 699 934	27 016 679
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	23 671 971	23 671 971
Mobilisation	10 149 308	10 149 308
Information sur l'énergie	8 607 939	8 607 939
Services internes	43 976 647	43 976 647
Total	106 722 610	6 699 934	113 422 544

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
<u>Subventions</u>			
Subventions pour appuyer la participation des peuples autochtones et des parties prenantes aux activités de la Régie, y compris les processus décisionnels et les activités de mobilisation et de surveillance de la sécurité et de l'environnement	4 835 867
<u>Contributions</u>			
Contributions pour appuyer la participation des peuples autochtones et des parties prenantes aux activités de la Régie, y compris les processus décisionnels et les activités de mobilisation et de surveillance de la sécurité et de l'environnement	1 864 067

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 003 342	12 565 934	11 412 951

Registraire de la Cour suprême du Canada

Raison d’être

Créée par une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d’appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d’importance pour le public, contribuant ainsi à l’évolution de toutes les branches du droit au Canada. L’indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu’on lui porte, tant ici qu’à l’étranger, sont autant d’éléments qui contribuent grandement aux fondements d’un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada (BRCS) fournit à la Cour tous les services et l’appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour.

La responsabilité essentielle du BRCS est l’administration de la juridiction d’appel de dernier ressort du Canada.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l’organisation.

Budget des dépenses de l’organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	27 676 600	27 139 017	30 558 709	32 014 979
Total des crédits votés	27 676 600	27 139 017	30 558 709	32 014 979
Total des postes législatifs	11 717 126	12 524 878	12 985 336	13 528 654
Total des dépenses budgétaires	39 393 726	39 663 895	43 544 045	45 543 633

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
L’administration de la juridiction d’appel de dernier ressort du Canada	29 716 424	29 716 424
Services internes	15 827 209	15 827 209
Total	45 543 633	45 543 633

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges décédés et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1 et ses modifications)	8 679 233	9 531 812	9 945 548
Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	3 037 893	3 453 524	3 583 106

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Raison d'être

L'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) est un organisme indépendant qui rend compte au Parlement des résultats des revues de toutes les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement afin de s'assurer qu'elles sont légales, raisonnables et nécessaires. L'OSSNR entend également les plaintes du public concernant les principales agences et activités de sécurité nationale.

Le premier ministre est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'OSSNR.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	16 113 433	26 523 008	26 510 108	21 253 996
Total des crédits votés	16 113 433	26 523 008	26 510 108	21 253 996
Total des postes législatifs	1 176 321	1 727 668	1 727 668	1 755 229
Total des dépenses budgétaires	17 289 754	28 250 676	28 237 776	23 009 225

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des activités en matière de sécurité nationale et enquêtes sur les plaintes	10 807 324	10 807 324
Services internes	12 201 901	12 201 901
Total	23 009 225	23 009 225

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 176 321	1 727 668	1 755 229

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'offrir des services administratifs de soutien et de planification aux conférences intergouvernementales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

Les conférences intergouvernementales sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales et territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements du processus administratif des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 538 500	5 613 899	5 613 899	5 638 744
Total des crédits votés	4 538 500	5 613 899	5 613 899	5 638 744
Total des postes législatifs	355 275	442 767	442 767	452 447
Total des dépenses budgétaires	4 893 775	6 056 666	6 056 666	6 091 191

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services aux conférences intergouvernementales	4 263 834	4 263 834
Services internes	1 827 357	1 827 357
Total	6 091 191	6 091 191

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	355 275	442 767	452 447

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Raison d'être

Le rôle du Secrétariat est d'assister le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'accomplissement de son mandat d'examiner les structures et les activités de sécurité nationale et de renseignement au Canada, contribuant ainsi à une transparence et à une responsabilisation accrues du cadre de sécurité nationale.

Le ministre de tutelle pour le Secrétariat est le leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Secrétariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 530 086	3 409 991	3 409 991	3 409 410
Total des crédits votés	2 530 086	3 409 991	3 409 991	3 409 410
Total des postes législatifs	167 916	241 265	241 265	244 482
Total des dépenses budgétaires	2 698 002	3 651 256	3 651 256	3 653 892

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen parlementaire des activités de sécurité nationale et de renseignement	2 868 986	2 868 986
Services internes	784 906	784 906
Total	3 653 892	3 653 892

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	167 916	241 265	244 482

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, sous la direction de la présidente du Conseil du Trésor, est l'organisme central qui agit comme organe administratif du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor est un comité du Conseil privé du Roi pour le Canada qui :

- joue le rôle de conseil d'administration du gouvernement;
- supervise la gestion financière et les dépenses du gouvernement et s'occupe des questions relatives aux ressources humaines et des initiatives de transformation numérique;
- est l'employeur de la fonction publique;
- établit les lignes de conduite et les normes générales en matière d'administration, de gestion du personnel, de finances et de pratiques organisationnelles pour l'ensemble du gouvernement;
- joue le rôle de comité du Conseil en ce qui a trait à l'approbation de la politique de réglementation et des règlements, et de la plupart des décrets.

Le mandat du Conseil du Trésor est tiré de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	303 665 675	320 060 709	354 755 551	312 841 340
5 Dépenses éventuelles du gouvernement	750 000 000	750 000 000	750 000 000
10 Initiatives pangouvernementales	152 305 896	162 770 896	71 120 731
15 Rajustements à la rémunération	385 380 126
20 Assurances de la fonction publique	2 923 781 288	3 195 856 257	3 732 522 712	3 412 149 682
25 Report du budget de fonctionnement	2 100 000 000	2 515 000 000	3 000 000 000
30 Besoins en matière de rémunération	600 000 000	740 000 000	600 000 000
35 Report du budget des dépenses en capital	700 000 000	700 000 000	750 000 000
Total des crédits votés	3 227 446 963	7 818 222 862	9 340 429 285	8 896 111 753
Total des postes législatifs	7 840 483 342	35 432 844	37 270 589	34 751 244
Total des dépenses budgétaires	11 067 930 305	7 853 655 706	9 377 699 874	8 930 862 997

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des dépenses	4 464 275 497	750 000 000	5 214 275 497
Employeur	4 419 965 377	500 000	(940 029 283)	3 480 436 094
Leadership administratif	201 324 206	2 622 380	481 690	(73 964 000)	130 464 276
Surveillance réglementaire	12 551 889	12 551 889
Services internes	101 845 109	(8 709 868)	93 135 241
Total	9 199 962 078	752 622 380	981 690	(1 022 703 151)	8 930 862 997

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
<u>Contributions</u>			
Contributions au Partenariat pour un gouvernement ouvert	255 382	281 690	281 690
Fédération internationale des comptables	200 000	200 000	200 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	255 587	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 328	5 000	5 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 390 017	37 178 089	34 656 544
Présidente du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile (Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)	90 700	92 500	94 700

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante et un complément de la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui font l'objet d'une nomination et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Le président du Sénat est responsable de cette institution.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	66 282 797	84 536 860	84 536 860	88 600 627
Total des crédits votés	66 282 797	84 536 860	84 536 860	88 600 627
Total des postes législatifs	30 079 497	37 284 842	37 284 842	38 093 759
Total des dépenses budgétaires	96 362 294	121 821 702	121 821 702	126 694 386

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sénateurs, agents supérieurs, et leurs bureaux	62 197 611	62 197 611
Soutien administratif	39 684 769	5 000	39 689 769
Chambre, comités et associations	24 362 006	445 000	24 807 006
Total	126 244 386	450 000	126 694 386

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Total des postes législatifs	25 977	40 000
Contributions			
Contributions aux associations et groupe(s) parlementaires	449 680	570 195	450 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Agents supérieurs du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R.C. (1985), ch. M-5)	22 111 804	27 904 035	28 321 984
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 967 693	9 380 807	9 771 775

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*. La raison d'être du SATJ est de fournir des services administratifs à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La loi accroît l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et accroît la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SATJ.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	91 601 562	90 763 551	97 593 995	92 592 873
Total des crédits votés	91 601 562	90 763 551	97 593 995	92 592 873
Total des postes législatifs	8 770 954	8 543 441	8 782 871	8 783 938
Total des dépenses budgétaires	100 372 516	99 306 992	106 376 866	101 376 811

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services administratifs pour les tribunaux fédéraux	69 528 619	69 528 619
Services internes	31 848 192	31 848 192
Total	101 376 811	101 376 811

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 755 694	8 782 871	8 783 938

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Raison d'être

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de la prestation des services de soutien et de la fourniture des installations qui sont nécessaires à chacun des tribunaux administratifs qu'il sert, afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs et s'acquitter de leurs devoirs et fonctions conformément aux lois et aux règles de pratique qui les régissent. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SCDATA.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	62 225 829	61 056 221	64 652 069	67 956 136
Total des crédits votés	62 225 829	61 056 221	64 652 069	67 956 136
Total des postes législatifs	10 044 861	11 321 369	11 820 039	12 401 922
Total des dépenses budgétaires	72 270 690	72 377 590	76 472 108	80 358 058

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres	91 680 174	(35 003 384)	56 676 790
Services internes	25 797 642	(2 116 374)	23 681 268
Total	117 477 816	(37 119 758)	80 358 058

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 044 861	11 820 039	12 401 922

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de mener des activités de renseignement dans le but d'assurer la protection des intérêts liés à la sécurité et à la prospérité du Canada, au pays et à l'étranger, et la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, il recueille, analyse et fait état des informations liées à la menace, conformément aux lois et aux instructions du ministre. Les renseignements et les conseils que le SCRS fournit au gouvernement du Canada et à ses partenaires éclairent la prise de décisions concernant les politiques et les programmes, les enquêtes liées à la sécurité nationale, les activités de filtrage de sécurité pour le gouvernement et relatives aux demandes d'immigration, et la défense du Canada. Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire qu'une menace pèse sur la sécurité du Canada, il peut également prendre des mesures pour réduire la menace.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	593 505 144	591 723 683	599 350 017	604 300 921
Total des crédits votés	593 505 144	591 723 683	599 350 017	604 300 921
Total des postes législatifs	48 667 683	56 433 902	57 268 818	58 483 951
Total des dépenses budgétaires	642 172 827	648 157 585	656 618 835	662 784 872

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité et renseignement	662 784 872	662 784 872
Total	662 784 872	662 784 872

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 667 683	57 268 818	58 483 951

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable du Service correctionnel du Canada.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	2 522 384 399	2 578 846 421	2 688 462 089	2 594 051 090
5 Dépenses en capital	146 976 291	213 793 715	209 175 181	197 572 246
Total des crédits votés	2 669 360 690	2 792 640 136	2 897 637 270	2 791 623 336
Total des postes législatifs	240 562 563	258 087 326	267 028 328	261 432 632
Total des dépenses budgétaires	2 909 923 253	3 050 727 462	3 164 665 598	3 053 055 968
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte de prêts aux libérés conditionnels	(32)
Total des crédits votés	(32)
Total des dépenses non budgétaires	(32)

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prise en charge et garde	1 830 111 900	167 200 343	120 000	1 997 432 243
Interventions correctionnelles	588 857 076	1 006 087	900 000	(113 809 344)	476 953 819
Surveillance dans la collectivité	171 746 424	5 832 622	177 579 046
Services internes	381 501 066	23 533 194	(3 943 400)	401 090 860
Total	2 972 216 466	197 572 246	1 020 000	(117 752 744)	3 053 055 968

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	120 000	120 000
<u>Contributions</u>			
Programme de contributions pour la réinsertion des délinquants autochtones	600 000	900 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	241 600 477	267 232 614	263 268 236
Fonds renouvelable CORCAN	(1 258 221)	(204 286)	(1 835 604)

Service de protection parlementaire

Raison d'être

Établi en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service de protection parlementaire (SPP) est une entité parlementaire distincte chargée des questions concernant la sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le SPP exerce ses devoirs et fonctions en respectant les pouvoirs, droits, privilèges et immunités du Sénat et de la Chambre des communes et de leurs membres. Le SPP est placé sous la responsabilité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes agissant en qualité de gardiens des pouvoirs, droits, privilèges et immunités de leurs chambres respectives et de leurs membres.

Les présidents et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ont conclu un arrangement en vue de la prestation, par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de services de sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le directeur du SPP, un membre de la GRC, est chargé de la gestion du SPP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	77 910 546	89 504 130	94 415 833	91 983 908
Total des crédits votés	77 910 546	89 504 130	94 415 833	91 983 908
Total des postes législatifs	8 711 770	11 245 736	11 982 492	11 729 840
Total des dépenses budgétaires	86 622 316	100 749 866	106 398 325	103 713 748

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité physique	105 213 748	(1 500 000)	103 713 748
Total	105 213 748	(1 500 000)	103 713 748

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 711 770	11 982 492	11 729 840

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) est chargé de faciliter la prestation des programmes et services gouvernementaux sur le plan numérique en fournissant des services de TI dans les domaines des réseaux et de la sécurité des réseaux, des centres de données et des services infonuagiques, des communications numériques et des outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes gouvernementaux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche d'entreprise, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité du réseau, à habiliter les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer les partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens.

La ministre de Services publics et Approvisionnement Canada est responsable de SPC.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de SPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 822 076 368	2 161 889 344	2 296 717 884	2 199 108 970
5 Dépenses en capital	223 603 161	339 296 808	283 843 267	269 680 471
Total des crédits votés	2 045 679 529	2 501 186 152	2 580 561 151	2 468 789 441
Total des postes législatifs	116 474 651	117 709 463	117 709 463	123 179 982
Total des dépenses budgétaires	2 162 154 180	2 618 895 615	2 698 270 614	2 591 969 423

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations communes de technologie de l'information (TI) du gouvernement du Canada	2 857 279 358	323 776 762	(853 000 000)	2 328 056 120
Services internes	258 009 594	5 903 709	263 913 303
Total	3 115 288 952	329 680 471	(853 000 000)	2 591 969 423

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 632 038	117 709 463	123 179 982

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL a aujourd'hui pour mandat de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

La SCHL reçoit des crédits du Parlement pour financer les programmes de logement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En collaboration avec les provinces, les territoires, les Premières Nations et les secteurs privé et sans but lucratif, la SCHL aide les Canadiens qui ont besoin d'un logement en améliorant l'accès au logement abordable.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation (offrir de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire) contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation du Canada, et facilite l'accès au financement des logements dans toutes les régions du pays.

Les activités d'analyse de marché et de recherche de la SCHL contribuent à la prise de décisions éclairées grâce à la production, à l'interprétation et à la transmission de données et d'information sur le logement.

La SCHL rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

Des renseignements supplémentaires seront fournis sur le site Web de la SCHL après le dépôt du Sommaire du Plan d'entreprise à la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Remboursement en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> et la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	4 042 530 388	3 548 649 641	4 301 097 674	5 059 038 048
Total des crédits votés	4 042 530 388	3 548 649 641	4 301 097 674	5 059 038 048
Total des postes législatifs	1 105 500 000	46 100 000
Total des dépenses budgétaires	4 042 530 388	3 548 649 641	5 406 597 674	5 105 138 048
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(168 383 473)	(164 412 879)	(164 412 879)	(119 838 866)
Total des dépenses non budgétaires	(168 383 473)	(164 412 879)	(164 412 879)	(119 838 866)

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aide pour combler les besoins en matière de logement	2 466 980 410	2 466 980 410
Financement de l'habitation	2 430 015 126	2 430 015 126
Savoir-faire en matière de logement et développement du potentiel	208 142 512	208 142 512
Total	5 105 138 048	5 105 138 048

Non budgétaire

	Total
Aide pour combler les besoins en matière de logement	(119 838 866)
Total	(119 838 866)

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Paiement unique à titre de prestation pour logement locatif et à l'exécution et au contrôle d'application de la <i>Loi sur la prestation pour logement locatif</i>	1 105 500 000	46 100 000
Non budgétaire			
Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11)	(168 383 473)	(164 412 879)	(119 838 866)

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat d'offrir un service de haute qualité à un prix raisonnable aux Canadiens et de tirer profit des occasions créées par les nouvelles technologies et l'évolution des attentes de ses clients et des collectivités qu'elle sert, tout en étant viable sur le plan financier.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société exécute également certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des dépenses budgétaires	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000
Total	22 210 000	22 210 000

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le CNA, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. La Société du CNA organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation; encourage et facilite le développement de troupes; organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision; loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada; organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada; et organise, à l'extérieur du Canada, des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan stratégique de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	59 920 409	44 294 459	66 111 319	46 416 148
Total des crédits votés	59 920 409	44 294 459	66 111 319	46 416 148
Total des dépenses budgétaires	59 920 409	44 294 459	66 111 319	46 416 148

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société du Centre national des Arts	46 416 148	46 416 148
Total	46 416 148	46 416 148

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion de 1991*, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision comportant une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

La programmation de la Société devrait à la fois :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou de l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 139 694 241	1 153 797 241	1 174 797 241	1 173 123 435
5 Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
10 Paiements à la Société pour les dépenses en capital	106 729 000	108 326 000	108 326 000	110 046 000
Total des crédits votés	1 250 423 241	1 266 123 241	1 287 123 241	1 287 169 435
Total des dépenses budgétaires	1 250 423 241	1 266 123 241	1 287 123 241	1 287 169 435

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société Radio-Canada	1 173 123 435	114 046 000	1 287 169 435
Total	1 173 123 435	114 046 000	1 287 169 435

Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

Raison d'être

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique a été créée dans le but :

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux questions liées à l'Arctique;
- d'établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Le ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	26 135 762	29 886 748	32 886 748	29 961 393
Total des crédits votés	26 135 762	29 886 748	32 886 748	29 961 393
Total des postes législatifs	1 199 536	2 479 391	2 479 391	2 514 034
Total des dépenses budgétaires	27 335 298	32 366 139	35 366 139	32 475 427

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et savoir polaires	8 040 430	7 796 000	15 836 430
Services internes	16 638 997	16 638 997
Total	24 679 427	7 796 000	32 475 427

Liste des paiements de transfert de 2023-2024

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Subventions			
Subventions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	1 355 814	1 356 734	1 356 000
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et les activités qui ont trait aux régions polaires	399 266	399 266	400 000
Contributions			
Contributions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	4 969 645	6 040 000	6 040 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023	Budget principal des dépenses 2023-2024
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 199 536	1 747 292	1 781 935
Dépense des recettes conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique</i>	732 099	732 099

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Statistique Canada a été fondé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable de données statistiques sur le Canada qui répondent à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. En vertu de cette loi, l'organisme doit recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques portant sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et sur l'état de celle-ci. La loi stipule également que Statistique Canada doit réaliser un recensement de la population et un recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme doit protéger la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Statistique Canada s'engage à fournir aux Canadiens tous les renseignements importants sur l'économie, la société et l'environnement du pays dont ils ont besoin pour assumer efficacement leur rôle de citoyens et de décideurs dans un monde en évolution rapide.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	792 669 655	496 727 478	538 206 523	457 199 717
Total des crédits votés	792 669 655	496 727 478	538 206 523	457 199 717
Total des postes législatifs	90 713 520	79 966 771	80 970 180	74 895 542
Total des dépenses budgétaires	883 383 175	576 694 249	619 176 703	532 095 259

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Renseignements statistiques	579 311 471	(120 000 000)	459 311 471
Services internes	72 783 788	72 783 788
Total	652 095 259	(120 000 000)	532 095 259

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	90 695 210	80 970 180	74 895 542

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette société.

Téléfilm Canada (Téléfilm) est une société d'État qui a été constituée en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*.

La mission de Téléfilm est de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne tant au Canada que partout à travers le monde. Téléfilm est vouée à la réussite de l'industrie audiovisuelle canadienne. Qu'il s'agisse de stimuler la demande pour des productions canadiennes, d'améliorer l'accès à celles-ci, de promouvoir les talents d'ici et de les exporter, Téléfilm joue un rôle essentiel dans le soutien de cette industrie et la carrière des milliers d'artisans qui en font partie.

En 2023-2024, Téléfilm continuera de mettre en œuvre son plan d'entreprise intitulé « Partenaire de choix ». Ce dernier intègre les priorités et initiatives stratégiques de la société et présente notamment les résultats attendus de celle-ci.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	151 228 599	151 908 479	311 108 479	151 908 479
Total des crédits votés	151 228 599	151 908 479	311 108 479	151 908 479
Total des dépenses budgétaires	151 228 599	151 908 479	311 108 479	151 908 479

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement à la production de contenus canadiens	106 509 788	106 509 788
Promotion des talents et des contenus canadiens	29 867 809	29 867 809
Services internes	15 530 882	15 530 882
Total	151 908 479	151 908 479

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (le Tribunal) est un tribunal indépendant et administratif, créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives aux invalidités liées au service prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal a pour objectif de veiller à ce que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et leurs familles reçoivent les prestations d'invalidité auxquelles ils ont droit.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable du Tribunal.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 811 517	9 906 136	12 430 868	13 837 908
Total des crédits votés	9 811 517	9 906 136	12 430 868	13 837 908
Total des postes législatifs	1 292 444	1 350 518	1 798 856	1 932 525
Total des dépenses budgétaires	11 103 961	11 256 654	14 229 724	15 770 433

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Appels	15 770 433	15 770 433
Total	15 770 433	15 770 433

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2021-2022	Budget des dépenses à ce jour 2022-2023 (dollars)	Budget principal des dépenses 2023-2024
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 292 444	1 798 856	1 932 525

VIA HFR - VIA TGF Inc.**Raison d'être**

VIA HFR - VIA TGF Inc. (VIA TGF) a été créée en novembre 2022 en tant que filiale en propriété exclusive de VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. VIA TGF va élaborer et mettre en œuvre le projet de train à grande fréquence (TGF), qui propose de construire un réseau interurbain de services ferroviaires voyageurs de plus de 1 000 kilomètres sur des voies essentiellement réservées reliant les centres urbains majeurs de Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Peterborough et Toronto. Son mandat prévoit la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien de services ferroviaires voyageurs au moyen d'un ou de plusieurs accords avec le secteur privé. VIA TGF fonctionnera indépendamment de VIA Rail et agira à titre de bureau de projet consacré au projet TGF.

VIA TGF est responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	43 670 000
Total des crédits votés	43 670 000
Total des dépenses budgétaires	43 670 000

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
VIA HFR - VIA TGF Inc.	43 670 000	43 670 000
Total	43 670 000	43 670 000

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada.

Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace, durable sur le plan environnemental et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. VIA Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.

VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Les détails sur les activités courantes de VIA Rail sont fournis dans le rapport annuel et le sommaire du plan d'entreprise, disponibles sur le site internet de VIA Rail.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2021-2022	2022-2023		Budget principal des dépenses 2023-2024
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	628 856 038	980 546 235	1 096 370 797	1 233 649 830
Total des crédits votés	628 856 038	980 546 235	1 096 370 797	1 233 649 830
Total des dépenses budgétaires	628 856 038	980 546 235	1 096 370 797	1 233 649 830

Budget principal des dépenses 2023-2024 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
VIA Rail Canada Inc.	390 281 400	843 368 430	1 233 649 830
Total	390 281 400	843 368 430	1 233 649 830

Budget des dépenses 2023-2024

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au
projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
1	– Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		561 429 271
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
1	– Dépenses du programme		539 949
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION D'IMPACT		
1	– Dépenses de fonctionnement	70 317 336	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :		
	a) la réalisation d'évaluations par une commission;		
	b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	21 453 903	
	– Contributions		
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		91 771 239
1	– Dépenses de fonctionnement	643 834 807	
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
5	– Dépenses en capital	47 529 437	
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		691 364 244
1	– Dépenses de fonctionnement	21 196 977	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	58 060 500	
	– Contributions		
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		79 257 477
1	– Dépenses de fonctionnement	45 282 675	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	433 653 184	
	– Contributions		
			478 935 859

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PACIFIQUE CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	30 346 092	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	143 003 919	
			173 350 011
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la vente de produits, de la prestation de services d'inspection et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	3 654 335 640	
5	– Dépenses en capital	41 347 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	461 905 392	
			4 157 588 032
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	68 404 079	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	312 855 591	
			381 259 670

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE NORD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	16 267 547	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	52 733 192	69 000 739
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	36 459 899	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	390 892 092	427 351 991
	AGENCE PARCS CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment : a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral; b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.	663 382 945	
5	– Dépenses en capital	331 076 015	
10	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	81 304 508	1 075 763 468
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
1	– Dépenses de fonctionnement	221 481 683	
5	– Dépenses en capital	225 847 556	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	77 912 538	525 241 777

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DÉTROIT		
1	– Paiements à l'Autorité pour l'exécution de son mandat, conformément à ses lettres patentes et à l'Accord sur le passage Canada-Michigan		885 179 373
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
1	– Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		51 510 148
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les droits d'accès à la collection et les frais de reproduction d'éléments de celle-ci; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	147 786 024	
5	– Dépenses en capital	40 537 795	188 323 819
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses du programme		31 469 976
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		4 957 474
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	247 556 443	
5	– Dépenses en capital	93 866 503	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	6 916 338 456	
			7 257 761 402

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services administratifs et de la formation judiciaire – Traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i>	10 442 577	
5	– Dépenses de fonctionnement — Conseil canadien de la magistrature	2 641 758	13 084 335
	BUREAU DU COMMISSAIRE AU RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		2 384 034
	BUREAU DU COMMISSAIRE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		7 421 554
	BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ		
1	– Dépenses du programme, y compris : a) les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues; b) les contributions relatives aux frais engagés par des personnes comparaisant devant des commissions d'enquête; c) le fonctionnement de la résidence du premier ministre. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la formation en matière d'analyse du renseignement; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		188 647 735
	BUREAU DU CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		1 325 451

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services de poursuites et les services connexes; b) les services de poursuites et les services connexes – conformes au mandat du Bureau – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		192 631 768
	BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
1	– Dépenses du programme		49 722 365
	BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET		
1	– Dépenses du programme		6 850 418
	BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Dépenses relatives aux anciens gouverneurs généraux, y compris celles relatives à leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, en lien avec l'exercice des attributions qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		20 677 200
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
1	– Dépenses du programme		1 244 352
	BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services professionnels de vérification aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs; b) les enquêtes effectuées au titre de l'article 11 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .		109 132 300
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
1	– Dépenses du programme		5 234 213
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		103 642 303

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ses activités, notamment la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		906 759 081
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	– Paiements au Centre		152 798 272
	CHAMBRE DES COMMUNES		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux de circonscription des députés – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		423 319 199
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		5 814 400
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DES GRIEFS MILITAIRES		
1	– Dépenses du programme		6 430 370
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
1	– Dépenses du programme – Contributions		5 169 293
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
1	— Dépenses du programme		4 843 470
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
1	– Dépenses du programme		20 199 364

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Commissariat à l'information	14 212 216	
5	– Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée – Contributions – Commissariat à la protection de la vie privée – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	26 250 549	
			40 462 765
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		51 986 215
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		33 522 865
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
1	– Dépenses du programme		5 467 952
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
1	– Dépenses du programme		4 222 621
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
1	– Paiements à la Commission		111 152 829
	COMMISSION CIVILE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		14 133 193
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
1	– Dépenses du programme		4 408 587
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
1	– Dépenses du programme		300 084 683

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
1	– Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	69 725 156	
5	– Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	25 040 049	
			94 765 205
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la fourniture de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		82 040 443
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
1	– Dépenses du programme		11 337 820
	COMMISSION DES DÉBATS DES CHEFS		
1	– Dépenses du programme		3 363 347
	COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		62 909 681
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
1	– Dépenses du programme		3 918 577
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		4 106 946
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
1	– Dépenses du programme – Dépenses de la section canadienne, y compris les traitements – Dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié – Dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		8 659 481
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
1	– Paiements au Conseil au titre de l'alinéa 5a) de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		17 805 586

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
1	– Dépenses du programme		15 740 193
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		9 896 828
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci au titre du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> et du <i>Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées</i> et dans le cadre de ses autres activités, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
1	– Dépenses de fonctionnement	43 157 521	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 107 095 776	
			1 150 253 297
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
1	– Dépenses de fonctionnement	52 005 336	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 259 424 499	
			1 311 429 835
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Conseil devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>		364 238 813
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	537 914 382	
5	– Dépenses en capital	105 785 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	651 151 632	
	– Contributions, y compris la fourniture de biens et de services pour le Télescope de trente mètres		
			1 294 851 014
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
1	– Paiements à la Corporation		13 000 000
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		63 502 781
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
1	– Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		1 541 555 307

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES		
1	Paiements à la Fondation pour ses activités, au titre de l'alinéa 5(1)c) de la <i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i>		9 000 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	3 109 941 360	
5	– Dépenses en capital	284 004 352	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	201 445 483	
			3 595 391 195
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	72 521 635	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 270 253 442	
			1 342 775 077
	INVESTIR AU CANADA		
1	– Dépenses du programme		33 986 146
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
1	– Paiements à la Société		7 381 000
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
1	– Paiements à la société à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur ses revenus – exception faite de l'amortissement des immobilisations et des réserves – relativement à l'exploitation du pont Jacques-Cartier, de l'estacade du pont Champlain, du tunnel Melocheville, du pont de contournement de l'Île des Sœurs et des tronçons fédéraux du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure et à la déconstruction du pont Champlain d'origine – Paiements à la société pour la fourniture de services de soutien au Bureau de l'infrastructure du Canada à l'égard de projets au Québec		144 126 071
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société pour les services de transport, y compris les services de transport maritime entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, et les navires, terminaux et infrastructures connexes		189 617 507

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les ententes de recherche concertée et les services de recherche; b) les activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires; c) l'administration du programme « Agri-stabilité »; d) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	463 606 864	
5	– Dépenses en capital	31 963 435	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	513 062 360	
			1 008 632 659

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des ententes sur le développement du marché du travail; b) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi; c) tout montant facturé à une société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en lien avec les coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État; d) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> . – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 273 326 965	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	9 892 285 081	
			11 165 612 046

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin et versement à ceux-ci des traitements déterminés par celles-ci – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de la prestation de services, de la vente de produits d'information, de la perception de droits d'accès ou de l'octroi de baux, de licences ou d'autres autorisations, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a) les services de recherche, les services d'analyse et les services scientifiques; b) les relevés hydrologiques; c) les services de réglementation; d) les services de surveillance, notamment les activités de surveillance des sables bitumineux; e) les droits d'accès à des biens immeubles fédéraux ou à des biens réels fédéraux; f) les permis; g) les services relatifs à des biens immeubles fédéraux ou des biens réels fédéraux, notamment l'octroi de baux de surface à des compagnies pétrolières et gazières et l'octroi de licences autorisant le pâturage. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	998 976 093	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations – Autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral 	100 902 516	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris celles aux pays en développement via le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens, d'équipement ou de services 	1 234 196 797	
			2 334 075 406

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE		
1	<p>– Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :</p> <p>a) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de services de soutien internes à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada;</p> <p>b) les activités liées aux recherches sur les communications au Centre de recherches sur les communications;</p> <p>c) les services et la procédure d'insolvabilité, au titre de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>, au Bureau du surintendant des faillites;</p> <p>d) les activités de Corporations Canada au titre de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>, de la <i>Loi sur les chambres de commerce</i>, de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> et de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>;</p> <p>e) les services et la procédure réglementaire au Bureau de la concurrence pour les fusions et toute chose s'y rapportant, y compris les avis préalables à une fusion, les certificats de décision préalable et les avis consultatifs au titre de la <i>Loi sur la concurrence</i>.</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p>	613 545 412	
5	– Dépenses en capital	29 222 750	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	5 025 685 237	
	– Contributions		
L15	– Paiements effectués en vertu du paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	– Prêts effectués en vertu de l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			5 669 253 399

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION		
1	– Dépenses de fonctionnement	1 854 455 344	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services dans le cadre du programme « Expérience internationale Canada », les recettes perçues au cours de cet exercice qui proviennent de la prestation de ces services		
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	104 704 726	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	2 394 529 894	
	– Contributions, y compris la fourniture de biens et de services		
			4 353 689 964

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 43 260 566 476 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué tout paiement afférent à l'un ou l'autre de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 18 594 771 852 \$ deviendra payable dans les années à venir) – Autorisation de faire des dépenses ou des avances recouvrables, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, à l'égard du matériel fourni à des particuliers, des sociétés, des organismes extérieurs, d'autres ministères ou organismes fédéraux et d'autres administrations, ou des services rendus en leur nom – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	17 912 761 663	
5	– Dépenses en capital	6 076 583 477	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice et contributions, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a) les montants versés à un bénéficiaire ou ce qui en tient lieu, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) la fourniture de biens ou de services, (ii) l'utilisation d'installations; b) les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i>, pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, (ii) la fourniture de services aux fins de défense, (iii) l'acquisition ou le transfert de fournitures ou d'installations aux fins de défense. 	319 808 513	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes d'assurance et d'avantages sociaux ou d'autres ententes pour les militaires de la force régulière et de la force de réserve des Forces canadiennes; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses engagés pour ces militaires et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. 	446 727 532	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
			24 755 881 185
	MINISTÈRE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	42 305 692	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	323 808 800	366 114 492
	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux; b) les services juridiques – conformes au mandat du ministère – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	281 780 119	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	606 730 391	888 510 510

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ		
1	<p>– Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :</p> <p>a) la prestation de services – ou la vente de produits – se rattachant à la santé, au bien-être et aux activités de réglementation;</p> <p>b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.</p> <p>Autorisation de contracter, au cours de l'exercice, des engagements à l'égard du présent crédit jusqu'à concurrence d'une somme qui ne peut, à aucun moment pendant l'exercice, dépasser le total des soldes ci-après, disponibles et non grevés :</p> <p>a) le solde des crédits 1, 5 et 10 du ministère pour l'exercice;</p> <p>b) le solde des postes des crédits 1, 5 et 10 du ministère pour l'exercice, figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes;</p> <p>c) le solde des recettes visées à l'alinéa 32(1)d) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> du ministère</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p>	1 032 415 062	
5	– Dépenses en capital	27 991 054	
10	<p>– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice</p> <p>– Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services</p>	2 858 624 470	
			3 919 030 586

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	204 526 475	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	2 421 776 944	
			2 626 303 419

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement, y compris celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux – Autorisation de faire des avances recouvrables à des organismes internationaux jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes – Dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour aider des citoyens et résidents canadiens qui se trouvent en difficulté à l'étranger, y compris leurs personnes à charge, et pour rapatrier ces personnes – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les foires commerciales et éducatives; b) les publications ministérielles; c) la prestation des services suivants : <ul style="list-style-type: none"> (i) la formation offerte par l'Institut canadien du service extérieur, (ii) les missions commerciales et autres services de développement du commerce international, (iii) les services de développement des investissements, (iv) les services de télécommunication internationale, (v) les autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, organismes, sociétés d'État et autres organisations non fédérales, (vi) les services consulaires spécialisés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 960 768 061	
5	– Dépenses en capital	197 425 761	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et la fourniture de biens et de services pour : <ul style="list-style-type: none"> a) la promotion du commerce et de l'investissement; b) l'aide humanitaire internationale et l'aide fournie en lien avec la sécurité internationale, le développement international et la paix mondiale. 	4 946 749 600	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. 	102 536 000	
20	– Aide financière fournie par la ministre des Affaires étrangères, en consultation avec la ministre des Finances, à titre de contributions aux institutions financières	1	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	<p>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT (<i>suite et fin</i>)</p> <p>internationales pour l'exercice 2023-2024, qui, conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>, ne dépasse pas 241 074 568 \$</p> <p>L30 Prêts effectués en vertu de l'alinéa 3(1)a) de la <i>Loi sur l'aide financière internationale</i></p>	201 000 000	7 408 479 423
	<p>MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS</p> <p>1 – Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics</p> <p>– Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes :</p> <p>a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables;</p> <p>b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés.</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p> <p>5 – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor</p> <p>– Contributions</p>	1 338 917 705	
	<p>MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES</p> <p>1 – Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p> <p>5 – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice</p> <p>– Contributions</p>	4 598 995 179	5 937 912 884
		59 176 748	284 593 662
		225 416 914	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES FINANCES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	128 498 703	
5	– Aide financière fournie par le ministre des Finances à l'Association internationale de développement, en vertu du paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , sous forme de paiements directs n'excédant pas, au total, 486 916 000 dollars canadiens pour l'exercice 2023-2024	1	
			128 498 704

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches – Autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches – Autorisation de faire des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés – Autorisation de faire des avances recouvrables pour des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis à des particuliers, à des organismes indépendants et à d'autres gouvernements en lien avec l'exercice de sa compétence en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et à la navigation maritime – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les activités de la Garde côtière canadienne; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	2 010 994 201	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités et à des autorités locales ou privées à titre de contributions à des travaux de construction entrepris par ces administrations ou autorités 	1 381 611 297	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation d'acheter des bateaux de pêche commerciale et d'en disposer – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	532 401 762	
			3 925 007 260

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET DES AFFAIRES DU NORD		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses — recouvrables ou non — relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	4 246 075 402	
5	– Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Relations Couronne-Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes	140 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	4 851 166 848	
L15	– Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais afférents aux revendications autochtones (recherche, négociation et élaboration de documents)	25 903 000	
			9 123 285 250

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la vente de produits d'information et de produits forestiers; b) la délivrance de licences, de permis et de certificats en vertu de la <i>Loi sur les explosifs</i> et du <i>Règlement de 2013 sur les explosifs</i>; c) la formation et les attestations de formation liées à la loi et au règlement visés à l'alinéa b); d) la perception, dans le cadre des activités du ministère, de frais pour des services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration et pour l'accès à des travaux de recherche; e) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	767 362 423	
5	– Dépenses en capital	29 227 432	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	2 517 543 940	
			3 314 133 795

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses — recouvrables ou non — relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé et aux services médicaux; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	23 462 199 484	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : <ul style="list-style-type: none"> a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Services aux Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes 	6 102 934	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services 	15 990 911 482	
			39 459 213 900

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRANSPORTS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux dans le cadre de l'exercice d'une compétence en matière d'aéronautique – Autorisation de payer des commissions pour le recouvrement de revenus en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 019 788 928	
5	– Dépenses en capital	165 973 915	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	2 178 360 403	
			3 364 123 246

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i>, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	2 633 766 246	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux – Autorisation d'effectuer des remboursements à des locataires d'immeubles fédéraux ou de biens réels fédéraux relativement à des améliorations à ceux-ci autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux 	1 559 955 319	
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN		4 193 721 565
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les activités de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine et du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens; b) les activités afférentes au programme « Expérience de la capitale »; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	202 886 911	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	1 707 891 504	
			1 910 778 415

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		73 251 251
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		8 111 694
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		27 718 568
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		25 458 013
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	37 778 278	
5	– Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	
			45 778 278
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		29 933 096
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		27 756 954
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
1	– Dépenses du programme		66 490 205
	ORGANISATION CANADIENNE D'ÉLABORATION DE NORMES D'ACCESSIBILITÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement	11 892 041	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	8 500 000	
	– Contributions		
			20 392 041

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		102 009 593
	REGISTRAIRE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		32 014 979
	SECRÉTARIAT DE L'OFFICE DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE ET DE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		21 253 996
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		5 638 744
	SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		3 409 410

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de ses autres activités	312 841 340	
5	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	750 000 000	
	Dépenses éventuelles du gouvernement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor de payer pour diverses dépenses urgentes ou imprévues — auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs —, notamment pour l'octroi de nouvelles subventions ou contributions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où ces dépenses sont conformes au mandat du ministère ou de l'organisme pour lequel celles-ci sont effectuées – Autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit		
10	Initiatives pangouvernementales – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice, pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives entreprises dans l'administration publique fédérale en matière de gestion stratégique	71 120 731	
20	Assurances de la fonction publique – À l'égard de tout ou partie de la fonction publique et de toutes autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor, paiements effectués dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes — ou de l'administration de ces programmes ou ententes —, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses – Autorisation d'affecter tous revenus ou toutes autres sommes perçues dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes : a) pour compenser notamment les primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses liés à ces programmes ou autres ententes; b) pour rembourser les employés admissibles, en application du paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> , pour l'excédent des primes retenues.	3 412 149 682	
25	Report du budget de fonctionnement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget de fonctionnement de l'exercice précédent	3 000 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice pour :	600 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (<i>suite et fin</i>)		
	a) des prestations parentales et de maternité; b) des versements liés à la cessation de service ou d'emploi; c) des rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, notamment la Gendarmerie royale du Canada, et des membres des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.		
35	Report du budget des dépenses en capital – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	750 000 000	
			8 896 111 753
	SÉNAT		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux des sénateurs et le versement d'une allocation de logement au président du Sénat au lieu de la mise à sa disposition d'une résidence – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		88 600 627
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
1	– Dépenses du programme		92 592 873
	SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>		67 956 136
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	– Dépenses du programme		604 300 921

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse – Autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de verser les recettes, au cours de l'exercice, à la Caisse de bienfaisance des détenus – Paiements, selon les conditions fixées par le gouverneur en conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) aux détenus libérés aux prises avec une incapacité physique résultant de leur participation aux activités normales dans des établissements fédéraux ou pour le compte de tels détenus; b) aux personnes à charge de détenus – libérés ou non – décédés à la suite de leur participation à de telles activités. – Autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de toute province en vue, selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> a) de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de personnes condamnées ou transférées dans un pénitencier; b) de l'indemnisation afférente à l'entretien de ces personnes; c) du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi 	2 594 051 090	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, notamment les paiements : <ul style="list-style-type: none"> a) aux corps dirigeants ou organismes autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>, au titre d'un accord visé à l'article 81 de cette loi et prévoyant la prestation de services correctionnels; b) aux organisations à but non lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités, à titre de contributions pour leurs travaux de construction respectifs. 	197 572 246	
	SERVICE DE PROTECTION PARLEMENTAIRE		2 791 623 336
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités 		91 983 908

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i> , les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de ces services	2 199 108 970	
5	– Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses en capital engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i>	269 680 471	
			2 468 789 441
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
1	– Paiements à la Société visant à la rembourser pour les remises accordées par elle sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées, les dépenses contractées, les pertes subies et les frais et débours engagés, selon le cas : a) au titre de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ; b) dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par toute autre loi fédérale et qu'elle exerce en conformité avec la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .		5 059 038 048
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
1	– Paiements à la Société à des fins spéciales		22 210 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement		46 416 148
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 173 123 435	
5	– Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	
10	– Paiements à la Société pour les dépenses en capital	110 046 000	
			1 287 169 435
	STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		29 961 393

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	STATISTIQUE CANADA		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		457 199 717
	TÉLÉFILM CANADA		
1	– Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		151 908 479
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
1	– Dépenses du programme		13 837 908
	VIA HFR - VIA TGF INC.		
1	Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		43 670 000
	VIA RAIL CANADA INC.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société en vue de la prestation d'un service ferroviaire au Canada, conformément aux contrats conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi no 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		1 233 649 830
			191 373 569 801

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2023-2024**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :	2 307 628 892	
	a) les droits – liés aux activités à la frontière – perçus pour la prestation d'un service, l'utilisation d'une installation, l'achat d'un produit ou l'exercice d'un droit ou d'un privilège;		
	b) les paiements reçus au titre de contrats conclus par l'Agence.		
5	– Dépenses en capital	182 507 859	
			2 490 136 751
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	4 393 470 330	
5	– Dépenses en capital – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	121 472 814	
			4 514 943 144
			<u>7 005 079 895</u>